

Aujourd'hui: le temps sera dans l'ensemble assez ensoleillé, il y aura quelques bancs de brouillard le matin.
Demain: temps demeurant assez ensoleillé et doux, avec, toutefois, quelques brouillards matinaux sur le Plateau.

Lac des Brenets 751,09 m				Lever 6 h 52	Coucher 18 h 32
Lac de Neuchâtel 429,11 m	10°	4°	2000 m	4 h 59	14 h 27

Fête à souhaiter mardi 12 mars: Grégoire

Six prix et une surprise Un nouveau centre d'entretien pour la N5

L'Etat de Neuchâtel, par la voix de l'architecte cantonal Philippe Donner, a présenté hier le palmarès officiel du concours d'architecture lancé en septembre dernier afin de concevoir le nouveau centre d'entretien de la N5, la halle d'expertise des véhicules pour le Littoral et les garages de l'Etat. Un complexe qui devra être érigé d'ici fin 1992, à Boudry. Six prix ont été décernés... plus un. Une prime à l'originalité, véritable pavé dans la mare du conformisme, pour un projet intelligent mais irréalisable dans les délais... **► 17**

L'Impartial

OPINION

Une réflexion à 56.000 m²...

Dans un canton où la configuration du territoire exige des bâtisseurs et des autorités responsables un art consommé de la parcimonie et de la mesure dans l'utilisation des rares terrains à construire, toute initiative allant dans le sens de l'économie des sols mérite que l'on s'y penche de plus près.

Hier, à Neuchâtel, le canton a présenté le lauréat du concours d'architecture qu'il avait lancé dans le but d'édifier un vaste complexe comprenant le centre d'entretien de la N5, la halle d'expertise des automobiles et des garages pour les véhicules de l'Etat. Le site choisi: un terrain de 56 hectares situé dans la plaine de Boudry.

Contrevenant aux règles du jeu établies, un bureau d'architectes a délibérément choisi d'inscrire sa démarche dans l'esprit de l'utilisation mesurée du sol en exploitant l'énorme surface, laissée en friche, de l'échangeur de l'autoroute. Une formidable intégration «sur la route pour la route» ne touchant pas un mètre carré d'un terrain disponible pour une meilleure affectation.

Le jury ne s'y est pas trompé, beau joueur il a accordé au projet une prime hors-concours de la valeur du premier prix, estimant toutefois que l'on ne pouvait entrer en matière, essentiellement en raison des impératifs de réalisation. Point final!

Eh bien non, ce n'est pas suffisant! Parce qu'il en va de l'image de la politique du canton en matière d'aménagement du territoire. Si le terrain de Boudry, dézonné depuis longtemps, est définitivement perdu pour l'agriculture, il ne l'est pas encore pour l'industrie. 56.000 m² permettraient de construire quelques usines créatrices d'emplois, la promotion économique n'oubliant jamais de nous rappeler la forte demande en la matière sur le Littoral.

Les délais sont impératifs! Certes, mais qui dit que les plans choisis, mis à l'enquête publique, seront adoptés facilement; qui dit ensuite que le crédit de construction sera accepté et enfin, en cas d'acceptation, qui dit qu'il n'y aura pas référendum justifié par l'existence d'une alternative séduisante? Les précédents existent: le hangar des TC, à La Chaux-de-Fonds, ou le Théâtre, à Neuchâtel... La précipitation est toujours mauvaise conseillère lorsqu'il existe une faille à exploiter.

«Hommage posthume à Fritz Traugott Wahlen», titre du projet «dissident», c'est bien plus que de la graine d'utopie!

Mario SESSA

• Lire aussi en page 17

Une étape capitale nommée Israël James Baker arrive au tournant de son périple

Après un entretien au Caire avec le président égyptien Hosni Moubarak, le secrétaire d'Etat américain James Baker a entamé hier une visite de 48 heures en Israël, dont les dirigeants devraient lui signifier leur désaccord avec certaines vues américaines sur la paix au Proche-Orient. M. Baker devrait également rencontrer aujourd'hui une délégation palestinienne, rencontre à laquelle l'OLP a donné son feu vert, alors que la tension régnait dans les territoires occupés.

Arrivé dimanche soir au Caire, le chef de la diplomatie américaine a rencontré pendant deux heures hier matin le président égyptien Hosni Moubarak, abordant avec lui les quatre grands points qui avaient déjà fait l'objet de ses entretiens à Ryad avec les dirigeants des pays du Golfe: les arrangements de sécurité régionale, le contrôle des armements et la non-prolifération des armes de destruction massive, le conflit israélo-arabe et la coopération économique dans la région.

Comme depuis le début de la crise du Golfe, les Etats-Unis et l'Egypte se sont retrouvés dans

une «unanimité presque absolue sur presque toutes les questions évoquées», a souligné le responsable américain. Par ailleurs, M. Baker a écarté l'éventualité d'un déploiement de troupes américaines ou de matériel militaire américain en Egypte.

AVEC DES PALESTINIENS

Après l'Egypte, M. Baker s'est rendu hier après-midi en Israël pour une visite de 48 heures afin de rencontrer les dirigeants israéliens, ainsi qu'une délégation palestinienne. L'Organisation de Libération de la Palestine (OLP) a annoncé qu'elle avait donné son accord officiel pour que douze personnalités palestiniennes des territoires occupés rencontrent mardi à Jérusalem le secrétaire d'Etat américain.

M. Baker a affirmé que sa rencontre avec des Palestiniens à Jérusalem ne constituait pas «une reprise du dialogue avec l'OLP». «Les personnes (palestiniennes) que nous rencontrerons, ou qui ont été mentionnées, sont des gens qui ont rencontré précédemment des représentants du gouvernement des Etats-Unis» en Israël. Le mouvement intégriste Hamas (résistance islamique) a pour sa part appelé les Palestiniens des territoires occupés à boycotter la visite de M. Baker.

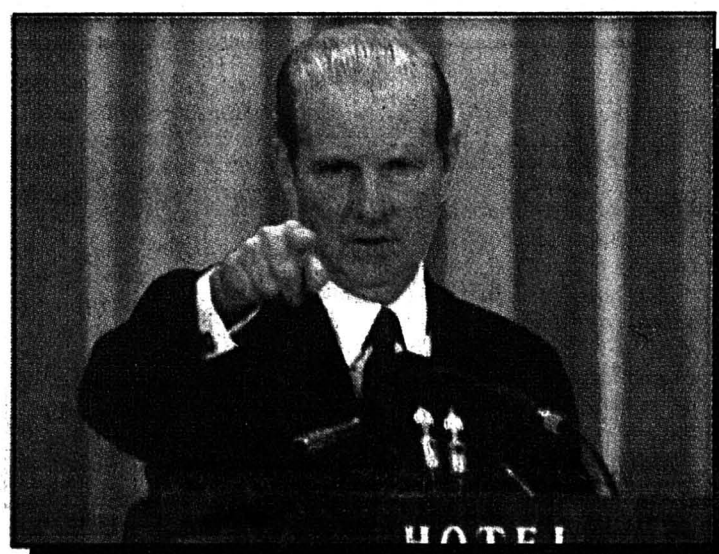
Aussitôt après son arrivée à l'aéroport de Lod-Tel Aviv, M. Baker s'est rendu à Jérusalem

où il a commencé sa visite en allant se recueillir au mémorial Yad Vachem, à la mémoire des six millions de Juifs massacrés par les nazis durant la Seconde Guerre mondiale. M. Baker rencontrera aujourd'hui le premier ministre israélien Yitzhak Shamir, et quittera Israël demain matin pour Damas.

A Washington, Margaret Tutwiler, porte-parole du département d'Etat, a annoncé que M. Baker avait par contre décidé d'annuler sa promenade dans la vieille ville de Jérusalem en raison de l'extrême tension résultant du meurtre dimanche, par un Palestinien du camp de réfugiés de Jabaliya (bande de Gaza), de quatre femmes juives. L'auteur des faits a précisé aux policiers que ces meurtres étaient «un message à Baker». Après son arrestation, des Israéliens ont manifesté leur colère en criant «Baker, rentre chez toi» ainsi que des slogans anti-arabes.

Le secrétaire d'Etat américain a qualifié ces meurtres de «actes tragiques et abominables» et estimé qu'ils constituaient «un effort pour tuer la paix».

«Il y a un climat très émotionnel à Jérusalem», a de son côté expliqué Mme Tutwiler dans un communiqué rendu public par l'ambassade des Etats-Unis à Tel Aviv. «Nous ne voulons rien faire qui puisse contribuer sans le vouloir à augmenter cette



James Baker, après avoir rencontré le président Moubarak hier, a affirmé que les Etats-Unis et l'Egypte se sont retrouvés dans une «unanimité presque absolue sur presque toutes les questions évoquées». (ASL)

émotivité. Il semble inapproprié de faire du tourisme après un acte de violence aussi tragique qu'effrayant».

TENSION

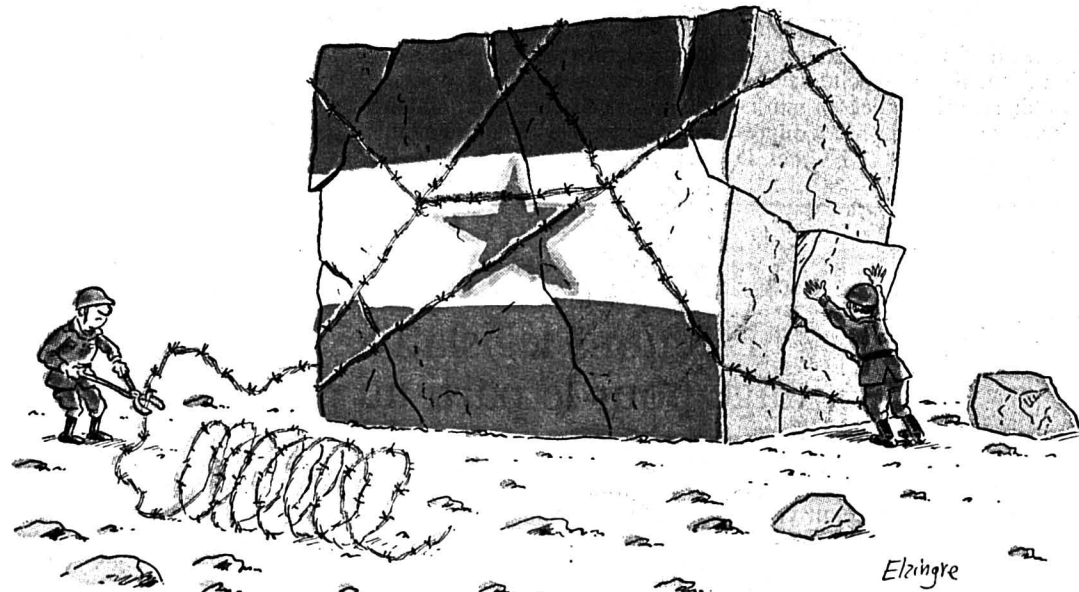
Par ailleurs, un commando de six hommes venu de Jordanie s'est infiltré hier matin en territoire israélien pour perpétrer «un attentat de grande envergure directement lié à la visite de M. Baker», selon le ministre israélien de la défense Moshe Arens. Les six hommes ont été

tus par une patrouille israélienne dont trois soldats ont été légèrement blessés.

La police israélienne a d'autre part imposé un couvre-feu sur le camp de réfugiés palestinien de Shouafat à Jérusalem-Est à la suite de manifestations et de jets de pierres. Des accrochages entre les Palestiniens et les forces de l'ordre dans la bande de Gaza ont fait en deux jours 119 blessés parmi les Palestiniens. (ats, afp)

• Lire également en page 2

Bras de fer en Serbie La tension est extrême à Belgrade



Tension extrême. Les troubles se sont poursuivis hier dans la capitale yougoslave. Les mouvements anticommunistes - environ 15.000 personnes - ont manifesté, alors que dans le même temps, le pouvoir a organisé un rassemblement de soutien au président de la Serbie Slobodan Milosevic dans les rues de la capitale yougoslave. Le gouvernement et le Parlement serbes se sont par ailleurs réunis hier pour étudier les revendications des protestataires.

• Lire en page 4

Suisse
Avaleurs
de kilomètres
à la caisse
• Lire en page 6

CARNAVAL
DE LA CHAUX-DE-FONDS
Vendredi 15 mars
dès 21 heures
BAL
COSTUMÉ
au théâtre
(Ouvert à tous)
Avec l'appui de la
Société des
cafetiers-restauteurs
28-12520

La nouvelle Starlet 1300i

La meilleure, la plus performante des petites voitures et le no 1 de la puissance 82 ch !!!



dès Fr. 14 690.-

Garantie totale
3 ans ou 100 000 km



CENTRE DE VENTE
TOYOTA
Avenue Léopold-Robert 117
La Chaux-de-Fonds ☎ 039/23 64 44

La rébellion prendrait de l'ampleur

L'opposition irakienne s'est retrouvée à Beyrouth



Les membres de l'opposition en exil paraissent animés d'intentions communes. Mais derrière la façade de sourires se cachent de nombreuses dissensions. (AFP)

L'opposition irakienne en exil s'est réunie en conférence hier à Beyrouth au moment où, selon des sources kurdes et chiïtes, la rébellion dans le nord et le sud de l'Irak prend de l'ampleur.

Les participants à la conférence doivent discuter pendant trois jours du soutien à apporter au soulèvement en Irak, et des moyens d'améliorer l'unité de l'opposition irakienne, voire de mettre sur pied un parlement en exil. Mais les quelque 325 délégués, qui représentant 23 groupes d'opposition, n'ont souvent en commun que leur haine pour Saddam Hussein.

SITUATION CONFUSE

L'opposition irakienne regroupe en effet des fondamentalistes musulmans chiïtes et sunnites, des Kurdes, des communistes, des nationalistes arabes, des dissidents du parti Baas au pouvoir à Bagdad, d'anciens of-

ficiers irakiens et des libéraux pro-occidentaux.

Sur le terrain, la situation est confuse. Selon des sources de l'opposition kurde à Damas, les villes d'Arbil (nord-est) et de Halabja seraient tombées aux mains des rebelles kurdes. Un porte-parole de l'opposition kurde à Paris a affirmé pour sa part que 50.000 militaires et supplétifs de l'armée irakienne s'étaient rendus aux rebelles.

D'après l'un des délégués à la conférence, la Gardé républicaine a tué 500 insurgés en reprenant dimanche la ville sainte de Kerbala aux rebelles. Kerbala et Nadjaf, autre ville du centre de l'Irak où ont été signalés des affrontements, sont deux villes saintes pour les chiïtes composant la majorité de la population irakienne. Les fidèles de Saddam Hussein appliqueraient en outre la politique de la terre brûlée contre les villes tenues par les insurgés. (ats, afp, reuter)

Le Maghreb soutient l'OLP

Le sommet de l'UMA s'est achevé en Libye

Les cinq pays de l'Union du Maghreb arabe (UMA) ont achevé hier en Libye leur sommet en présence du chef de l'OLP Yasser Arafat et ont condamné toute tentative de marginalisations de la centrale palestinienne dans la recherche de la paix au Proche-Orient.

Réunis depuis dimanche à Ras Lanouf, dans le golfe de Syrte, le Conseil présidentiel de l'UMA a adopté une déclaration finale dans laquelle il «condamne la campagne (...) tendant à porter atteinte au crédit et à la légitimité de l'OLP».

Le chef de l'OLP Yasser Arafat, présent à la séance de clôture, a de son côté exhorté les dirigeants maghrébains à «réunifier» les rangs des pays arabes. Le sommet a regroupé, outre le colonel libyen Mouammar Kadhafi, les présidents Chadli Benjedid (Algérie), Zine el Abidine Ben Ali (Tunisie), Ould Sidi Ahmed Taya (Mauritanie). Le roi Hassan II du Maroc s'est fait représenter par son ministre des Affaires étrangères, Abdellatif Filali.

Le sommet a décidé de tenir en Libye une nouvelle réunion extraordinaire sur l'après-guerre, après le mois du Ramadan qui s'achève vers le 17 avril. Dans sa déclaration finale, le sommet de l'UMA «met en garde contre toute atteinte à l'intégrité territoriale de l'Irak et toute ingérence dans ses affaires intérieures». Le sommet demande notamment au Conseil de sécurité et à la communauté internationale la levée du blocus imposé à ce pays. (ats, reuter)

PUBLICITÉ

La recherche fait grandir l'espoir

Une nouveauté contre la calvitie

BALE - L'anxiété qui saisit les malheureux chauves, à chaque coup de peigne, semble destinée à s'atténuer depuis qu'est arrivée, en Suisse, la nouvelle d'un nouveau produit mis au point par les chercheurs de Labo, laboratoire d'une société de Bâle qui est le siège des plus grands colosses de la chimie.

Cette préparation cosmétique, à base de Nicoténol (association de deux molécules synergiques et d'un vasodilatateur à usage topique), dont la formulation semble en mesure de prévenir la chute des cheveux en favorisant, au contraire, la croissance naturelle, a déjà donné des résultats plus que rassurants au terme des tests effectués par le professeur Ernst Fink du Therapy and Performance Research Institute d'Erlangen. Les chercheurs ont en effet pu constater, d'après la moyenne du nombre total de cheveux décomptés sur trois personnes différentes (451 cheveux au début et 570 à la fin du test), qu'en quatre vingt dix jours d'application seulement, la chute avait été efficacement prévenue pour plus de la moitié des cas, et que la préparation avait favorisé la repousse physiologique sur les zones traitées.

Sans effets collatéraux (en excluant une légère rougeur qui se manifeste pendant une heure environ au point d'application), la nouvelle découverte, commercialisée en pharmacie sous le nom de Labo, est disponible auprès des pharmacies européennes et suisses.

ÉVÈNEMENT

Israël doit choisir

Que peut-on attendre de la visite de James Baker à Jérusalem?

La tension a atteint hier son paroxysme, après que le sang a encore coulé, juste avant l'arrivée de l'émissaire de la Maison-Blanche, comme s'il était nécessaire de lui rappeler que, sur cette terre, le dialogue n'a plus cours.

En effet, la situation est plus explosive que jamais dans les territoires occupés et, depuis sa création en 1948, l'Etat hébreu est dirigé par le gouvernement le plus extrémiste de son histoire. M. Yitzhak Shamir et son entourage n'ont jamais cessé de caresser le vieux rêve du Grand Israël, dont la concrétisation passerait par l'expulsion de tous les Palestiniens, que les Juifs soviétiques (400.000 sont attendus cette année) remplaceraient avantageusement au yeux du Likoud.

A cet égard, il faudra bien que Washington lève l'ambiguïté de sa position. L'administration américaine a encore accordé, au début de

l'année, un crédit de quatre cents millions de dollars destiné à l'aide à la construction de logements. Il est vrai que, depuis, la guerre du Golfe a pris fin...

En fait, si les Etats-Unis veulent faire pression sur Israël et lui forcer la main pour l'amener à la négociation, puis à la paix avec ses voisins arabes, et les Palestiniens en premier, il en a les moyens: couper les vivres au récalcitrant. Le président Bush peut se permettre une brouille avec le lobby juif américain, même en période préélectorale, puisque celui-ci vote plus traditionnellement démocrate que républicain. Quant à l'OLP, il est absolument nécessaire de ne pas l'écarter, malgré son soutien à Bagdad, tant il est vrai qu'elle est indissociable du peuple palestinien.

On le voit, quels que soient les résultats obtenus par l'«clairière» de la Maison-Blanche, MM. Bush et Mitterrand, qui doivent se rencontrer après-demain à la Martinique, auront de quoi y voir plus clair sur le possible ou l'impossible «nouvel ordre» au Proche-Orient et en tirer les enseignements.

Sonia GRAF

Une première depuis la guerre

Les ministres de l'OPEP en réunion à Genève

Les ministres du Pétrole des pays de l'OPEP se sont réunis hier pour la première fois depuis la guerre du Golfe afin de débattre d'éventuelles réductions de la production de pétrole, afin de tirer les cours du brut à la hausse.

L'Arabie saoudite, le plus important des 13 membres du cartel, qui a considérablement augmenté sa production pendant la crise du Golfe pour pallier celle du Koweït occupé, semblait s'opposer à des réductions importantes.

«L'atmosphère n'est pas facile», a confié le ministre iranien du Pétrole, M. Gholamreza Aqazadeh.

PAS D'IRAKIEN

L'Irak n'avait pas envoyé de représentant à Genève tandis que le Koweït, dont l'industrie pétrolière est en lambeaux, était représenté par son ministre adjoint du Pétrole, Souleiman el-Omani.

Les ministres se sont réunis pendant une heure en milieu de

journée et devaient reprendre les discussions dans la soirée.

«Nous avons fait des déclarations générales», a expliqué Youssef Omeir Bin Youssef, le représentant des Emirats Arabes Unis. Pour l'Indonésien, Ginandjar Kartasmita, aucun débat de fond n'avait encore eu lieu. «Il est trop tôt pour dire quoi que ce soit».

Le cartel des pays exportateurs avait suspendu ses plafonds de production peu après l'invasion irakienne du Koweït afin de compenser la perte de quatre millions de barils de brut irakien et koweïtien. L'OPEP produit quelque 23 millions de barils par jour, selon les estimations et l'Arabie saoudite en fournit à elle seule 8,4 millions. Certains pays craignent que si on ne limite pas la production, les cours du brut vont s'effondrer, notamment au cours de la période creuse de mai-juin lorsque le niveau de la consommation baisse dans la plupart des pays industrialisés. D'ores et déjà, le prix du baril tourne au-

tour de 17 dollars alors que le prix visé est de 21 dollars, certains pays comme l'Algérie demandant 25 dollars.

ESTIMATIONS VARIABLES

Les estimations quant aux besoins pour le second trimestre varient. Le secrétaire général de l'OPEP, M. Subroto, table sur 21,4 millions de barils par jour. Mais les estimations des différentes délégations varient de 20,9 millions de barils à près de 22,5 millions.

Plusieurs ministres ont suggéré que l'OPEP retire du marché deux millions de barils par jour au printemps. Mais le ministre saoudien, M. Hicham Nazer, a déclaré dimanche qu'il s'agissait «simplement d'une réunion technique de surveillance» des marchés.

Les ministres de l'OPEP s'étaient promis en décembre dernier de réduire leur production une fois la crise passée. Leur dernier accord de production la plafonnait à 22,5 millions de barils par jour. (ap)

Week-end sanglant en Afrique du Sud

Le couvre-feu imposé dans trois ghettos

Le gouvernement sud-africain a imposé le couvre-feu dans trois cités noires proches de Johannesburg après des affrontements qui ont fait 49 morts en trois jours dans l'ensemble du pays.

Le ministre de la Loi et de l'Ordre, Adriaan Vlok, a déclaré «zones de troubles» les cités noires de Soweto, Alexandra et Tembisa. Il s'est félicité de voir les deux principales organisations noires rivales, le Congrès national africain (ANC) et le

mouvement Inkatha, lancer un appel à la multiplication des patrouilles de police pour assurer la sécurité.

Un porte-parole de l'ANC, Gill Marcus, a cependant estimé que les mesures prises par le gouvernement allaient trop loin. «La déclaration d'une région comme étant une «zone de troubles» est en général synonyme de présence policière et militaire massive, et cela ne fait qu'aggraver le problème», a-t-il dit. Ce

statut renforce les pouvoirs des forces de l'ordre en matière de perquisitions et d'arrestations et limite l'accès aux zones concernées.

Depuis samedi, ces heurts ont fait 38 morts et 250 blessés à Alexandra.

Les violences ont atteint lundi Soweto, où quatre personnes ont été tuées. Sept autres personnes ont trouvé la mort dans d'autres régions du pays. (ats, reuter)

Salvador: la droite en tête

Elections législatives: avantage pour le parti au pouvoir

L'Alliance républicaine nationaliste (ARENA, extrême-droite, au pouvoir) était créditée hier d'une confortable avance à l'issue des élections législatives et municipales de dimanche au Salvador, selon les projections de la télévision nationale portant sur 91% des votes.

L'ARENA remporterait 43 sièges sur les 84 du Parlement, suivie par le parti démocrate-

chrétien (PDC), avec 27 sièges, la coalition de gauche non communiste arrivant en troisième position avec 8 sièges. Le Parti de conciliation nationale (PCN, droite) recueillerait 5 sièges, contre 1 à l'Union démocratique nationaliste (UDN, communiste).

Le décompte officiel des votes par le Conseil central électoral devrait commencer mercredi matin.

Selon les estimations de plusieurs partis, plus de 50% des 2.150.000 électeurs ne sont pas allés voter. La radio de la guérilla, Radio Venceremos, a pour sa part affirmé que le scrutin n'avait pas eu lieu dans 31 des 262 municipalités du pays, en accord avec les consignes données par le Front Farabundo Martí pour la libération nationale (FMLN) dans les zones sous son contrôle. (ats, afp)

LE MONDE EN BREF

SRI LANKA. - La guérilla tamoule a tué au moins 15 soldats des forces de sécurité de Sri-Lanka au cours de deux affrontements dimanche dans le nord-est de l'île, a annoncé hier un porte-parole militaire.

VAN GOGH. - Un Van Gogh «anonyme», qui était suspendu depuis des dizaines d'années dans la salle à manger d'un couple de la banlieue de Milwaukee (Etats-Unis), a été vendu près d'un million et demi de dollars dimanche à Chicago à un acheteur anonyme.

BREVETS. - L'Organisation mondiale de la propriété intellectuelle (OMPI), dont le siège est à Genève, a enregistré le 25 février dernier la 100.000e demande de brevet international, indiquait hier un communiqué de l'organisation. Le déposant est japonais.

MOZAMBIQUE. - Des milliers de Mozambicains sont menacés de famine dans leur pays et au Malawi, en raison de maigres récoltes et de l'insuffisance des contributions des pays donateurs, a indiqué le PAM dans un communiqué

SIDA. - Plus de trois millions de personnes seront porteuses du virus du Sida dans les Amériques vers le milieu des années 90, dont un nombre de plus en plus important de femmes en Amérique latine et dans les Caraïbes, selon une étude publiée hier par l'Organisation panaméricaine de la santé (PAHO).

BÉNIN. - Le premier ministre béninois du gouvernement de transition Nicephore Soglo serait en tête du premier tour de l'élection présidentielle, qui s'est déroulé dimanche, devant le chef d'Etat, le général Mathieu Kérékou. Les deux hommes devraient probablement être à nouveau opposés lors d'un second tour prévu le 24 mars.

EXPLOSION. - Au moins quatre personnes ont été tuées et des dizaines blessées hier par une explosion dans une usine de chlore dans le complexe pétrochimique de Pajaritos, à environ 500 km au sud-est de Mexico, selon la police de la route qui participe aux secours.



ATL est au téléphone... ce que le croissant est au café.

Pratique, actuel, complet, et avec, en plus le registre professionnel: et maintenant, également à La-Chaux-de-Fonds - Le Locle.

NOUVELLE IMPRIMERIE COURVOISIER

Annuaire Téléphonique Local SA
ATL

253 332 269

03-11725

Dippo di Roma
vous chausse

Réouverture
du magasin

Dippo di Roma
vous habille

Dippo di Roma

avec à l'étage

**BOUTIQUE DE PRÊT-À-PORTER
CONFECTION HOMMES**

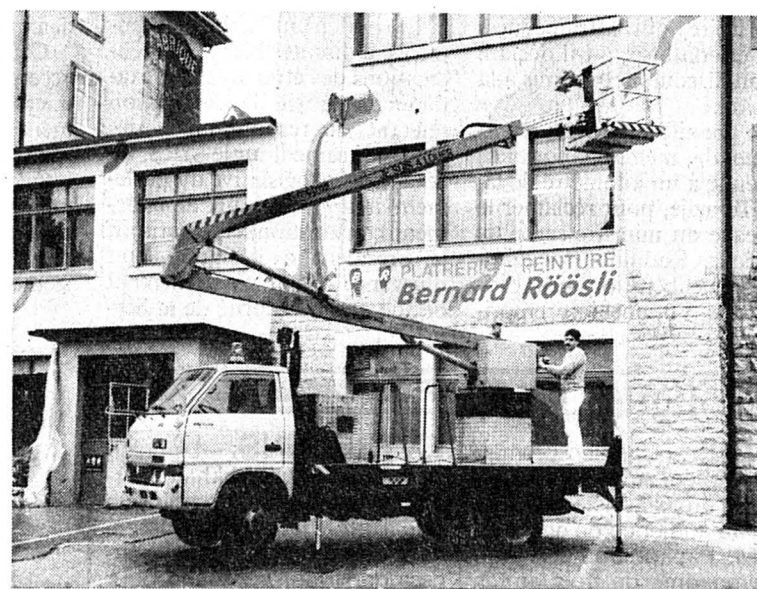
Venez dès aujourd'hui
voir nos dernières collections de chaussures,
costumes, pantalons et vestons.

Inauguration officielle vendredi 15 mars

Avenue Léopold-Robert 51 2300 La Chaux-de-Fonds ☎ 039/23 61 79
91-102

**Entrepreneurs, peintres, jardiniers,
couvreur, ferblantiers**

Un camion à nacelle est à votre disposition, jusqu'à une hauteur de 16 m. Location par heure, jour, semaine, etc.



PLÂTRERIE - PEINTURE
Isolation de façades - Plafonds suspendus

Bernard Rösli sa

2300 La Chaux-de-Fonds
Bureau: Cernil-Antoine 14

☎ 039/26 54 54
Fax: 039/26 50 20
28-12086

Maîtrise fédérale

● divers

Ultra Pampers

91 038 a

● Rose: filles

GIRL

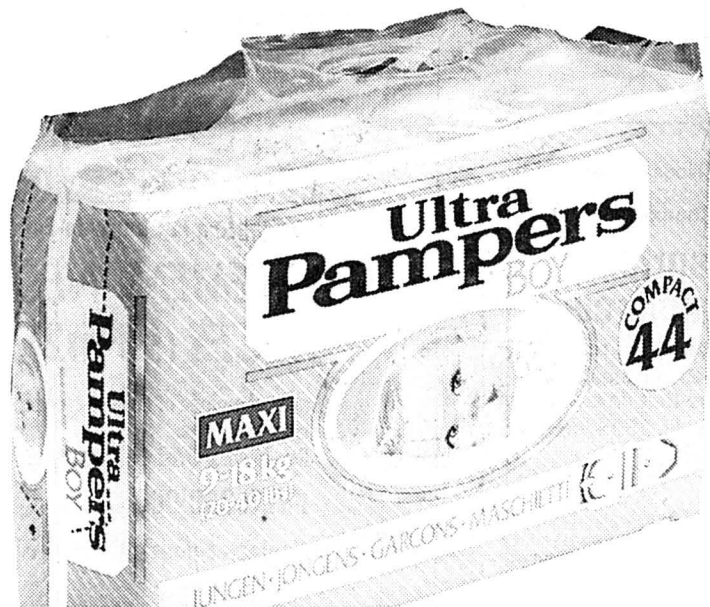
BOY

● Bleu ciel: garçons

Même mouillés,
ils sont superbement secs

A l'achat de 1 box BOY ou GIRL

2 Bons à 4.-



BON Pampers à Fr. 4.-

Prix normal Fr. 22.90
/. Bon Fr. 4.-
Vous ne payez que Fr. 18.90

Nom _____
Adresse _____

Valable dans tous nos magasins
du 12.3.91 au 23.3.91

BON Pampers à Fr. 4.-

Prix normal Fr. 22.90
/. Bon Fr. 4.-
Vous ne payez que Fr. 18.90

Nom _____
Adresse _____

Valable dans tous nos magasins
du 12.3.91 au 23.3.91

PLACETTE

expert news

**SURPRISE
SUR PRIX!**



**ORION VMC 591
Caméra vidéo VHS-C
grande classe**

Zoom motorisé 6x (7-42 mm) auto-
focus, blanc automatique, obturateur de
1/50 à 1/1000 de sec., viseur électro-
nique basculant. Enregistre jusqu'à
45 minutes.

En location Fr. 60.-/mois

INCROYABLE!

1190.-

avec accessoires

Dans la
tour rose!

brugger
La Chaux-de-Fonds
L-Robert 23-25
(039) 23 12 12

TV VIDEO PHOTO - HI-FI DISQUES

Expert,
en Europe, les magasins spécialisés en
Radio-TV-HiFi-Vidéo se distinguent par ce label.

Bras de fer en Serbie

Troisième journée de manifestations en Yougoslavie

Huit personnes ont été blessées dans de nouveaux affrontements entre policiers et manifestants anticommunistes hier à Belgrade, où des dizaines de milliers de communistes et de partisans de l'opposition yougoslave ont organisé des rassemblements rivaux. Par ailleurs, le journal «Borba» a indiqué, dans son édition d'aujourd'hui, que le PDG de la Télévision de Belgrade, et quatre de ses collaborateurs, ont offert hier leur démission.

Au cours d'une réunion extraordinaire du parlement serbe, Slobodan Milosevic, président de la Serbie, a déclaré que la République était menacée par le chaos et l'anarchie. «La Serbie fait face à l'un des plus grands dangers de son histoire, qui entraîne désunion et conflits», a-t-il déclaré dans un discours retransmis à la télévision.

Une manifestation anticommuniste de même importance s'est tenue à un kilomètre de là, place Terazije, pour réclamer le limogeage du ministre serbe de l'Intérieur, Radmilo Bogdanovic, et la libération des dirigeants de l'opposition empri-

sonnés après les émeutes de samedi qui ont fait deux morts. Ces rassemblements pacifiques avaient été précédés dans la matinée par des heurts entre la police et plusieurs milliers de manifestants, qui ont fait au moins huit blessés.

A 70 km au nord de Belgrade, à Novi Sad, 5000 étudiants ont manifesté dans le calme, selon des opposants. Les chars, déployés samedi à Belgrade, capitale de la Yougoslavie et de la Serbie, en ont été retirés dimanche. Mais hier, des véhicules blindés de police continuaient de patrouiller dans les rues et des centaines de policiers interdisaient l'accès du centre ville aux voitures.

DÉMISSIONS À LA TÉLÉVISION

Le parlement serbe a commencé à discuter hier des revendications des étudiants et a examiné un projet de déclaration rejetant la responsabilité des heurts de samedi sur le MRS. La commission législative du parlement a approuvé un amendement constitutionnel autorisant le président à déclarer l'état d'urgence si son gouvernement décide que la sécurité de la Ser-

bie est en danger, rapporte l'agence yougoslave Tanjug. Le PDG de la télévision de Belgrade, Dusan Mitevic, et ses quatre principaux collaborateurs, ont offert hier leur démission, réclamée par l'ensemble de l'opposition anticommuniste de Serbie, a indiqué le journal «Borba» dans son édition à paraître aujourd'hui.

L'information, a indiqué le quotidien de Belgrade, a été communiquée au syndicat de la radio-télévision. Cette démission doit obtenir l'aval du parlement de Serbie, à majorité communiste, qui exerce l'autorité de tutelle sur la télévision de Belgrade. Le départ de ces cinq responsables de la télévision était l'une des exigences principales de la manifestation de samedi, qui a tourné à l'émeute, faisant deux morts.

Cette démission, si elle était acceptée, constituerait le premier geste tangible d'apaisement des autorités face à un mouvement de contestation anticommuniste qui a touché la province hier, alors que les manifestations se poursuivaient dans la capitale pour la troisième journée consécutive.

(ats, reuter)



Belgrade a une fois de plus été le théâtre d'affrontements lors des manifestations entre communistes et partisans de l'opposition. (AFP)

Les réfugiés pris en charge

L'Italie reloge des milliers d'Albanais dans la Péninsule

Les autorités italiennes ont commencé hier à reloger des milliers de réfugiés albanais dans des camps à travers tout le pays, soulageant ainsi la ville portuaire de Brindisi.

En déplacement dans la cité, Claudio Martelli, vice-président italien du Conseil, a annoncé hier que l'Italie pourrait faire «une exception» à ses lois sur l'immigration en laissant rester les réfugiés albanais et même si la qualité de réfugié politique ne leur est pas accordée.

«Nous pourrions dire que l'Albanie est un cas exceptionnel», a-t-il poursuivi. «Nous pourrions appliquer une clause qui ressemblerait à la clause de la nation la plus favorisée. Mais que cela soit clair: c'est une exception», a-t-il réaffirmé. M. Martelli s'est ensuite envolé pour Tirana.

Dans la ville, les réfugiés - qui pour la plupart ont passé plusieurs jours sur les quais avec pour seule protection contre le froid et la pluie des sacs en plastique transparent - ont pris le train ou l'autocar pour la Sicile et le nord notamment.

Selon les autorités italiennes, ce sont 11.000 réfugiés qui ont ainsi été envoyés dans des camps de réfugiés de la Croix-Rouge internationale et de l'armée. Quelque 6000 Albanais sont restés dans des écoles de Brindisi, où ils ont reçu des repas chauds préparés par les militaires. Ils devaient toujours toutefois se préparer à dormir par terre.

Environ 20.000 Albanais sont arrivés en Italie au cours des deux dernières semaines et 17.000 d'entre eux se sont retrouvés à Brindisi. La seule aide qu'ils ont reçue pendant les premiers temps a été celle de volontaires sur place. Dimanche, 2000 réfugiés revenus de leurs illusions ont pris le chemin du retour sur le cargo «Tirana».

Selon l'agence albanaise ATA toutes les mesures nécessaires ont été prises pour accueillir les quelque 2000 réfugiés revenus hier matin à Derres. Il leur a été promis qu'aucune mesure de rétorsion ne serait prise à leur rencontre et ils ont été invités à reprendre leurs études ou leur travail, poursuit l'agence.

L'Albanie s'est aussi engagée à libérer tous les prisonniers politiques aujourd'hui, a annoncé hier soir le vice-président italien du Conseil, Claudio Martelli.

Alors que l'exode vers l'Italie atteignait son point culminant, la semaine dernière, de nombreux Albanais tentaient de quitter leur pays par d'autres voies. Plus de 1500 réfugiés, pour la plupart de souche serbe ou monténégrine, ont gagné la Yougoslavie, et des dizaines d'autres ont été refoulés par la Suisse et la Roumanie.

(ap, ats, afp)

L'EUROPE EN BREF

GRÈCE. - L'ancien premier ministre grec, Andréas Papandréou, n'a pas assisté hier à la première audience de son procès. M. Papandréou est jugé en compagnie de trois autres anciens membres du gouvernement et hauts responsables du Pasok (parti socialiste). Ils sont accusés d'être impliqués dans l'affaire Koskotas, sans doute le plus grand scandale politico-financier de la Grèce moderne.

CONDAMNATION. - La Cour d'assises de Vienne a condamné hier Udo Proksch, 56 ans, à vingt ans de prison pour meurtres, tentatives de meurtre et escroquerie à l'assurance. Les jurés l'ont reconnu coupable du naufrage du cargo Lucona le 23 janvier 1977 dans l'océan Indien qui avait causé la mort de six personnes. Il y a eu six survivants.

ESPAGNE. - Le remaniement du gouvernement socialiste espagnol, annoncé hier soir, a été marqué par la désignation d'un nouveau vice-président de l'exécutif, M. Narcis Serra, ministre sortant de la Défense, et probable «dauphin» du président Felipe Gonzalez, estimant à Madrid les observateurs.

VIERGE. - Une jeune femme britannique vierge vient d'être inséminée artificiellement dans une clinique de Birmingham (centre de l'Angleterre) afin de mettre au monde un enfant sans relations sexuelles, a rapporté hier la presse britannique.

ENTRETIENS. - Le président soviétique Mikhaïl Gorbatchev et son homologue turc Turgut Ozal ont constaté de «nombreuses convergences» dans leur approche pour un règlement des problèmes du Golfe et du Proche-Orient lors de près de trois heures d'entretiens hier soir au Kremlin, a annoncé l'agence TASS.

RECONNAISSANCE. - Le ministre danois des Affaires étrangères Uffe Ellemann-Jensen et son homologue estonien Lennart Meri ont signé hier à Copenhague un protocole d'accord confirmant la reconnaissance par le Danemark de l'indépendance de l'Estonie, en 1921, et le rejet de son annexion par l'Union soviétique en 1940, a indiqué le ministère des Affaires étrangères.

À DROITE. - L'Automobile, association britannique, la Prévention routière française, la Sécurité routière française et cinq compagnies maritimes vont lancer le 22 mars prochain une campagne de six mois destinée à sensibiliser les automobilistes britanniques se rendant en France aux difficultés de la conduite à droite.

DÉCHETS. - Greenpeace a réclamé hier l'arrêt immédiat des transports de déchets nucléaires transitant par Dunkerque à bord du ferry «Nord-Pas-de-Calais». Selon un des dirigeants de l'organisation écologiste, Damon Moglen, «Dunkerque est le seul port d'Europe à accepter aujourd'hui de faire ce transport».

Définir les piliers européens

Sommet germano-britannique à Bonn

Le premier ministre britannique John Major et le chancelier Helmut Kohl se sont prononcés pour une Europe renforcée dont les piliers seraient l'Allemagne, la Grande-Bretagne et la France, hier à Bonn, lors du 21e sommet germano-britannique.

«Je pense que l'Europe est plus forte quand la France, la Grande-Bretagne et l'Allemagne travaillent ensemble», a affirmé M. Major lors d'une conférence de presse commune, à l'issue du sommet, le premier depuis l'accession au pouvoir du chef du gouvernement de Londres et depuis l'unification allemande.

Les deux hommes ont affirmé leur accord sur l'idée que l'Europe avait «besoin d'une convergence des politiques éco-

nomiques avant que l'on passe à la deuxième phase de l'union économique et monétaire». Cette phase de l'ambitieux projet, qui vise à doter la CEE d'une monnaie unique vers la fin du siècle, doit débuter au 1er janvier 1994.

En matière de défense européenne, M. Major a affirmé que l'OTAN en restait l'axe principal et que l'Union de l'Europe occidentale (UEO) pouvait servir de pont avec l'Alliance atlantique. «L'identité européenne de défense ne doit pas se faire aux dépens de l'OTAN», a-t-il déclaré.

Pour M. Kohl, l'OTAN reste «incontournable» et le Canada et les Etats-Unis occupent leur place «dans la maison de l'Europe», a-t-il déclaré lors de la

conférence de presse. Il a réaffirmé que l'Allemagne devrait changer sa constitution pour pouvoir intégrer ses soldats dans une future force d'intervention internationale, mais il n'a pas exclu qu'à long terme, des troupes allemandes puissent être placées sous un commandement britannique, par exemple, en dehors de la zone de l'OTAN.

Les deux chefs de gouvernement ont également affirmé qu'ils étaient d'accord pour soutenir le président soviétique Mikhaïl Gorbatchev mais M. Major a précisé: «Aussi longtemps qu'il poursuivra des réformes». Les deux hommes ont aussi incité les républiques baltes à trouver une solution négociée avec Moscou. (ats, afp)

Un printemps sans chars

L'URSS planifie le retrait de ses troupes en Pologne

Le retrait des troupes soviétiques stationnées en Pologne pourra commencer «peut-être en avril, peut-être en mai», a annoncé hier le général Mikhaïl Moïseev, chef de l'état-major des forces armées de l'Union soviétique en visite à Varsovie.

«Nous commencerons le retrait de nos troupes peut-être en

avril, peut-être en mai, parallèlement au transit de nos troupes rapatriées d'Allemagne», a-t-il annoncé, à l'issue d'une rencontre avec le ministre polonais des Affaires étrangères, Krzysztof Skubiszewski.

La Pologne a de son côté abandonné ses demandes visant à faire partir la totalité de ces troupes (56.000 hommes envi-

ron) cette année. «Nous nous rendons compte que ceci n'était pas réaliste», a déclaré Wladyslaw Klaczynski, porte-parole du ministère des Affaires étrangères. M. Skubiszewski a déclaré que les négociations se poursuivraient les 14 et 15 mars prochains à Moscou et qu'aucune date de retrait n'avait encore été fixée entre les deux parties. (ap)

divers

Chambre de Commerce et d'Industrie de Genève
examen d'allemand commercial pour francophones

Les épreuves écrites auront lieu le vendredi 17 mai 1991
Epreuves orales: 21 et 22 mai 1991.

Date limite des inscriptions: 26 avril 1991.

La Chambre de commerce n'organisant pas de cours, les candidats sont libres de suivre ceux de leur choix.

Renseignements:
CCIG ☎ 022/21 53 33,
interne 257

18-5895

immobilier

A vendre au Locle

magnifique villa

dans quartier résidentiel.
Tranquillité, ensoleillement maximum
avec atelier, bureau et garages.

Pour tous renseignements et visites, s'adresser à:

Gérance Elio Peruccio
France 22
2400 Le Locle
☎ 039/31 16 16

ou Gérance Charles Berset
Bournot 25
2400 Le Locle
☎ 039/31 34 14

28-14057

Publicité intensive, Publicité par annonces

Nous louons
à
La Chaux-de-Fonds
surface commerciale
env. 220 m²
Bien située.
Libre tout de suite.
Prix Fr. 150.-/m²
à discuter.

Grand-Rue 12
2710 Tavannes
☎ 032 91 17 77
Fax 032 913 467

votre conseiller en immobilier

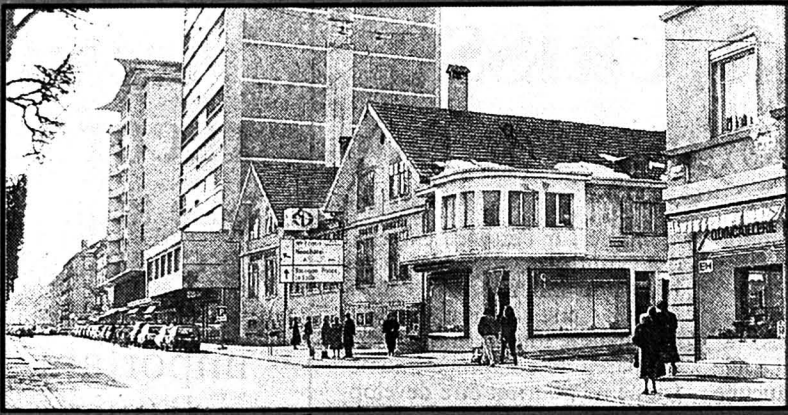
CONSTRUCTION SERVICE
EDMOND MAYE SA
Tél. 039 / 271 171

A vendre à la Chaux-de-Fonds
APPARTEMENT NEUF
3 1/2 PIÈCES (93 m²)

avec cheminée et cuisine agencée,
cave et galets.
Rue Numaz-Droz 101, 3e étage.
PRIX: 250'000.-

MEMBRE SNGCI Contactez-nous pour une visite.

LE GRAND PONT



Nuance
Styliste
Angela

Salon dames et messieurs
Coiffure de soirée et de mariée Sur rendez-vous

Mardi, mercredi, jeudi:
pour 1 adulte payant,
enfant(s) gratuit

Léopold-Robert 108 ☎ 039/23 14 69
Rez supérieur La Chaux-de-Fonds
28-12683



ENTILLES SA

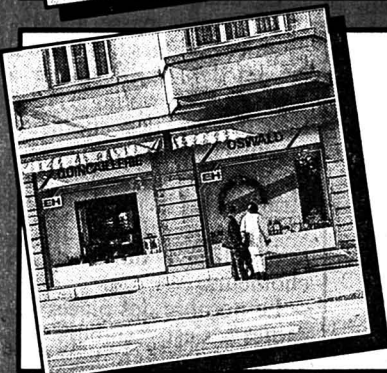
GARAGE ET CARROSSERIE

La Chaux-de-Fonds
☎ 039/26 42 42

Le Locle - ☎ 039/31 37 37

CONCESSIONNAIRE
PEUGEOT TALBOT

28-12006



Oswald
Quincaillerie
Outillage

Léopold-Robert 102
Tél. 039/23 86 24
2300 La Chaux-de-Fonds
La caverne d'Ali-Baba!

28-12096



DAMES MESSIEURS
BIOTHÉTIQUE
COIFFURE EMILIO
Maîtrise fédérale

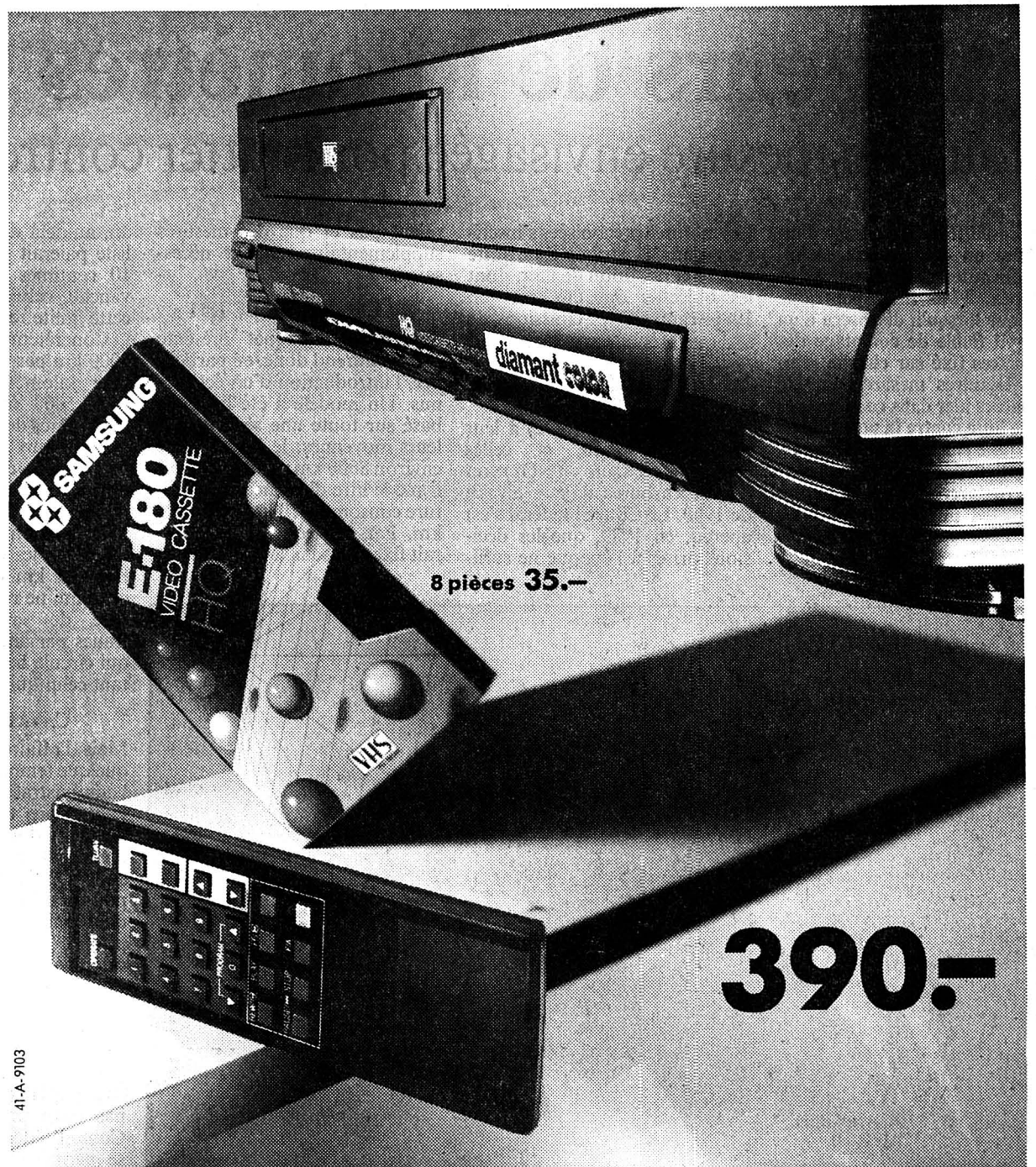
du style
de la mode
des techniques

Av. L.-Robert 110 - ☎ 039/23 84 55

28-12819

CARREFOUR DES ACHATS

Brillant, ce «diamant»!



8 pièces 35.-

390.-

Enregistreur vidéo «diamant» avec télécommande. Capacité de 32 programmes, minuterie pour 4 programmes sur une période de 14 jours, raccordements EURO-AV-Scart. Audio-Vidéo-«In/Out». 390.- Approuvé ASE. 1 an de garantie. Cassettes vidéo «Samsung», E-180, qualité High-Grade. 8 pièces 35.-

ABM
Vrai de vrai

Bienne · Ecublens · Fribourg · Genève · La Chaux-de-Fonds · Lausanne · Martigny · Neuchâtel · Petit-Lancy · Sion · Vevey · Yverdon

offres d'emploi

La loterie de la Suisse romande
cherche pour La Chaux-de-Fonds

vendeur ou vendeuse

à temps complet et

auxiliaires à temps partiel

Faire offres: Loterie romande,
case 699, 2001 Neuchâtel, ☎ 038/25 48 20

28-34197



VILLE DE
LA CHAUX-DE-FONDS
Mise au concours

En vue d'assurer la succession, la Direction des Services Industriels de la Ville de La Chaux-de-Fonds met au concours un poste de

**chef du service
des installations
électriques intérieures**

et recherche une personne justifiant d'expérience dans ce secteur, titulaire de la maîtrise fédérale ou d'un titre reconnu équivalent. Elle devra faire preuve d'initiative, d'aptitude à diriger du personnel et outre de ses qualités techniques, d'intérêt pour la gestion. Nous offrons un salaire selon la classification communale et l'expérience ainsi que les avantages d'un grand service.

L'entrée en fonction est prévue **tout de suite ou à convenir.**

Les renseignements concernant ce poste peuvent être obtenus auprès de M. J.-G. Agustoni, ingénieur en chef des Services Industriels, ☎ 039/276 650.

Les offres de service, accompagnées des documents usuels, sont à adresser jusqu'au **lundi 25 mars 1991** à la Direction des Services Industriels, Collège 30, 2300 La Chaux-de-Fonds.

DIRECTION DES SERVICES INDUSTRIELS

28-12393

Pose les bases de ton avenir, deviens poseur de sols.

Nous sommes à votre disposition pour de plus amples renseignements sur le métier de poseur de revêtements de sols



LA CHAUMINE
DECORATION AMEUBLEMENT

Rue de la Gruère 25, 2726 Saignelégier, tél. 039 51 18 19, cherche

apprenti(e) poseur de revêtements de sol
Début d'apprentissage août 1991.

14-8334/4x4

A L'ECOLE LEMANIA

pour un parcours scolaire réussi!

- Maturité fédérale, types A, B, C, D, E
- Baccalauréat français, séries A, B, C, D
- Collège secondaire, dès l'âge de 10 ans
- Classes pré-professionnelles
- Diplôme de commerce, de secrétaire
- Diplôme de secrétaire de direction
- Cours intensifs de français (All. fr./GSEL)
- Cours intensifs d'anglais (Cambridge)

- de bonnes raisons de choisir l'Ecole Lémania:

- équipe pédagogique compétente et stable
- méthodes éprouvées
- ambiance propice à l'étude
- large éventail de possibilités de formation
- conseils et évaluation sans engagement
- situation privilégiée, au centre, dans un cadre de verdure
- externat, internat

Ecole
Lémania
Lausanne

Ch. de Prévaille 3 - 1001 LAUSANNE
Tél. 021/ 20 15 01
Fax 021/ 312 67 00

BON pour une documentation

Nom.....
Prénom.....
Rue.....
NPA/lieu.....
Tél.....
Préparation(s) souhaitée(s).....

28-105609

L'annonce, reflet vivant du marché

HK

cherche

UN CHAUFFEUR

titulaire d'un permis poids lourd.
Permis de travail indispensable.
Entrée immédiate ou à convenir.
Faire offres écrites ou téléphoner à:
Haefliger & Kaeser S.A., rue des Entrepôts 29,
2300 La Chaux-de-Fonds, ☎ 039/26 47 47.

28-254

Avaleurs de kilomètres à la caisse

Nouvelle mesure envisagée pour lutter contre la pollution de l'air

Le Conseil fédéral envisage d'introduire un «éco-bonus» en faveur des automobilistes qui circulent peu. Mais il ne pourra le faire que lorsqu'il disposera d'un appareil fiable de comptage des kilomètres fixé sur chaque véhicule. D'autres mesures ont été annoncées hier dans ce même cadre de lutte contre la pollution de l'air: taxe sur les hydrocarbures, promotion des véhicules électriques, renforcement des contrôles de vitesse, prescriptions sur les gaz d'échappement des poids lourds.

Les mesures préconisées s'inscrivent dans la stratégie de lutte contre la pollution de l'air, dont les objectifs ont été fixés en 1986: ramener les émissions de

raient pas et que des mesures supplémentaires étaient nécessaires.

10 CENTIMES LE KM

Le nouveau paquet présenté hier comprend donc, en particulier, l'introduction d'un éco-bonus. Un modèle a été imaginé, basé sur toute une série de valeurs moyennes: le Suisse avale environ 8000 km par an, il paie 1 franc le litre d'essence et sa voiture consomme 10 litres aux 100 km. Par conséquent, on pourrait fixer un seuil à 8000 km par

an, au-delà duquel l'automobiliste paierait un supplément de 10 centimes par km. En revanche, celui qui n'atteint pas cette limite reçoit un bonus.

Concrètement, celui qui roule 8000 km par an ne paie aucune taxe kilométrique. Celui qui roule 5000 km se voit gratifier d'un bonus de 300 francs et celui qui parcourt 10.000 km paie un supplément de 200 francs. En outre, ce calcul kilométrique permettrait de moduler également le barème des taxes (cantonales) sur les véhicules, en fonction des km parcourus. Enfin, celui qui ne roule pas obtient, à titre de «récompense», 800 francs par an. En résumé, celui qui circule beaucoup paie d'autant celui qui roule peu.

CAVALIER SEUL

Mais l'affaire attendra encore quelque temps dans les tiroirs de l'administration fédérale. Car l'éco-bonus repose sur la mise au point d'un appareil capable d'enregistrer les kilomètres parcourus, qui soit inviolable et qui puisse être monté sur n'importe quel véhicule. Différentes entreprises (notamment ASCOM) ont déjà annoncé qu'elles pourraient entreprendre les travaux de développement nécessaires mais, pour l'heure, aucune décision n'a été prise.

La compatibilité de cette mesure au plan européen ne devrait pas faire problème, estime le Conseil fédéral. La Suisse peut se permettre de faire cavalier seul en introduisant une taxe kilométrique, dans la mesure où elle ne frapperait que les conducteurs résidant en Suisse. En revanche, une taxe supplé-

mentaire sur l'essence exigerait des contrôles aux frontières beaucoup moins «euro-compatibles». Cette solution sera étudiée malgré tout, pour le cas où l'appareil de comptage kilométrique ne pourrait être développé à temps.

LES CAMIONS AUSSI

Le Département fédéral de l'intérieur est chargé de présenter un projet de loi sur l'éco-bonus d'ici à fin 1992. Dans les mêmes délais, un programme doit être mis sur pied, en collaboration avec l'industrie, en vue de réduire les émissions d'hydrocarbures (HC) provenant des ménages, de l'industrie et de l'artisanat.

Parallèlement, le kg de HC serait frappé d'une taxe de 1 et 2 francs (selon la catégorie) pendant une première phase, de 2 et 3 francs dans une deuxième phase et, si cela ne suffit pas, de 5 et 6 francs dans une troisième.

Il est par ailleurs également question de kilométrage parcouru à propos de la taxe poids lourds. Le Conseil fédéral entend maintenir cette taxe - de même que la vignette autoroutière - au moins jusqu'en 1994, date d'échéance de la réglementation actuelle. Par la suite, la taxe poids lourds devra être modulée en fonction des prestations (kilométriques) et, fait nouveau, le produit de la taxe sera affecté à des buts déterminés. Mais, prudente, Berne attend que la Communauté européenne définisse sa propre réglementation, pour ne pas se trouver en porte-à-faux. (csp-InfoRom)



Le Conseil fédéral, représenté par Adolf Ogi et Flavio Cotti a présenté «l'éco-bonus». A nouveau, la Suisse fera cavalier seul en Europe. (Keystone)

KALÉIDOSCOPE

Le Conseil fédéral solidaire avec l'Est et le tiers monde

La Suisse veut intensifier son aide aux pays de l'Est et contribuer au renforcement du dialogue Nord-Sud. Le Conseil fédéral a décidé hier de participer à raison de 18,5 millions d'Ecus (environ 31,4 millions de francs) à la nouvelle augmentation de capital du Fonds de développement social du Conseil de l'Europe. Cette augmentation permettra au Fonds d'étendre ses activités aux pays de l'Est. En outre, le gouvernement a décidé d'adhérer au Centre européen pour l'interdépendance et la solidarité mondiales (CEISM). (ap)

Un OVNI dans le ciel tessinois

Alors qu'il effectuait un vol au-dessus de Verscio près de Locarno, dimanche vers 17 heures, un vélidiste tessinois a aperçu un OVNI (objet volant non identifié) à une distance de quelque 300 mètres. Il a signalé cette apparition à l'ufologue italien Massimo Cantoni de Cernobbio près de Côme qui examine ces phénomènes. L'OVNI a également été aperçu par un autre témoin qui se trouvait au sol. (ats)

Platzspitz: 4 millions de seringues distribuées

Les responsables du projet pilote de prévention du Sida dans le milieu de la drogue «Zipp-Aids» ont distribué 3,984 millions de seringues en deux ans au Platzspitz, lieu de rencontre des toxicomanes zurichois. 91,5% de ces seringues ont été rendues après utilisation, ont expliqué hier ces responsables qui sont persuadés de l'efficacité de leur campagne. (ap)

Première suisse à Soleure

Pour la première fois en Suisse, un parti politique présentera une liste électorale composée uniquement de femmes au Conseil national. Auteure de cette innovation, le Parti écologiste soleurois a pris cette décision par 28 voix contre 7, lors de son assemblée générale le week-end dernier à Olten. (ats)

Muba: plus de 450.000 visiteurs

La 75e édition de la Foire suisse d'échantillons (Muba) a fermé ses portes hier en fin d'après-midi. Selon des chiffres provisoires, plus de 450.000 visiteurs ont été enregistrés. Pour la prochaine édition, qui se déroulera du 21 février au 1er mars 1992, la direction a mis sur pied une nouvelle formule. (ats)

Landsgemeinde jusqu'en 1992

Malgré deux initiatives demandant l'abolition de la Landsgemeinde, celles de 1991 et de 1992 auront tout de même lieu à Appenzel Rhodes intérieures. Une décision sur l'abolition sera prise au plus tôt en 1992, a-t-il été indiqué hier lors de la session du Parlement cantonal. Après un long débat, le Grand Conseil a décidé d'imposer la carte de vote à tout le monde, craignant que des femmes «déraisonnables» réclament le droit au port du sabre. Celui-ci reste réservé aux hommes. (ats)

Le National ne fait pas de cadeau

Objecteurs de conscience: amnistie refusée

Les objecteurs de conscience continueront d'être emprisonnés jusqu'à la révision de la loi. En refusant par 115 voix contre 56 une initiative parlementaire en faveur d'une amnistie pour tous les objecteurs, le Conseil national a mis fin aux espoirs de la gauche et des verts qui espéraient ainsi faire accélérer les débats sur la création d'un service civil. Une pétition allant dans le même sens a été rejetée par 98 voix contre 43.

Les initiants entendaient profiter de l'année du 700e pour obtenir un geste de la Confédération en faveur des objecteurs de conscience. Ils demandaient que le Conseil fédéral prononce une amnistie en faveur de tous les objecteurs et qu'il suspende toutes les procédures engagées jusqu'à la mise sur pied d'un service civil. Une motion de la conseillère aux Etats Yvette Jaggi (ps, VD), portant sur le même objet, doit encore être soumise au Conseil des Etats.

Mme Susanne Leutenegger-Oberholzer (pes, BL), auteure de l'initiative, a d'abord invoqué la constante violation des droits de l'homme que constitue l'emprisonnement pour objection de conscience, violation qui donne lieu à une «apparition régulière et remarquée» de la Suisse dans les rapports d'Amnesty International. Elle a encore rappelé que la Suisse est le dernier pays d'Europe avec la Yougoslavie et l'Albanie à ne pas connaître de véritable service civil et à traiter ses objecteurs comme des criminels.

L'initiative, soutenue par les socialistes et les verts, a en revanche été combattue par tous les autres groupes politiques. Le prd, le pls et l'udc estiment que l'intérêt public d'une telle amnistie n'est pas prouvé. Les radicaux ont jugé cette initiative «inacceptable sur le plan du droit» selon les mots de la Valaisanne Rosemarie Antille. Les démocrates-chrétiens,

dont l'initiative en faveur d'un service civil est en cours de récolte de signatures, qualifient le vœu des initiants «de mauvaise solution transitoire au moment où l'image des objecteurs tend à s'améliorer», a déclaré le Genevois Dominique Ducret. Quant aux libéraux, ils estiment le projet dangereux, ceci d'autant plus que le peuple est appelé à se prononcer en juin sur le projet Baras, soumis au référendum.

Rappelons que plusieurs initiatives et projets émanant de plusieurs milieux sont pendants: projet Baras soumis au référendum populaire, initiative populaire du pdc, propositions du groupe NAPF et de la société des officiers, groupe de travail Schoch qui propose de remplacer le service militaire obligatoire par une obligation générale de servir avec liberté de choix entre l'armée ou le service civil. (ats)

● Lire le regard en page 17

Intérêts agricoles négligés

Sondage auprès de 727 agriculteurs suisses

Pour 46% des paysans romands et 58% de leurs confrères alémaniques, le Conseil fédéral néglige les intérêts agricoles. Des divergences existent également sur l'adhésion suisse à la Communauté européenne, selon un sondage de l'Union des producteurs suisses (UPS) et de l'Association des petits et moyens paysans (VKMB).

Les paysans ont le sentiment que les négociations du GATT leur échappent complètement, indique le sondage. Il met d'autre part en relief l'acceptation plus marquée des Romands par rapport aux Alémaniques pour l'adhésion de la Suisse à la CEE

(42% de oui contre 12%). Quant au moyen qu'ils préféreraient introduire, en vue d'assurer leur revenu agricole, 62% des Alémaniques consultés se sont prononcés pour une légère augmentation des prix complétée par des paiements directs. Le choix de 56% des Romands se porte sur une augmentation réelle des prix à la production.

Selon l'UPS, les experts prévoient la disparition de 30.000 à 40.000 exploitations agricoles dans les années à venir. 51% des agriculteurs interrogés à ce sujet ont déclaré ne pas vouloir quitter leur domaine, 28% cherchent à l'agrandir et 17% se sont

déclarés confiants dans leurs possibilités de survie.

Malgré des prévisions généralement pessimistes que rappelle l'UPS, moins de 5% des agriculteurs interrogés envisagent de quitter leurs activités.

Romands et Alémaniques sont quasiment en nombre égal - environ 46% - pour qualifier l'écologie de «chance pour l'agriculture suisse», selon le sondage. En revanche, 66% des paysans ont affirmé qu'ils refuseraient de transformer leur exploitation en agriculture biologique, même si la Confédération leur offrait des contributions équitables. (ats)

Niveau record

Le taux de chômage le plus important depuis quatre ans

Le chômage a atteint en février son taux le plus important depuis quatre ans et touche désormais toutes les régions de Suisse et toutes les branches de l'économie. A la fin du mois passé, 1% de la population active, soit 30.896 personnes, chômaient partiellement ou totalement. C'est 2060 de plus qu'à fin janvier et 12.767 de plus qu'en février 1990, a indiqué hier l'Office fédéral de l'industrie, des arts et métiers et du travail (OFIAMT).

Le taux de chômage est passé de 0,9% en janvier à 1% en février. Un pareil taux ne s'était plus vu depuis janvier 1987 selon l'OFIAMT. Il y a une année le chômage ne touchait encore que 0,6% de la population active.

Le taux de chômage est resté le mois passé à 0,9% pour les hommes tandis qu'il passait de 1% en janvier à 1,1% en février pour les femmes. 36,5% des chômeurs complets étaient des femmes et 44,8% des étrangers ou étrangères. Les personnes au chômage partiel représentaient 10,2% du total des chômeurs.

Le nombre des places vacantes s'est stabilisé à 12.006. Le niveau des offres d'emploi à plein temps (97% du total) a augmenté dans 11 cantons.

Les données corrigées des variations saisonnières et extrêmes ne montrent aucun fléchissement dans la phase de progression du chômage amorcée en octobre dernier. Et désormais le chômage ne se concentre plus spécialement en Romandie et dans certaines branches. Il se répartit sur l'ensemble de la structure économique de façon assez uniforme et la plupart des secteurs et des régions se ressentent du ralentissement conjoncturel.

NEUCHÂTEL À PLUS DE 2%

Les groupes de professions les plus touchés sont les suivants: administration et bureau (5417 chômeurs, soit 354 ou 7% de plus qu'au mois de janvier dernier), hôtellerie, restauration et économie domestique (3538, +245, +7%), industrie des métaux et des machines (2786, +296, +12%), bâtiment (2348, +106, +5%), profession de la vente (2225, +161, +8%), transports et communications (1454, +140, +10%). Le groupe «autres professions», qui recouvre en particulier les chômeurs sans véritable profession (auxiliaires, manœuvres, etc) a également connu une hausse (5026, +334, +7%).

Le taux de chômage a augmenté de 0,1% dans 16 cantons et même de 0,2% dans le canton de Genève. Quatre cantons ont désormais un taux de chômage supérieur à 2%: Genève (2,7%), le Tessin (2,6%), Neuchâtel (2,1%) et le Valais (2,1%).

Le nombre de chômeurs a le plus progressé en février dernier dans les cantons de Saint-Gall (+14%), Zurich (+11%), Berne (+9%), Genève et Vaud (+7%) et le Tessin (+5%), ajoute l'OFIAMT. (ap)

DENNER
SUPERDISCOUNT

Chaque semaine
un yogourt Toni au
prix action

Yogourt Toni
Chocolat blanc ~~-.95~~ **-.70**
180 g

Saucisse de veau
coupée
100 g ~~1.50~~ **1.15**

Crèmes Toni
3 sortes
500 g ~~1.60~~ **1.30**

Saucisse à rôtir
de porc
2 pièces
260 g ~~4.30~~ **3.50**

Choux-fleurs
étrangers
kg **2.40**

Fromage à raclette
suisse kg plus de 4.-
meilleur marché.
100 g **1.50**

Oufs suisses Cl. A
15 pièces en emballage cadeau
plus de 28 %
meilleur marché
15 pièces ~~6.90~~ **4.95**

Excellente qualité aux prix les plus avantageux

Côtelettes

de porc entremêlées kg **11.90**
maigres kg **13.90**

filet-mignon **3.50**
de porc 100 g

Nous sommes toujours plus avantageux!

Dans toutes nos succursales
avec produits frais!

Valable dès le: 12.03.91
Fripro 11/120391

CRÉDIT RAPIDE
038/51 18 33
Discretion assurée.
Lu à sa de 10 à 20 h
Meyer Finance
+ leasing
Tirage 28
2520 La Neuveville

JE RÉPARE
Pendules, régulateurs et montres anciens
et nouveaux, vente de pendules et montres
anciennes, achat, vente, fournitures.
Service à domicile sur demande.
HORLOGERIE ROCHAT
Rue Jardinière 41 - ☎ 039/23 75 00
28-012428

Aux Rochettes
**Cuisine selon l'inspiration
et le marché** 28-12014
Route du Valanvron - ☎ 039/28 33 12

Faites votre cure amincissante pour cet été!

La beauté venue de la mer... **Phytomer**



THALASSOTHÉRAPIE

- Traitement amincissant
- Bains d'algues bouillonnants
- Bains avec hydromassage
- Application d'algues ou de gel d'algues
- Application de boues ou de limon marins

Sur rendez-vous
PHYSIC-CLUB
Boulevard des Eplatures 19
2300 La Chaux-de-Fonds
☎ 039/26 67 77
28-14196(01)

finance

6³/₄% lettres de gage

série 258, 1991-2003, de fr. 300000000

But	Octroi de nouveaux prêts aux banques membres, conformément à la loi sur l'émission de lettres de gage
Prix d'émission	100,25 %
Souscription	Jusqu'au 18 mars 1991, à midi
Durée	12/10 ans
Libération	au 10 avril 1991
Coupure	Titres au porteur de fr. 5000 et fr. 100000
Cotation	aux bourse de Bâle, Berne, Genève et Zurich
Numéro de valeur	048.982

Les souscriptions contre espèces sont reçues sans frais auprès des banques

Banque Cantonale d'Argovie
Banque Cantonale d'Appenzell Rh.E.
Banque Cantonale d'Appenzell Rh.I.
Banca dello Stato del Cantone Ticino
Banque Cantonale de Bâle-Campagne
Banque Cantonale de Bâle
Banque Cantonale Bernoise
Banque de l'Etat de Fribourg
Banque hypothécaire du canton de Genève

Banque Cantonale de Glaris
Banque Cantonale des Grisons
Banque Cantonale du Jura
Banque Cantonale Lucernoise
Banque Cantonale Neuchâtoise
Banque Cantonale de Nidwald
Banque Cantonale d'Obwald
Banque Cantonale de St-Gall
Banque Cantonale de Schaffhouse
Banque Cantonale de Schwyz
Banque Cantonale de Soleure

Banque Cantonale de Thurgovie
Banque Cantonale d'Uri
Banque Cantonale du Valais
Banque Cantonale Vaudoise
Banque Cantonale Zougnoise
Banque Cantonale de Zurich
CEG Genève
Crédit Foncier Vaudois

**Centrale de lettres de gage
des banques cantonales suisses**

44-4856

Notre prêt personnel - un procrédit

Veuillez me verser Fr. _____
Je rembourserai par mois env. Fr. _____

Nom _____ Prénom _____
Rue _____ No _____
NP/Domicile _____

Date de naissance _____ Signature _____
ou téléphoner _____

A adresser dès aujourd'hui à
Banque Procrédit **039 - 23 16 12**
Av. L-Robert 23 08.00 à 12.15 heures
2301 La Chaux-de-Fonds 13.45 à 18.00 heures

Xprocrédit

Taux d'intérêts jusqu'à 16,5 % maximum par année inclus assurance solde de dette, frais administratifs et commissions. 09-4375

nouveau **tissus center** nouveau

Des milliers de mètres de tissus
unis et imprimés en 140 cm de large p. m. **Fr. 3.-**

Delémont, Chemin de la Carpière 3,
La Chaux-de-Fonds, rue du Grenier 7, **Neuchâtel**,
rue de l'Hôpital 18, **Alja Textil: Biel**, Mühlebrücke 2,
Solothurn, Unterer Winkel 2 (Prisongasse)

33-13350/4x4

offres d'emploi

Coiffure **Salvatore** engage pour août 1991
Maîtrise fédérale

apprenti(e) coiffeur(euse)

pour dames. Si vous aimez la mode, la création, les contacts et les voyages, voilà une profession pour vous!

Maîtrise fédérale, Grande-Rue 38, ☎ 039/31 67 31, Le Locle 28-14047

divers

SUPERBA

ROYAL LIT
Spécialistes du lit électrique
Lits, matelas, sommiers, armoires
Reprise de votre ancienne literie
aux meilleures conditions
Serre 3
2300 La Chaux-de-Fonds
Tél. 039 28 34 35 91-27

Nous engageons

décolleteur

qui conduira un groupe de machines Tornos-Bechler et CNC, y compris mise en train.

Travail très diversifié de pièces d'instruments.
Horaire libre.

Vous pouvez écrire ou téléphoner au no
032/97 18 23, interne 15.

VORPE SA, 2605 SONCEBOZ 06-12095

Mercredi 13 mars 1991
Ancien-stand à 20 heures

**GRAND MATCH
AU LOTO**

MAXIMUM DE MARCHANDISE

SFG l'Abeille

Abonnement:
Fr. 18.- pour 40 tours
Coupons à 50 c. 28-12738

au printemps

Nous cherchons pour notre arrivée de marchandises

manutentionnaire

Suisse ou permis C.
Horaire: mardi au samedi (matin).
Entrée: 1er mai 1991.
Pour tous renseignements et rendez-vous
☎ 039/23 25 01
Service du personnel

28-12600

SORED S.A.

Nous désirons engager pour entrée immédiate ou à convenir

**DES MÉCANICIENS
DIPLOMÉS**

avec CFC ou diplôme équivalent, capables de travailler de manière indépendante et d'assumer des responsabilités pour être formés comme régisseurs sur nos machines à découper-plier.

UN MÉCANICIEN

capable de travailler de manière indépendante et d'assumer des responsabilités.

Cette personne sera formée sur nos machines à ressorts-fils, département en pleine expansion, entre autres pour la réalisation des outillages. Des connaissances en électronique seraient un avantage.

UN MANOEUVRE

consciencieux, capable de travailler de manière indépendante pour notre département de trempe et revenu pour une durée d'environ 4 mois.

Nous offrons des places stables et bien rémunérées, comportant tous les avantages sociaux des entreprises modernes.

Les personnes intéressées sont priées de faire leur offre par écrit avec curriculum vitae à:
**SORED SA, Etoile 21,
2300 La Chaux-de-Fonds**

28-12303

STERN PRODUCTION SA

Fabrique de cadrans soignés
cherche pour entrée immédiate ou à convenir

polisseur

nous demandons: expérience.
nous offrons: les avantages d'une entreprise moderne.

Stern Production SA
Fabrique de cadrans soignés
Rue du Dr-Kern 25
2300 La Chaux-de-Fonds, ☎ 039/28 25 24

28-12519

Fabrique de boîtes de montres en laiton, acier et or, située dans les environs de La Chaux-de-Fonds, cherche:

**responsable
du bureau technique**

- connaissance de la construction des boîtes de montres
- connaissance de la gestion d'un bureau technique
- la connaissance du DAO serait un avantage

**dessinateur
de boîtes de montres**

- la connaissance du DAO serait un avantage

contrôleur technique

- pour le contrôle de réception des fournitures et des pièces venant de la sous-traitance

Nous offrons:
- conditions de travail agréables
- salaires et avantages sociaux en rapport avec les exigences des fonctions à assumer et la capacité des candidats.

Date d'entrée: à convenir.

Faire offres avec curriculum vitae, en indiquant la fonction désirée, sous chiffres R 14-076058, Publicitas, 2800 Delémont.

Votre avenir nous passionne

Recherchez-vous

le job ?

C'est-à-dire un emploi:

- intéressant;
- varié et précis;
- sur un produit moderne;
- bien rémunéré.

Alors, nous avons le poste qui est fait pour vous si vous êtes:

**MÉCANICIEN
DE PRÉCISION**

et si vous désirez faire du réglage de machines à commande numérique au top niveau.

Expérience indispensable.

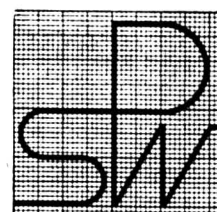
Contactez sans hésiter M. G. Forino ou envoyez sans hésiter les documents usuels à notre adresse.

91-564

OK PERSONNEL SERVICE
Placement fixe et temporaire

Votre futur emploi sur VIDEOTEX * OK #

Av. Léopold-Robert 65 • 2300 Chaux-de-Fonds • 039/23 04 04



**Outillage spécial
et de précision S.A.**

Nous sommes une entreprise en pleine expansion. Nous fabriquons des moules pour jantes en alliage léger, des moules pour l'injection de matières synthétiques, ainsi que des prototypes. Nous cherchons pour notre département administratif, un(e)

COMPTABLE

sachant travailler de manière indépendante.

Connaissance de l'allemand indispensable.

Cette personne sera chargée de la tenue de notre comptabilité sur ordinateur et sera responsable de la partie administrative de l'usine.

Conditions: prestations sociales d'une grande entreprise.

Entrée: tout de suite ou à convenir.

Veillez adresser votre offre manuscrite à l'adresse suivante:

**PSW SA, allée des Défricheurs 1,
2300 La Chaux-de-Fonds, ou téléphoner durant les heures de bureau au 039/26 03 46.**

91-533



TOURS AUTOMATIQUES

Relever le défi dans un groupe industriel connu dans le monde entier

Pour notre département coordination industrielle, nous cherchons un

**responsable
de la maintenance production**

Responsable du groupe de maintenance pour notre parc de machines de production (effectif de cinq personnes). Subordonné au responsable du service maintenance générale. En fonction de ses capacités, pourrait devenir son futur adjoint.

- Profil requis:
- mécanicien électricien ou mécanicien avec bonnes connaissances en électricité;
 - expérience sérieuse du domaine de la maintenance machine;
 - familier de la maintenance « préventive »;
 - aptitude à résoudre des problèmes et à apporter des solutions;
 - ouvert aux techniques modernes;
 - sens de l'organisation.

Nous offrons: un horaire de travail libre ainsi que des prestations sociales de premier ordre.

Les candidatures seront adressées à notre service du personnel qui les traitera en toute discrétion.

28-194/4x4

La différence qui fait référence

Genève S.A. CH-2206 Les Geneveys-sur-Coffrane
Tél. 038/57 12 12 Fax 038 57 10 88

BOURSE

DOW JONES ↓	8.3.91 11.3.91	2955,20 2939,36
--------------------	-------------------	--------------------

ZURICH ↓	8.3.91 11.3.91	1056,40 1044,60
-----------------	-------------------	--------------------

\$ US ↑	Achat Vente	1,3495 1,3845
----------------	----------------	------------------

MÉTAUX PRÉCIEUX

Or	Achat	Vente
\$ Once	367.50	370.50
Lingot	16.100.—	16.350.—
Vreneli	106.—	121.—
Napoléon	96.—	105.—
Souver. \$ new	119.—	136.—
Souver. \$ old	124.—	136.—

Argent	Achat	Vente
\$ Once	4.05	4.25
Lingot/kg	177.93	186.86

Platine	Achat	Vente
Kilo Fr	18.167.—	18.400.—

CONVENTION OR

Plage or	16.500.—
Achat	16.150.—
Base argent	230.—

INVEST DIAMANT

Mars 1991: 245

A = cours du 8.3.91
B = cours du 11.3.91
Les cours de clôture des bourses suisses sont communiqués par le groupement local des banques

HORS BOURSE

Kuoni	A	B
22000.—	22000.—	

ACTIONS SUISSES

C. F. N. n.	1200.—	1200.—
B. Centr. Coop.	750.—	740.—
Crossair p.	550.—	530.—
Swissair p.	795.—	780.—
Swissair n.	675.—	675.—
LEU HO p.	1410.—	1405.—
UBS p.	3480.—	3440.—
UBS n.	730.—	710.—
UBS b/p	137.50	136.50
SBS p.	310.—	298.—
SBS n.	270.—	260.—
SBS b/p	275.—	265.—
C.S. hold. p.	1775.—	1750.—
C.S. hold. n.	353.—	342.—
BPS	1380.—	1365.—
BPS b/p	126.—	126.—
Adia Int. p.	890.—	835.—
Elektrowatt	3120.—	3120.—
Forbo p.	2440.—	2420.—
Galenica b/p	330.—	320.—
Holder p.	5470.—	5280.—
Jac Suchard p.	7500.—	7500.—
Landis n.	1190.—	1190.—
Motor Col.	1610.—	1600.—
Moeven p.	4750.—	4800.—
Bührle p.	550.—	530.—
Bührle n.	165.—	164.—
Bührle b/p	160.—	155.—
Schindler p.	5480.—	5450.—
Sibra p.	340.—	340.—
Sibra n.	325.—	310.—
SGS n.	1510.—	1525.—
SMH 20	170.—	170.—
SMH 100	526.—	515.—
La Neuchât.	810.—	800.—
Rueckv p.	3310.—	3300.—
Rueckv n.	2480.—	2380.—
Wthur p.	4010.—	3980.—
Wthur n.	3260.—	3200.—
Zurich p.	4450.—	4430.—
Zurich n.	3760.—	3720.—
BBC I-A	5020.—	4900.—
Ciba-gy p.	2910.—	2850.—
Ciba-gy n.	2650.—	2570.—
Ciba-gy b/p	2570.—	2490.—

Jelmoli	1690.—	1660.—
Nestlé p.	8220.—	8180.—
Nestlé n.	8030.—	8000.—
Nestlé b/p	1585.—	1550.—
Roche port.	7650.—	7500.—
Roche b/j	4350.—	4320.—
Sandoz p.	11075.—	11125.—
Sandoz n.	10500.—	10600.—
Sandoz b/p	2210.—	2190.—
Alusuisse p.	1130.—	1120.—
Cortailod n.	5500.—	5450.—
Sulzer n.	4800.—	4900.—

ACTIONS ÉTRANGÈRES

Abbott Labor	62.—	64.25
Aetna LF cas	61.50	61.50
Alcan alu	30.75	30.75
Amex	35.—	35.75
Am Cyanamid	76.50	76.50
ATT	45.25	45.—
Amoco corp	72.—	73.25
ATL Richf	174.50	178.—
Baker Hughes	38.75	39.25
Baxter	43.25	44.50
Boeing	68.50	67.75
Unisys corp	7.40	8.80
Caterpillar	75.—	75.—
Citicorp	21.50	21.25
Coca Cola	71.25	70.25
Control Data	17.50	16.75
Du Pont	52.25	51.25
Eastm Kodak	61.25	61.75
Exxon	74.50	75.50
Gen. Elec	92.—	90.75
Gen. Motors	54.50	54.50
Paramount	58.—	58.—
Halliburton	72.50	72.75
Homestake	22.—	23.50
Honeywell	82.—	82.50
Inco ltd	42.75	44.—
IBM	179.50	178.50
Litton	114.—	115.—
MMIM	122.50	124.50
Mobil corp	87.—	88.—
NCR	132.—	135.—
Pepsico Inc	44.75	44.50
Pfizer	145.—	146.50
Phil Morris	91.—	91.25
Phillips pet	38.75	38.—
Proct Gamb	115.—	119.50
Sara Lee	48.75	50.—
Rockwell	37.75	38.50
Schlumberger	87.—	87.50
Sears Roeb	44.—	43.—
Waste mgmt	58.75	58.—
Sun co inc	47.25	46.25
Texaco	88.—	88.—
Warner Lamb.	105.—	105.—
Akzo	44.50	45.50
Woolworth	78.75	79.25
Xerox	10.75	10.50
Zanith el	42.75	45.—
Anglo am	86.—	89.—
Amgold	33.—	33.25
De Beers p.	25.—	25.75
Cons. Goldf I	95.50	96.50
Aegon NV	78.50	80.—
ABN Amro H	28.50	27.50
Hoogovens	41.25	41.25
Philips	21.25	21.—
Robeco	75.50	75.75
Rolingo	72.25	73.25
Royal Dutch	112.50	112.—
Unilever NV	119.50	119.—
Basf AG	214.—	208.50
Bayer AG	236.—	230.—
BMW	440.—	434.—
Commerzbank	234.—	230.—
Daimler Benz	573.—	560.—
Degussa	316.—	306.—
Deutsche Bank	571.—	561.—
Dresdner BK	317.—	315.—
Hoechst	219.50	213.50
Mannesmann	255.—	255.—
Mercedes	467.—	462.—
Siemens	698.—	690.—
Schering	554.—	544.—
Thyssen AG	200.—	193.—
VW	340.—	324.—
Fujitsu Ltd	12.50	12.50
Honda Motor	15.—	15.50
Nec corp	17.—	17.—
Sanyo electr.	6.40	6.50
Sharp corp	15.25	15.—
Sony	69.—	68.50
Norsk Hyd n.	43.25	43.50
Aquitaine	86.—	84.75

NEW YORK

Aetna LF & CAS	A	B
Alcan	23.—	23.—

Motorola inc	62.—	62.—
Polaroid	26.—	26.—
Raytheon	77.—	77.—
Ralston Purina	54.—	54.—
Hewlett Packard	49.—	49.—
Texas Instrum	42.—	42.—
Unocal corp	27.—	27.—
Westingh elec	29.—	29.—
Schlumberger	62.—	62.—

NON REÇU

(Wertheim Schroder & Co.,
Incorporated, Genève)

TOKYO

Ajinomoto	1630.—	1640.—
Canon	1600.—	1610.—
Daiwa House	1980.—	2010.—
Eisai	2000.—	2070.—
Fuji Bank	2640.—	2630.—
Fuji photo	3680.—	3690.—
Fujisawa pha	1830.—	1840.—
Fujitsu	1250.—	1270.—
Hitachi chem	1350.—	1360.—
Honda Motor	1550.—	1560.—
Kanegafuji	768.—	762.—
Kansai el PW	2910.—	2930.—
Komatsu	1100.—	1120.—
Makita elec.	1890.—	1900.—
Marui	2210.—	2260.—
Matsush el I	1880.—	1870.—
Matsush el W	1650.—	1660.—
Mitsub. ch. Ma	900.—	888.—
Mitsub. el	797.—	785.—
Mitsub. Heavy	820.—	804.—
Mitsui co	775.—	786

RUGBY

Dure reprise Le RCC défait à Lausanne

● LUC - LA CHAUX-DE-FONDS 9-0 (9-0)

Les Chaux-de-Fonniers, qui n'ont pu reprendre un entraînement technique sur le terrain que jeudi passé à cause de la neige et malgré un match de préparation la semaine précédente à Yverdon, n'étaient pas très sûrs dans leurs automatismes. Malgré cela, ils étaient plutôt confiants.

Pour ce match de reprise, les conditions météorologiques n'étaient pas des meilleures; pluie, boue et température très fraîche. Les avants glissaient dans leurs poussées et les trois quarts restaient collés dans la gadoue.

Il fallait avoir une équipe très soudée à l'avant pour gagner les ballons rapidement et c'est certainement là que les Chaux-de-Fonniers ont le plus pêché. Les Lausannois ont profité de ce que leurs adversaires cherchaient leurs marques. Plus en harmonie, ils purent poser leur jeu devant. Ils marquèrent un essai vers la 20e minute de jeu, suite à une erreur de défense des Neuchâtelois qui, ajoutée à la pénalité qui suivit peu après, furent, à peu près, les seules occasions des universitaires et ils surent les exploiter!

La reprise voyait des «bleu et jaune» plus constructifs et plus dangereux, mais leur course contre le score devait rester vaine, l'état du terrain ayant émoussé le physique des joueurs et les Lausannois, forts de leur avantage, défendaient avec acharnement leur ligne.

La déception était de mise dans le camp chaux-de-fonnier après le match, car cette défaite sera lourde de conséquences en fin de championnat pour le titre de LNB qui reste toujours l'objectif de la saison.

Malgré cela, il faudra se reprendre et aller chercher deux points samedi prochain à Monthey, l'actuel leader de LNB.

RCC: Schallenberger, Spiller, Bettex, Egger, Kasteler, Remont, Carnal, Geinoz, Coudray (m), Lüthi (o), Forte, Landwerlin, Proven (Tranquille), Marron, Gerber. (pl)

JUDO

Reprise Les régionaux sur le tatami

Après la pause hivernale, les Loclois recevaient récemment les garnitures de La Chaux-de-Fonds et de Chamoson, pour le premier des huit tours de ce CSE 1991 de troisième ligue. Les combats étaient arbitrés par M. D'Agostino.

● La Chaux-de-Fonds bat Chamoson par 6-25 à 4-20.

● Le Locle bat Chamoson par 10-47 à 0-0.

Leplat bat Fracheboud par waza-ari; Morandi bat Mauron par ippon; Bruchon bat Parvex par ippon; Paroz bat Vejvara par ippon; Droux gagne par forfait (blessure du Valaisan Werlen).

● La Chaux-de-Fonds est battue par Le Locle 4-20 à 6-25.

Cuenat bat Leplat par ippon; Girardin bat Cretton par ippon; Wittwer perd contre Bruchon par ippon; Rüesch perd contre Morandi par ippon; Berruex perd contre Droux par ippon. (comm)

Abonné absent: Marcel Koller

Le Liechtenstein, un adversaire complaisant

Sur les 19 joueurs convoqués lundi matin à Kloten, seul Marcel Koller manquait à l'appel. Victime la veille d'un coup au tibia à Sion, le Zurichois avait préféré se soumettre à un examen radiographique, lequel, heureusement, n'a révélé qu'une simple contusion.

Koller devrait être présent ce mardi soir au stade municipal de Balzers pour un match international qui a tout de même été organisé à cause de lui! Sans l'expulsion du sociétaire des Grasshoppers à Miami contre la Colombie, les protégés de Stielike ne donneraient pas à la petite Fédération du Liechtenstein la possibilité de disputer la cinquième rencontre officielle de son histoire.

La sélection de la Principauté ne compte qu'un seul élément à avoir évolué à un plus haut niveau que la première ligue. Il s'agit du défenseur Gerhard Schädler, lequel porta les couleurs du FC Glaris en LNB.

DÉCOR CHAMPÊTRE

En fin de journée lundi, les Suisses se sont entraînés, dans de bonnes conditions, sur le terrain annexe du stade de Balzers, où d'ailleurs ils se produiront ce soir mardi. La pelouse principale ne possède pas d'éclairage. Une petite tribune officielle a été montée à la hâte et la presse se retrouvera perchée sur deux remorques de camions! Un talus abrupt, qui surplombe les berges du Rhin tient lieu de gradins. Plus de deux mille spectateurs sont attendus, assure-t-on.

Ueli Stielike s'est déclaré incapable de livrer une composition d'équipes. Il aimerait aligner tous les joueurs présents. Toutefois Hottiger et Bonvin, qui souffrent de légers ennuis musculaires, posent un problème au sélectionneur.

LES ÉQUIPES

L'arbitre, M. Oswald Gritsch, est du Liechtenstein. Le coach de l'équipe de la Principauté, Erich Burzle, devrait en principe présenter le «konze» suivant:

Stefan Wolfinger (FC Vaduz); Daniel Meier (USV Eschen); Roland Moser (SC Brühl); Gerhard Schädler (FC Hagglingen); Jürg Ritter (USV Eschen); Wolfgang Ospelt (FC Vaduz); Franco Rotunno (FC Vaduz); Harry Zech (USV Eschen); Manfred Frick (Bal-

zers); Stefan Hassler (USV Eschen); Patrick Hefti (FC Vaduz). - Remplaçants: Martin Heeb (FC. Schaan); Markus Gassner (FC. Triesenberg); Philippe Beck et Alex Quaderer (FC. Vaduz); Roger Zech (USV Eschen); Hans-Jörg Lingg (FC. Schaan).

Voici la liste des joueurs suisses:

Stefan Huber (Lausanne); Philipp Walker (Lugano); Herbert Baumann (Lucerne);

Andy Egli (Neuchâtel Xamax), Alain Geiger (Sion), Dominique Herr, Marc Hottiger (Lausanne), Peter Schepull (Servette); Jean-Michel Aebly (Lausanne), Thomas Bickel, Alain Sutter (Grasshoppers), Christophe Bonvin, Frédéric Chassot, Beat Sutter (Neuchâtel Xamax), Adrian Knup (Lucerne), Kubilay Turkiylmaz (Bologna), Heinz Hermann (Servette), Blaise Piffaretti (Sion). (si)

PARTI PRIS

L'arroseur arrosé

De qui se moque-t-on?

Une nouvelle fois, on prend le grand public pour un clown. Auguste n'a pas encore tout vécu. Heureusement, il est fier de vivre. Avec ses grands pieds, il peut se promouvoir d'assertions qui ne feront pas le bonheur de chaque membre inconditionnel du football. Nationalisme oblige, par Marcel Koller interposé.

On adjoindra à cette cause les instances dirigeantes de l'ASF qui mettent sur pied des rencontres bidon pour effacer les tares qu'elles trimbalent depuis des années.

On hurle avec les loups.

mais on ne s'aligne pas sur la loi du clan. Ponce Pilate aussi s'en lavait les mains.

Résultat: le profit et l'opportunité sont seuls maîtres.

Bravo les mentalités. Chapeau bas vis-à-vis des décideurs. On baisse son pantalon!

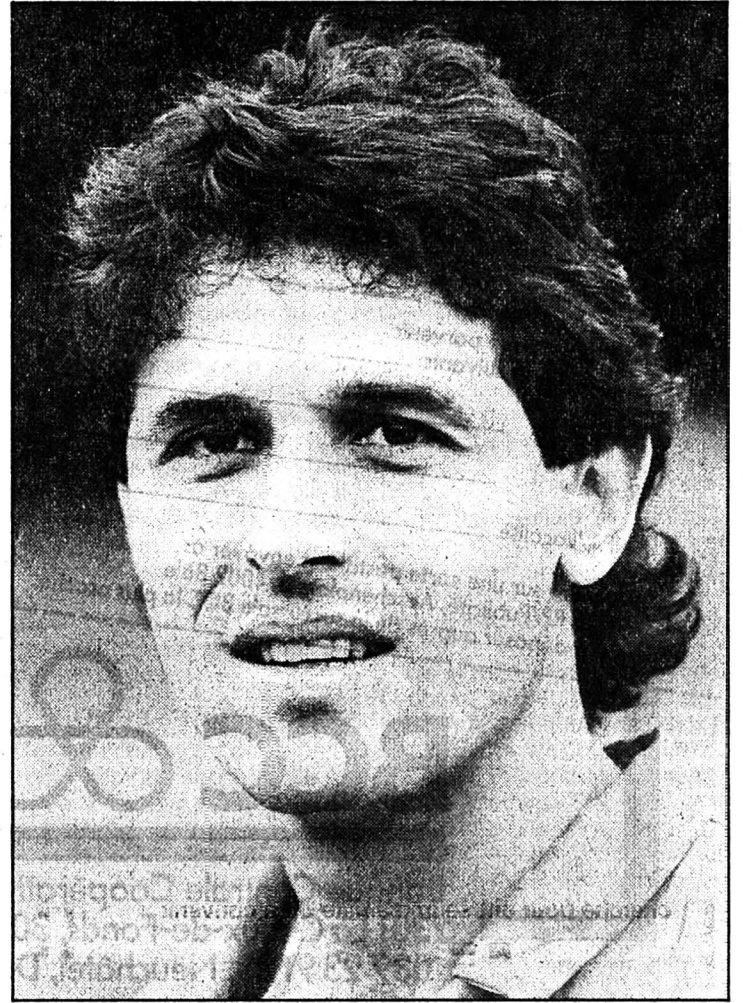
On se fout complètement de l'éthique sportive. Le chauvinisme aidant on se retrouvera peut-être au tour final de l'Euro 92.

Exploit gratifiant! On en doute. Les éléments considérés atteignent une telle valeur de déconsidération qu'on ne peut s'y associer. Cependant ils n'empêcheront pas une certaine catégorie de nationalistes oultranciers de se retendre les bretelles, ornées des edelweiss de la tradition. Question d'éthique nenni. Bravo

messieurs! Or ne voilà-t-il pas que le bel édifice échaudé s'écroule avec fracas. L'auteur de tous les tracés du gardien des lois, l'ASF se retrouve à la portion congrue.

L'élément par qui le scandale arrive - scandale entre parenthèses parce qu'il ne faut pas magnifier un acte délictueux, aussi bénin soit-il, et c'est le cas - ne doit pas interférer sur le jugement de justice. Une position que l'ASF s'est appropriée en voulant échauder sa propre justice en truquant et manipulant. C'est pourquoi dans un geste puéril, nous n'hésiterons pas comme les enfants - dans leur candeur - à lui faire fi les cornes. Chacun appréciera.

Gino ARRIGO



Sans l'expulsion de Marcel Koller à Miami, lors de Etats-Unis - Suisse, la rencontre de ce soir aurait-elle eu lieu? (Widler)

Mancini: Samp...agne à toutes les tables!

Les lacets mal lacés d'un AC lassé

Après «M» comme Marseille, «M» comme Mancini. Je vous M, moi non plus. Ce n'est pas du sublime Gainsbourg à la forme polie, mais du Milanais malmené à Marassi. Méconnaissable contre Marseille mercredi, le Milan mi-figue, mi-raisin maudit la 13e et poissarde lettre de l'alphabet.

«M» le magnifique a encore frappé. Les pinceaux de Mancini furent à la hauteur de la patte d'un Modigliani. L'homme du match vous salue. Dans les rangs de l'AC Milan, m... comme Cambronne est signalé par un gros astérisque dans le dictionnaire du franc-parlé populaire. Le retour du meilleur libero du monde n'y changea rien. Franco Baresi ne pouvait à lui seul étouffer le talent de Roberto Mancini. Ce jour-là, l'avant-centre génois présenta un cocktail fort de divers styles bien lacés autour des chevilles. Un zeste de Gullit, une pincée de Van Basten et un soupçon de Rijkaard.

L'AC Milan ne s'est pas remis de son demi-échec européen. Les Lombards sont certes encore à l'image de l'imbattable pur-sang des grands hippodromes, mais le jockey adéquat ne répond pas toujours présent. C'est un peu comme si Orson Welles chevauchait cette délicate monture en étant convaincu de passer la ligne d'arrivée, mais pas forcément en première position. Lourd constat.

Plus énergique et déterminée, la Sampdoria est parfaitement consciente que le convoité «scudetto» est à sa portée. La lutte finale pour l'obtention du titre a déjà craché quelques étincelles... et fait quelques malheurs. Réussites de Vialli (penalty, 52e) et Mancini (70e).

En déplacement à San Siro, la Juventus a définitivement perdu tout espoir de succéder au champion en titre Napoli, lui aussi enterré avant que le croque-mort n'ai eu le temps de prendre ses mesures. Confrontée à l'Inter, la «Vieille Dame» n'a pas souri de toutes ses dents. Très efficace sur le belge

sol de Liège, le Piémontais présumé nouveau a subi le jeu des protégés de Trapattoni. Toutefois, que se serait-il passé si Fortunato n'avait pas vu son tir repoussé par le montant de Zenga? Epongées, les sueurs froides des locaux ont rapidement élu domicile sur les fronts des visiteurs.

Récompensé avant-match, le «Ballon d'Or» Matthäus a violemment cadré le sanctuaire de Tacconi à la 36e minute, d'un tir décoché des 25 mètres. Orphelin de Brehme et Klinsmann, l'Inter s'est mis à l'abri à la 49e, quand Battistini reprit victorieusement un ballon précédemment expédié sur le poteau du gardien turinois. Sombre bilan pour la Juventus, qui devra de surcroît s'accrocher ferme en Coupe d'Europe dans l'optique de sauver une saison pour le moins décevante.

Les trois ballons catapultés par l'AS Roma au fond des filets d'Anderlecht, ont fait le bonheur des Parmesans. Fatigués, les gens de la capitale ont concédé une unité à l'équipe surprise du présent championnat. Autogol de Tempestilli (AS Roma) et réussite de Di Mauro.

La sauce bolognaise perd de sa saveur. Très jeune et privé de plusieurs titulaires, le club émilien s'est effondré en accueillant Genoa. Une triplette griffée Aguilera et bien des soucis pour l'entraîneur Radice.

Nul équitable à Florence, où Napoli et la Fiorentina ont livré

un excellent match. Chez les Parthénopeens, signalons l'absence de Maradona et Alemão.

Score nul et vierge à Bari, qui profite à la Lazio de Dino Zoff. Un résultat utile dans l'attente de voir un certain Gascoigne grossir les rangs du team laziale la saison prochaine.

Atalanta se défait de Lecce. Buts de Caniggia et Perrone. Virdis sauve l'honneur sur penalty.

Important succès de Cagliari aux dépens de Pisa. Réussites de Cornacchia et Fonseca. Bosco à Pisa.

Succès étriqué de Torino qui recevait le modeste Cesena. Buts de Lentini et Dino Baggio (frère de Roberto). Piraccini à Cesena.

24e journée: 18 réussites dont 6 par les joueurs étrangers.

Total spectateurs: 313.712.

Moyenne par match: 34.857.

Buteurs: Matthäus (Inter, 12), Klinsmann (Inter, 12), Vialli (Sampdoria, 12); Ciocci (Cesena, 11), Baggio (Juventus, 11), Bresciani (Torino, 11); Aguilera (Genoa, 10), Melli (Parma, 10); Padovano (Pisa, 9).

Prochaines rencontres dimanche 17 mars: Cesena - Roma, Genoa - Fiorentina, Juventus - Bologna, Lazio - Cagliari, Lecce - Torino, Milan - Atalanta, Napoli - Bari, Parma - Inter, Pisa - Sampdoria. Claudio CUSSIGH



Bourreau de l'AC Milan, Roberto Mancini (Sampdoria) marque le second but au gardien milanais Pazzagli. (AFP)

Taux intéressants auprès de la BCC

Compte de placement
Compte d'épargne
pour personnes âgées

5 1/4 %

Carnet de placement
Membres Coop
(CPMC)
au maximum

6 3/4 %

Compte de prévoyance 3^e pilier

7 %

Compte salaire/privé

4 1/2 %

Compte privé
jeunesse
Compte d'épargne
jeunesse

5 3/4 %

Compte
senior-actif

5 1/2 %

Veillez me faire parvenir
les documents suivants:

Nom _____

Rue/no _____

NPA/Localité _____

A coller sur une carte postale et envoyer à:
BCC, RP/Publicité, Aeschenplatz 3, 4002 Bâle
ou à déposer auprès de la succursale BCC la plus proche.

BCC & GZB

Banque Centrale Coopérative Société Anonyme
2301 La Chaux-de-Fonds, 30, av. Léopold-Robert,
039 23 91 23, Neuchâtel, Delémont, Porrentruy

offres d'emploi

L'ÉTAT DE

NEUCHÂTEL

cherche

POUR LE DÉPARTEMENT
DES FINANCES

un(e) secrétaire du Bureau cantonal du logement

à l'Intendance des bâtiments de l'Etat,
château de Neuchâtel, afin de renfor-
cer nos effectifs.

Ce(tte) nouveau(elle) collaborateur
(trice) aura pour tâche de seconder le
(la) préposé(e) au Bureau cantonal
du logement, de contrôler et gérer les
aides financières allouées dans le ca-
dre de la politique du logement, de
participer à la diffusion de l'informa-
tion auprès du public et d'assumer
l'ensemble des tâches administratives
du Bureau cantonal du logement.

Nous souhaitons engager une per-
sonne capable de travailler de manière
indépendante et pouvant justifier
d'une formation commerciale com-
plète, ayant si possible quelques an-
nées de pratique.

Autres qualifications requises:

- aptitude à assumer des responsabi-
lités,
- sens des relations publiques,
- connaissances informatiques en
tant qu'utilisateur,
- si possible, connaissances techni-
ques et/ou financières en matière de
logement

Obligations et traitement: légaux.

Entrée en fonction: de suite ou
daté à convenir.

Délai de postulation: jusqu'au
23 mars 1991.

Pour tous renseignements complé-
mentaires, prière de contacter M. Phi-
lippe Donner, architecte cantonal et
intendant des bâtiments de l'Etat, Châ-
teau, 2001 Neuchâtel.
☎ 038/22 36 01.

POUR LE DÉPARTEMENT
DE L'AGRICULTURE

un(e) employé(e) d'administration

pour le secrétariat du Département de
l'agriculture, à Neuchâtel, par suite de
vacance.

Tâches:

- travaux d'administration,
- correspondance,
- classement.

Exigences:

- formation commerciale complète
(CFC ou titre équivalent),
- très bonnes connaissances et prati-
que de la sténodactylographie,
- maîtrise de l'orthographe,
- connaissances en informatique
(machines à traitement de texte),
- discrétion.

Obligations et traitement: légaux.

Entrée en fonction: dès que possi-
ble.

Délai de postulation: jusqu'au
19 mars 1991.

POUR LE DÉPARTEMENT
DES TRAVAUX PUBLICS

un(e) dessinateur(trice) en génie civil

pour l'Office des routes cantonales,
Service des ponts et chaussées, à Neu-
châtel.

Le domaine de la construction des
routes vous intéresse.

Vous avez un CFC de dessinateur en
génie civil et si possible quelques an-
nées d'expérience. Vous avez l'esprit
d'initiative, du goût pour l'informati-
que (emploi du logiciel DAO et CAO)
et ne craignez pas d'assumer vos res-
ponsabilités. Alors, vous êtes la per-
sonne que nous cherchons.

Obligations et traitement: légaux.

Entrée en fonction: de suite ou
daté à convenir.

Délai de postulation: jusqu'au
19 mars 1991.

offres d'emploi

Ph. Du Bois & Fils SA
cherche pour entrée immédiate ou à
convenir jeune

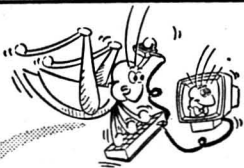
horloger complet ou rhabilleur

pour son service après-vente.
Bien au courant des mouvements
quartz et mécaniques ainsi que de
l'habillement.

Offres à:
Ph. Du Bois SA
Case postale 300, 2400 Le Locle ou
☎ 039/31 40 16.

28-140169

**Le jour
et
le soir**



Nous avons besoin
de plusieurs

opérateurs CNC

«tournage et fraisage».

pour des postes fixes et tem-
poraires.

Travail en équipe.

Patrice Blaser se fera un plai-
sir de vous renseigner
lors de votre appel
ou de votre
visite.

23 63 83

idealjob

Conseils en personnel

31, av. Léopold-Robert (Tour du Casino)
2300 La Chaux-de-Fonds
Neuchâtel 038/25 13 16

28-12610



CEC

BOÎTES OR ARGENT ET ACIER
BRACELETS OR ET ACIER

Nous désirons engager pour notre bureau TECHNIQUE un

DESSINATEUR- CONSTRUCTEUR

qui aura pour tâche principale l'étude et l'élaboration de
plans servant à la fabrication de boîte de montre de haut de
gamme.

Préférence sera donnée à candidat pouvant justifier de
quelques années d'expérience.

Des connaissances en DAO seraient un avantage.

Nous offrons:

- rémunération en fonction des capacités;
- cadre de travail agréable;
- prestations sociales de premier ordre;
- horaire libre.

Entrée en service: tout de suite ou à convenir.

Les candidats intéressés sont priés d'adresser leur offre de
services détaillée accompagnée des documents usuels à:

CEC SA
Service du personnel
Rue Numa-Droz 163-165
2300 La Chaux-de-Fonds
Tél. 039/23 42 23

28-12189

L'annonce, reflet vivant du marché

POUR LE DÉPARTEMENT
MILITAIRE

un comptable

pour l'arsenal cantonal de Colombier,
par suite de démission du titulaire.

Exigences:

- nationalité suisse,
- officier ou sous-officier supérieur
dans l'armée,
- formation commerciale complète ou
équivalente,
- capacité de traiter avec la troupe,
- la connaissance de la langue alle-
mande constituerait un avantage.

Obligations et traitement: légaux.

Entrée en fonction: de suite ou à
convenir.

Délai de postulation: jusqu'au
19 mars 1991.

*Les places mises au concours dans l'administration cantonale sont ouvertes indif-
féremment aux femmes et aux hommes.*

Les offres de service manuscrites, précisant le poste recherché, accom-
pagnées d'un curriculum vitae, ainsi que des copies de diplômes et de certificats,
doivent être adressées au Service du personnel de l'Etat, rue du Musée 1, case
postale 563, 2001 Neuchâtel, jusqu'à la date limite indiquée dans l'annonce.

28-119

offres d'emploi

Casa Suiza, para todas las regiones, busca

SEÑORAS

para vender cosmeticas a domicilio. Tiem-
po parcial, horario libre, formación asegura-
da. Tel. por la mañana: 039/31 45 35

22-300668

demandes d'emploi

employé de commerce

39 ans, maturité commerciale,
cherche changement de situation.
Expériences: bancaire (10 ans);
assurance (8 ans) industrie (1 an).
Ecrire sous chiffres 28-464401
à Publicitas, place du Marché,
2302 La Chaux-de-Fonds

COURSE A PIED

C'est fini

Ultime manche de la Coupe du Vignoble

La troisième et ultime manche de la Coupe du Vignoble s'est déroulée dans de bonnes conditions.

CLASSEMENT

Dames 1: 1. Jakob, Neuchâtel-Sport, 33'01". 2. Ducommun, Les Planchettes, 33'32". 3. Wyssen, Cortaillod, 34'08".
Dames 2: 1. Vitaliani, Cornaux, 30'37". 2. Cuhe, CEP, 31'29". 3. Thuler, Cornaux, 32'26".
Ecolières: 1. Moser, CEP, 43'20".
Elite: 1. Seghrouchni, Yverdon, 26'14". 2. Billod, CEP, 26'18". 3. Lederach, Team Adidas, 26'27". 4. Perrin, CADL Le Locle, 27'08". 5. Waelti, Fontainemelon, 27'11".
Vétérans: 1. Rosat, La Brévine, 27'29". 2. Furer, CEP, 28'23". 3. Jeanrenaud, Les Geneveys-s/ Coffrane, 28'56".
Cadets: 1. Fedi, Ski-Club Le Locle, 30'49".
Ecoliers: Kuerry, Ballaigues, 35'02".

CLASSEMENT FINAL

Dames 1: 1. Jakob, Neuchâtel-Sport.
Dames 2: 1. Cuhe, CEP.
Hommes: Billod, CEP.
Vétérans: 1. Furer, CEP.
Cadets: 1. Jeanneret, Le Locle.
Ecoliers: 1. Query, Ballaigues. (af)

billard

Martinez champion

Le Cercle des amateurs de billard (CAB) a fêté un nouveau titre ce week-end. En effet, l'Espagnol du club chaud-de-fonnier, Fulgencio Martinez, a remporté ce week-end à Saint-Gall le titre de champion suisse en Cadre II en battant tous ses adversaires lors de la finale.

divers

L'ASS sur la bonne voie

L'Aide sportive suisse a clôturé 1990, l'année de son jubilé, sur un bilan particulièrement réjouissant. Pour son vingtième anniversaire, elle a en effet totalisé la somme record de 4,6 millions de recettes, soit un demi-million (11%) de mieux que lors du précédent exercice.

SPORTS A LA TV

- TSR**
22.55 Hockey sur glace (demi-finale, troisième match).
DRS
22.20 Hockey sur glace (demi-finale, troisième match).
TSI
22.40 Hockey sur glace (demi-finale, troisième match).
FR3
13.00 Cyclisme (Paris - Nice).
ARD
23.00 Patinage de vitesse (championnats du monde). Hockey (play-off de Bundesliga).
Eurosport
13.00 Hockey NHL.
18.00 Football espagnol.
20.30 Patinage de vitesse (championnats du monde en direct).

L'écho du week-end



Les deux ex-sociétaires d'Ajax Amsterdam, Winston Haatrecht (La Chaux-de-Fonds, à gauche) et Etienne Verveer, se sont retrouvés dimanche à La Charrière. (Galley)

PLONGEON MANQUÉ

FCC - UGS, peu avant la pause. Roger Naef tente de relancer mais Pascal Besnard intercepte et part en contre. Oubliant manifestement que l'action se situe sur la ligne médiane, le libero chaud-de-fonnier tente de retenir son adversaire au prix d'un plongeon de désespoir. Heureusement, le Genevois échappe à la faute. Une faute qui aurait plus que probablement valu un carton rouge à son auteur. Ce qui aurait quand même été cher payé au vu de l'opposition.

L'ESPION DE GILBERT GRESS

Le 23 mars prochain, le FCC accueillera Servette pour le compte des 16es de finale de la Coupe de Suisse. Une échéance pour laquelle les Genevois ne laissent rien au hasard. Gilbert Gress avait ainsi délégué son adjoint Thierry de Choudens dimanche dernier à La Charrière afin de visionner un FCC dont on commence à parler, même au bout du Léman. A preuve, la TV romande s'en viendra tourner un sujet sur Roger Läubli et ses gars. La gloire, quoi...

IMPRESSIONNÉ

Franchement déçu par UGS, Thierry de Choudens s'est en revanche déclaré impressionné par le FCC. «Une bonne équipe...» Et de s'interroger sur la constance des numéros 7 et 6, Urosevic et Haatrecht en l'occurrence. «Le 7 est diablement dangereux. Quant au 6, est-ce qu'il joue toujours comme ça?» Presque toujours, tant il est vrai que l'adversaire est rarement aussi conciliant.

RETROUVAILLES

FCC - UGS ou l'occasion de retrouvailles colorées. Winston Haatrecht s'est en effet mesuré à son compatriote Etienne Verveer. Un duel qui a rapidement tourné court, le «violet» ne soutenant pas la comparaison avec le «jaune et bleu». Ce qui n'a pas empêché les deux ex-sociétaires de l'Ajax de se congratuler au coup de sifflet final. Et gare à la revanche, agendée au 8 juin prochain à Frontenex! (jfb)

LÉGÈRE CONFUSION

Samedi en fin d'après-midi aux Crétets. On jouait la deuxième mi-temps du match BBCC - Arlesheim féminin, et Sandra Rodriguez attendait que l'un des deux arbitres lui donne le ballon pour effectuer une remise en touche. Zorica Djurkovic était juste à côté pour recevoir la sphère orange. Sandra joua promptement la remise en jeu. Si promptement qu'elle adressa le ballon à l'arbitre! Tout le monde peut se tromper, non? L'incident est resté sans conséquence, «Zorca» rattrapant la confusion de sa coéquipière.

MUSCLÉ

Les débats ont été pour le moins musclés sous les papiers. L'Américaine Jocelynn McGilberry - 32 points et un nombre impressionnant de rebonds samedi - n'a en effet pas pour habitude de faire dans la dentelle. Rachel Favre et Chantal Krebs en savent quelque chose, qui ont plus souvent qu'à leur tour fait connaissance avec le parquet des Crétets. Boum-bada-

boum! Reste que les Chaux-de-Fonnières ont quand même eu le dernier mot.

AUX LANCERS-FRANCS

Il y a dix jours, l'équipe masculine du BBCC avait perdu contre Regensdorf pour n'avoir su transformer la kyrielle de lancers-francs qui lui avait échoué. Samedi, c'est le contraire qui s'est produit. Car, à plus d'une minute de terme, Arlesheim menait encore 74-71. Les Bâloises ont alors commis trois fautes stupides, au grand désespoir de leur coach. Aux «1 + 1», Zorica Djurkovic (4 sur 4) et Noémi Gritti (2 sur 2) n'ont pas laissé passer leur chance, qui ont assuré leur succès de brillante manière.

OISEAU DE MAUVAIS AUGURE

Jacques Kuhne était tout sourire au premier tiers: non seulement Star Chaux-de-Fonds menait aisément les débats contre St-Imier (4-1), mais il venait d'apprendre que Champéry menait 2-1 contre Monthey, résultat annoncé sur le champ au micro. «Ils n'auraient pas dû l'annoncer: on est capable de commencer à mal jouer. Et pour une fois qu'on joue bien dans ces finales...» Mais les Stelliens ont continué sur leur lancée par la suite, dernier tiers mis à part.

«ET M...!»

L'annonce du résultat final de Champéry - Monthey a été accueillie mi-figue, mi-raisin dans les vestiaires de Star. «On sait ce qui nous reste à faire, maintenant.» Quand les Stelliens ont appris que Champéry menait 3-1 à un moment donné, ils n'ont pourtant pas réussi à contenir quelques jurons de dépit. Un ange nommé Cambronne passait par là...

BEAU JOUEUR

Stefan Ionescu était beau joueur au sortir du match: «Star mérite incontestablement sa victoire. Je souhaite à l'équipe de Neiningen de s'imposer mardi à Monthey, et de gagner le match de barrage. Ce serait bien qu'une équipe de notre groupe fasse le grand saut. Bonne chance à eux!» Puisent les vœux de l'entraîneur imérien accompagner les Stelliens ce soir.

L'ÉLÈVE ARRIGO SACCHI

Lu dans le programme du FC Lugano, en légende d'une photo montrant l'entraîneur milanais Arrigo Sacchi et Marc Duvillard en grande conversation: «Sacchi et Duvillard, prophètes du football moderne.» Si, si: vous avez bien lu! On y apportera quelques nuances:

- a) Au contraire de Sacchi, Duvillard n'a encore jamais encaissé le moindre but à domicile contre l'Olympique de Marseille.
- b) Si Sacchi peut compter sur l'appui de trois mercenaires (Gullit, Van Basten et Rijkaard), Duvillard est mieux loti, puisqu'il a contraint Englund (quatrième étranger) à suivre le match Lugano - NE Xamax depuis les tribunes.
- c) Sacchi et son équipe ne peuvent pas se vanter d'avoir pris, au cours du même championnat, cinq points en trois

matchs au même adversaire (Duvillard et Lugano l'ont fait contre NE Xamax).

Conclusion: l'élève Sacchi était certainement venu demander des conseils au maître Duvillard ce jour-là. De là à imaginer que Marc Duvillard est à la base des succès milanais...

PROCHE DU RENVOI

On a frisé le renvoi dimanche à Lugano. Il a en effet plu la majeure partie de la semaine passée au Tessin, et notamment les 86 heures (1) qui ont précédé la matinée du dimanche. La pelouse a été inspectée quelques heures avant le match et, si elle était correcte, elle n'en a pas moins gêné les acteurs, qui ont eu affaire à un terrain très gras et qui s'est rapidement détérioré.

JAUNE FONCÉ

35e minute de jeu du match Lugano - NE Xamax. Manfreda contrôle un ballon sur le flanc droit du terrain. André Egli, dont on sait qu'il ne ménage pas ses encouragements, a alors hurlé: «Walter! Vas-y! Vas-y, Walter! Fonce! Vas-y!» Walter (ré: Fernandez) y est allé, et tellement bien qu'il a tout ramassé: le ballon, le joueur... et un carton jaune! Moins de soixante secondes plus tard, il récidivait sur la personne d'Hertig. Le latéral xamarien n'est pas resté loin du carton rouge. (rt)

SOUS LE CHARME

Trouver la patinoire de Dübendorf n'est pas chose facile et arriver à l'heure dans ce stade de glace l'est encore moins surtout un jour comme samedi où la circulation était des plus denses sur les autoroutes. Mais, voir un match dans le stade de glace de im Chris est un véritable plaisir tant l'architecture des lieux est accueillante. A l'image d'ailleurs des gens du club. Un de nos confrères est lui tombé sous le charme, qui n'arrêta pas de dire à qui voulait l'entendre - aux gens de Neuchâtel YS surtout - qu'avec une patinoire pareille Dübendorf méritait de monter en LNB. Ce qui ne fut pas forcément du goût de tout le monde.

QUELLE FOI

Si les remarques de ce sympathique plumitif froissèrent les oreilles de certains, les commentaires mégaphoniques des supporters de Neuchâtel YS ne furent pas forcément mieux accueillis à Dübendorf. On nota au passage que lesdits supporters neuchâtelois semblent habitués d'une foi inébranlable, qui même à 4-0 dans le premier tiers criaient «Egalisez, égalisez» dans leur porte-voix. Qui a dit que la foi pouvait rendre aveugle?

INDIFFÉRENCE

Si la patinoire de Dübendorf a beaucoup de charme, elle n'en attire pas pour autant un grand nombre de spectateurs. Ainsi, on n'avait jamais vu autant de monde à Im Chris que samedi passé (1050 spectateurs) pendant toute la saison. De plus, on ne peut pas dire que la région zurichoise se sente très concernée par les exploits des

gens de Dübendorf. C'est ainsi qu'à Kloten, lors du match qui opposait les aviateurs à Lugano pour le compte des demi-finales des play-off, lorsque à l'heure de la première pause le speaker annonça le score de la rencontre entre Dübendorf et Neuchâtel YS les spectateurs manifestèrent... une profonde indifférence. Tu parles d'une solidarité cantonale!

DES NOUVELLES DE VUILLE

Auteur du quatrième but zurichois, Jean-Daniel Vuille se sent bien à Dübendorf, mais ne compte pas y finir ses jours. Il envisage ainsi un petit retour au pays. Histoire de retrouver ses racines sans doute car quand on est ingénieur dans un aéroport militaire de la banlieue zurichoise, ce ne doit pas être drôle tous les jours. Ayant aussi accompli d'indéniables progrès sur la glace, il ambitionne d'évoluer en LNB, même si jouer une saison supplémentaire en première ligue ne serait pas une catastrophe pour celui qui rêvait de se frotter à ses anciens coéquipiers du HCC dans ce tour de promotion. (jc)

ET LA PRESSE?

Pour un journaliste sportif, suivre un match à Fribourg tient de la gageure. Auparavant, il faut prendre soin de téléphoner, de s'accréditer, et patati et patata.

Dans les coulisses de Saint-Léonard, plusieurs bruits circulent. Dont celui qui dit que dès la saison prochaine, les journalistes ne disposeront plus de places «privilegiées» et se retrouveront derrière un but.

Le calcul du président Martinet est simple: les plumitifs - au nombre de 60 - occupent une place privilégiée. Une place qui se vendrait 800.-- annuellement. Multiplié par 60, le président de FR Gottéron a vite fait le calcul. Les temps sont décidément très durs pour les médias.

À BAT LE MARCHÉ NOIR

La rencontre FR Gottéron - Berne s'est jouée à guichets fermés. Ce n'est pas un scoop. Certains petits malins ont pensé que le marché noir représenterait une bonne affaire. Ils se sont mis le doigt dans l'oeil.

Surtout parce que le match était retransmis sur écran géant dans la Halle du Comptoir de Fribourg, 1000 personnes avaient payé frs 5.- d'entrée. Dans cette halle, on jouait aussi à guichets fermés. Ce qui veut dire qu'une heure avant le match, devant la patinoire de Saint-Léonard, certains quidams vendaient des billets au prix d'achat. On n'était pas au concert de Pink Floyd!

COUP DE COMMERCE

Ayant le début de match à Fribourg. Le speaker de service annonce - à grands fracas - que des «maillots originaux de couleur rouge, ceux de l'équipe d'Union soviétique, imprimés aux noms de Bykov et Khomutov, sont en vente au car du fan's club. Pour la modique somme de frs 135.--. C'est donné...»

Que oui. Avec cent balles, de nos jours, on ne va même plus à la Migros...

JOURNALISTE PRIS À PARTIE

Pas content, le président Martinet. Au terme de la rencontre, il s'en est pris verbalement au reporter de la DRS (TV suisse allemande). La scène n'était pas triste. Il lui a dit ceci: «Une équipe de hockey sur glace n'est pas seulement composée de deux joueurs, à savoir Bykov et Khomutov. Il y a aussi les autres.»

Visiblement, notre confrère n'était pas sur la même longueur d'onde. A charge de revanche. (gs)

CYCLISME

Rominger seul leader Le Suisse domine Paris - Nice

Tony Rominger, suivi de cinq de ses coéquipiers, mène le classement de la 41e édition de Paris-Nice, avec plus d'une minute d'avance sur ses principaux rivaux, avant même que la course n'ait véritablement débuté. Neuvième, l'Irlandais Sean Kelly, accuse un passif de 1'12". 12e, Laurent Fignon est à 1'17", 19e, Phil Anderson est à 1'33". «Ce sont mes adversaires les plus tenaces. Même si, honnêtement, je me sens plus fort que Kelly, je ne peux pas écarter un septuple vainqueur de Paris-Nice, même si Anderson me paraît plus dangereux. Quant à Fignon, il me paraît super, mais je le soupçonne de ne pas faire la course à fond, de se réserver pour Milan - San Remo.»

CLASSEMENTS

1re étape (contre-la-montre par équipe à Nevers, 47 km): 1. Toshiba (Rominger, Chaubet) 57'21" (moy. 49,248 km/h); 2. PDM (Kelly, Van den Akker) à 56"; 3. Castorama (Fignon, Marie) à 1'07"; 4. Motorola (Andreu,

Hampsten) à 1'11"; 5. Lotto (Criquelion, Museeuw) à 1'21"; 6. Z (LeMond, Capelle) à 1'23"; 7. RMO (Caritoux, Madiot) à 1'39"; 8. Gatorade (Bugno, Kummer) à 1'46"; 9. Ariostea (Argentin, Götz) à 1'49"; 10. TVM (Capiot, Uslamine) à 1'50"; 11. Tonton Tapis (Roche) à 1'51"; 12. Histor (Kappes) à 2'18"; 13. Seul (Pensec) m.t.; 14. Amaya (Cubino) à 2'40"; 15. Telekom (Bölts) à 3'22".

Classement général: 1. Rominger (S) 1 h 05'50"; 2. Chaubet (Fr) à 4"; 3. Lance (Fr) m.t.; 4. Jalabert (Fr) à 15"; 5. Louviot (Fr) à 18"; 6. Gayant (Fr) à 20"; 7. Van den Akker (Ho) à 1'06"; 8. Marie (Fr) à 1'07"; 9. Kelly (Irl) à 1'12"; 10. Van Aert (Ho) à 1'14"; 11. Flicher (Fr) m.t.; 12. Fignon (Fr) à 1'17"; 13. Andreu (EU) à 1'18"; 14. Bagot (Fr) à 1'22"; 15. Arnould (Fr) à 1'23".

PROCHAINE ÉTAPE

Aujourd'hui mardi 12 mars, 2e étape (Cusset - St-Etienne, 157 km), avec les cols du Beau-Louis, de la Charme et de Saint-Thomas. (si)



Arrigo Sacchi (à gauche) et Marc Duvillard: entre prophètes... (tiré du programme du FC Lugano)

● offres d'emploi



NEUCHÂTEL
L'ÉTAT DE

cherche

POUR LE DÉPARTEMENT
DE L'INTÉRIEUR

un(e) employé(e)
d'administration

pour la Centrale d'encaissement des
hôpitaux neuchâtelois, à Neuchâtel,
par suite de démission honorable du
titulaire.

- Exigences:**
- CFC ou diplôme de l'Ecole de commerce ou titre équivalent;
 - travail à temps complet nécessitant des connaissances en informatique ou des dispositions pour acquérir la formation nécessaire en cours d'emploi;
 - entregent et capacité de travailler de manière indépendante.

Obligations et traitement: légaux.

Entrée en fonction: 1er avril 1991 ou date à convenir.

Délai de postulation: jusqu'au 15 mars 1991.

Les places mises au concours dans l'administration cantonale sont ouvertes indifféremment aux femmes et aux hommes.

Les offres de service manuscrites, précisant le poste recherché, accompagnées d'un curriculum vitae, ainsi que des copies de diplômes et de certificats, doivent être adressées au Service du personnel de l'Etat, rue du Musée 1, case postale 563, 2001 Neuchâtel, jusqu'à la date limite indiquée dans l'annonce.

28-119

Sportive, fougueuse, confortable: la Peugeot 205 GTI



GTI

Le plaisir au volant ou la puissance d'un moteur musclé allié au son cristallin d'un chaîne stéréo hors pair. Essayez la Peugeot 205 GTI Miami et découvrez son riche équipement GTI:

- verrouillage central avec télécommande
- lève-glaces électriques
- sièges sport et volant sport gainé cuir
- quatre freins à disque, ventilés à l'avant
- projecteurs supplémentaires
- 88 kW/120 cv (ECE) tirés de 1905 cm³
- chaîne stéréo Pioneer avec lecteur CD
- jantes en alliage léger spéciales avec pneus taille basse
- peinture spéciale bleu métallisé.

La gamme Peugeot 205 propose d'ailleurs 18 autres modèles: 3 et 5 portes, version cabriolet, avec boîte manuelle ou transmission automatique à 4 rapports, moteurs diesel ou à essence de 44 kW/60 cv (ECE) à 88 kW/120 cv (ECE) - à partir de 13 995 francs (205 Look ou Junior 3 portes).

Peugeot 205 GTI Miami, Fr. 24 600.- (ill.).

Peugeot 205 GTI, Fr. 22 650.-.

Financement et leasing avantageux par Peugeot Talbot Finance.

Super-offre de reprise!

PEUGEOT 205

LE SACRÉ NUMÉRO.



Joliat INTERIM

2300 La Chaux-de-Fonds
Av. Léopold Robert 58

Intégrité, exactitude, sens des responsabilités et esprit d'initiative sont les traits de caractère que notre client recherche chez

UN OU UNE COMPTABLE

- ses principales responsabilités engloberont
- contentieux;
 - contrôle comptabilité générale;
 - bouclement;
 - responsable facturation clients et fournisseurs.

Un poste d'avenir et une rémunération intéressante vous sont offerts.

28-12318

039/23 27 28

● offres d'emploi

NETTOYAGE

Nous cherchons, pour remplacement, une personne méticuleuse et de toute confiance pour le nettoyage de nos bureaux, environ une heure par jour de 18 à 19 heures.

Se présenter ou téléphoner à la Société de Banque Suisse, avenue Léopold-Robert 16-18, La Chaux-de-Fonds, ☎ 039/27 51 11.

28-12403

Publicité intensive, Publicité par annonces

ERVESA SA Le Locle

MÉCANIQUE GÉNÉRALE

Nous cherchons pour tout de suite ou date à convenir.

PROGRAMMEUR CNC

Nous offrons:

- travail varié et indépendant;
- salaire en fonction des capacités.

Les personnes intéressées sont invitées à prendre contact par téléphone ou à envoyer les documents usuels à:

ERVESA SA 2400 Le Locle
Jambe-Ducommun 6a, ☎ 039/31 35 72

28-14163

● divers

TUBAGE ET CONSTRUCTION DE CHEMINÉES
en acier inoxydable garantie: 10 ans
REYMOND GIRARDIN
Maître ramoneur
Stand 3 - Tél. 038/53 34 41 - CERNIER

Le saviez-vous?

Nettoyages de duvets et oreillers
Transformation en grandeurs nordiques
Service rapide dans la journée, mercredi et jeudi
Pour tous vos problèmes de literie, votre spécialiste vous conseille à domicile.
Le spécialiste de la literie
Frédry Bourquin
TAPISSIER-DÉCORATEUR
Place du Marché
☎ 039/28 44 32
La Chaux-de-Fonds
Fermé le lundi



TOURS AUTOMATIQUES

Relever le défi dans un groupe industriel connu dans le monde entier

Nous cherchons pour renforcer notre département marketing-ventes, aider à organiser un service important et collaborer à la mise en œuvre de notre nouvelle ligne de produit «centre de décolletage CNC», un

responsable du service technique-vente

- Profil requis:**
- ingénieur ETS en mécanique (ou apparenté);
 - parfait bilingue (français-anglais ou français-allemand);
 - âge 30 à 45 ans;
 - expérience dans un poste similaire et à responsabilités dans le domaine de la machine-outil;
 - intéressé à la fois par la technique et le contact client;
 - décideur, organisateur et gestionnaire;
 - ouvert aux techniques nouvelles.

Nous offrons: un horaire de travail libre ainsi que des prestations sociales de premier ordre.

Les candidatures seront adressées à notre service du personnel qui les traitera en toute discrétion.

28-194/4x4

La différence qui fait référence

ASSA S.A. CH- 2206 Les Geneveys-sur-Coffrane
Tél. 038/57 12 12 Fax 038 57 10 88

Vous connaissez les boîtes, les bracelets de montres et leurs composants.

Technico-commercial de formation mécanique, capable, ordonné et bon organisateur d'atelier, vous êtes alors le collaborateur que nous cherchons comme

● employé de fabrication

pour la gérance et l'ordonnement de notre département «reprises».

Notre entreprise, renommée, offre d'excellentes conditions de travail et toutes meilleures prestations.

La possibilité existe de vous procurer un logement confortable de 4 pièces à proximité de l'usine.

Les personnes intéressées sont priées d'adresser leurs offres sous chiffres 450-3012 chez ASSA Annonces Suisses SA, faubourg du Lac 2, 2001 Neuchâtel.

L'annonce, reflet vivant du marché

Du côté de l'ANVB

Dames

DEUXIÈME LIGUE

NUC III - Colombier II 2-3. Bevaix I - Savagnier 1-3. Marin I - Le Locle 3-0. Chaux-de-Fonds - Cerisiers 1-3-1.
Classement: 1. Chaux-de-Fonds I 13-26. 2. Bevaix I 13-20. 3. Colombier II 13-18. 4. Cerisiers-G I 13-16. 5. Savagnier 13-8. 6. NUC III 13-6. 7. Marin I 13-6. 8. Le Locle I 13-4.

TROISIÈME LIGUE

Bevaix II - Corcelles-C 3-0. Peseux - Pts-de-Martel I 2-3.
Classement: 1. Bevaix II 12-22. 2. Cerisiers-G 11-18. 3. Chaux-de-Fonds II 11-12. 4. Pts-de-Martel I 12-12. 5. Val-de-Travers I 12-12. 6. Peseux 11-10. 7. Corcelles-C 11-6. 8. Ancienne Chx-de-Fds 12-0.

QUATRIÈME LIGUE

Bellevue - Val-de-Ruz I 3-1. Le Locle II - NUC IV 0-3. Boudry I - St-Aubin 3-0. Colombier III - Lignières 3-1.
Classement: 1. Nuc IV 13-26. 2. Val-de-Ruz Sport I 13-18. 3. Bellevue 13-16. 4. Boudry I 13-14. 5. Lignières 13-10. 6. Le Locle II 13-10. 7. Colombier III 13-10. 8. St-Aubin 13-0.

CINQUIÈME LIGUE

Val-de-Ruz II - Cressier 0-3. Les Verrières - Gym Boudry II 3-1. Marin II - Bevaix III 3-1.
Classement: 1. Cressier 12-24. 2. Les Verrières 12-20. 3. Pts-de-Martel II 12-18. 4. Boudry II 12-14. 5. Val-de-Ruz Sport II 12-6. 6. Marin II 12-6. 7. Bevaix III 12-4. 8. Val-de-Travers II 12-4.

JUNIORS A1

NUC I - Val-de-Ruz 3-1.

JUNIORS A2

Chaux-de-Fonds - Le Locle 1-3.

Juniors B

Lignières - NUC III 1-3. Nuc III - NUC I 3-1.

Messieurs

DEUXIÈME LIGUE

Val-de-Ruz I - NUC I 3-1. Boudry I - Marin I 3-1. Bevaix I - Le Locle I 3-0.
Classement: 1. Val-de-Ruz Sport I 11-18. 2. Bevaix I 11-16. 3. Chaux-de-Fonds I 10-14. 4. NUC I 11-14. 5. Boudry I 11-8. 6. Marin I 12-8. 7. Le Locle I 12-0.

QUATRIÈME LIGUE

Savagnier - Chaux-de-Fonds III 0-3.

JUNIORS A

Val-de-Ruz - Colombier I 1-3. NUC - Chaux-de-Fonds 3-2. Le Locle - Bevaix 3-0.

COUPE NEUCHÂTELOISE

Les huitièmes de finale étant terminés, nous donnons le programme des prochains matches des quarts de finale de cette coupe.

Équipes féminines: Bevaix II (F3) - Bevaix I (F2), Peseux (F3) - Chaux-de-Fonds I (F2), Corcelles-C (F3) - Colombier II (F2), Cerisiers-G II (F3) - Colombier JFA.

Équipes masculines: NUC I (M2) - GS Marin I (M2), Val-de-Ruz I (M2) - Bevaix (M2), Chaux-de-Fonds JMA - Val-de-Travers (M4), Colombier III (M3) - NUC JMA.

Un rappel tous ces matches ont pour échéance le 3 mai 1991.

COMMUNIQUÉ

Le VBC Cressier invite tous les sportifs intéressés par le volleyball à deux séances d'information et de démonstration les vendredi 15 et 22 mars 1991 à 19 h à la halle de gymnastique de Cressier. (sp)

basketball

Blonay perd

Dans le tour de promotion en LNB, Blonay s'est incliné dimanche dans la salle de Regensdorf, qui se fait de plus en plus dangereux pour La Chaux-de-Fonds. Les Zurichois ont gagné 99-89 (55-49). Le classement (8 m): 1. La Chaux-de-Fonds 14 pts. 2. Regensdorf 12. 3. Blonay 12. 4. Viganello 8. 5. Epalinges 6. 6. Wetzikon 6. 7. Versoix 4. 8. Arlesheim 2.

Le temps des regrets

Le NUC avait les moyens de faire mieux en LNA. Pourtant...

Voilà, depuis samedi la saison est terminée pour l'équipe féminine de Neuchâtel Université Club (NUC). Promues en LNA l'année passée, la formation universitaire reprend l'ascenseur avec deux petits points en poche et militera à nouveau en LNB en 1991-92. Pourtant, les Neuchâteloises ont souvent semblé capables de faire mieux. C'est du moins l'avis de leur entraîneur Lucia Banhegyi et du responsable technique Claude Zbinden.

par Julian CERVIÑO

Suite à la première - et la dernière - victoire des universitaires face à Fribourg samedi à la halle Omnisports les gens du NUC ont nourri beaucoup de regrets. «C'est bien la preuve que nous aurions pu nous imposer plus souvent, regrette Lucia Banhegyi. Comme je l'ai toujours dit, nous avons les moyens de nous maintenir.» Les propos de la Hongroise résumant l'impression de plus d'un membre du club.

VRAIMENT AFFREUX

Seulement voilà, cette saison au NUC la tête n'a pas suivi. «C'est vrai, c'est une question d'état d'esprit, répète Lucia

Banhegyi. Je suis arrivée dans une équipe où les filles jouaient depuis longtemps ensemble et où les problèmes personnels étaient nombreux. Nous avons ainsi passé beaucoup de temps à régler les divergents. De plus, notre Américaine n'a pas été en mesure de «tirer» l'équipe.»

C'est peut-être justement au moment d'acquiescer leur renfort étranger que l'inexpérience des dirigeants neuchâtelois a été la plus apparante. «C'est certain, admet Claude Zbinden. S'il nous fallait répéter ce genre d'opération nous l'aborderions différemment.» Reste que Claude Zbinden qualifie cette saison d'intéressante. Un avis que ne partage pas Lucia Banhegyi qui, selon ses dires, a vécu une sorte de calvaire. «C'était vraiment affreux, confie-t-elle. A la fin, tout le monde en avait marre.»

ENVIE DE FAIRE MIEUX

C'est dire si la Hongroise ne gardera pas un très bon souvenir de sa première saison sur les bords du lac de Neuchâtel. «Je n'ai jamais vécu une expérience pareille, soupire-t-elle. Pour moi, cela a été un échec total. Mais, j'ai envie de montrer que je peux faire mieux avec une équipe qui en veut.»

Il est donc probable que la Hongroise reste fidèle au club



L'apport de Dylan Duncan a été insuffisant aux yeux de beaucoup.

(Schneider)

universitaire. «J'hésite encore, déclare-t-elle. Je veux savoir quel contingent j'aurais à disposition avant de me prononcer. En tout cas, il faudra que cela change.»

Eh bien, Lucia Banhegyi, dont les dirigeants souhaitent reconduire le contrat, va être

servie. En effet, cinq filles dont les deux passeuses Béatrice Schaedeli et Sylvia Robert, ainsi que Anouck Visinand, Florence Meyer et Dylan Duncan ne joueront plus au NUC. De fait, pour l'instant, l'on sait que Uta von Beust et Claudine Rossel seront toujours là au moment de la reprise. Tandis

que Paola Passarini et Sylvie Carbonnier feront leur retour. Il reste donc à régler les cas de Sandra Ibañez, Karine Aebly et Loraine Bouquet.

Une chose est sûre, une ère nouvelle va commencer pour le NUC.

J. C.

Un rendez-vous traditionnel

Le tournoi scolaire du VBCC le 27 mars



Le Pavillon des sports accueillera à nouveau le tournoi scolaire du VBCC. (Schneider)

Pour la 29e fois, les fidèles organisateurs du VBC La Chaux-de-Fonds mettent sur pied leur traditionnel tournoi scolaire qui aura lieu mercredi après-midi 27 mars dès 12 h 30 au Pavillon des sports. Comme toutes les années, ces joutes tant attendues sont ouvertes aux élèves des écoles supérieures et aux apprentis.



Les volleyeurs en herbe intéressés par ce tournoi pourront s'inscrire dans trois catégories. La catégorie C sera réservée aux jeunes gens des écoles supérieures et apprentis, les équipes devant être composées d'élèves de la même classe ou du même degré. Ces consignes seront valables dans la catégorie D réservée aux jeunes filles. Reste la catégorie M qui sera elle mixte et libre où les âges limites des joueurs seront 16 et 23 ans.

Chaque formation inscrite sera composée de 7 joueurs qui ne pourront pas compter plus de deux licenciés à la FSVB. En catégorie mixte, il devra toujours y avoir trois garçons et trois filles sur le terrain.

Les formulaires d'inscription seront à disposition au Gymnase cantonal, à l'Ecole supérieure de Commerce et au CPJN (Paix 60). Les élèves du Locle peuvent remettre leurs inscriptions à André Ramseier, professeur d'éducation physique (halle des Jeannerets). Lesdites inscriptions devront être remises jusqu'au mercredi 20 mars avec des noms d'équipes brefs, originaux et décents.

Rappelons que la participation d'adultes exerçant déjà une profession n'est pas admise, que l'inscription à ces joutes est gratuite et que des médailles récompenseront les vainqueurs. Le programme paraîtra ultérieurement dans ces colonnes. (comm-imp)

L'espoir subsiste

La «deux» de Colombier s'est bien battue

● GUIN - COLOMBIER 3-2 (7-15; 15-3; 15-4; 11-15; 15-8)

Eh oui, la seconde de Colombier n'a pas perdu tout espoir. Loin de là même! Pensez que cette formation actuellement classée dernière est allée crânement montrer ses qualités chez l'éternel troisième ou second du classement de première ligue!

Les Colombiens se sont faits plaisir et pour une fois, ils n'ont pas eu à courir après un score déficitaire. En effet, ces derniers ont enlevé leur premier «premier» set du championnat, en dominant nettement leurs adversaires plus huppés sur le papier. Après ce set de rêve, la «deux» a connu deux sets d'angoisse où la ligne d'attaque, parfois mal épaulée, n'a pas été à la hauteur.

Au quatrième set, la perspective d'un tie-break a eu le mérite d'attiser l'appétit des

Neuchâtelois et d'enfin (!) les souder. Leur performance s'en est évidemment trouvée améliorée, et le 11-15 nullement usurpé. Et pour le tie-break? Las, las et hélas! A 2-1 pour Guin, l'arbitre a commis vraisemblablement une de ses uniques erreurs sur l'ensemble du match en ignorant un block-out. Un incident qui a malheureusement échauffé inutilement les esprits et a surtout totalement déconcentré certains joueurs. Dommage, car vraiment samedi Colombier a montré un très bon niveau de jeu.

Alors contre Belfaux ce sera un véritable quitta ou double. Une place de relégué pour deux équipes: Sierre ou Colombier?

Arbitres: MM. Moser et Cotting.

Colombier: Perrenoud, Brugger, Bettinelli, Hiltbrunner, Vaucher, Meyer, Di Chello, Mayer, Cosandier. (sp)

Sursaut positif

Victoire des Noirmontains à domicile

● LE NOIRMONT - TATRAN BERNE 3-2 (15-7 15-12 13-15 12-15 15-6)

En s'imposant lors de leur dernière rencontre à domicile face à leur bête noire Tattran, les pensionnaires du GVN ont connu un sursaut d'orgueil positif.

Bien dans leurs marques d'entrée de cause, les locaux ont aisément remporté les deux premiers sets et semblaient s'acheminer vers un succès en trois petits sets, puisqu'ils menaient provisoirement la troisième manche par 6 à 2.

Malheureusement, peut-être un peu déconcentrés par le manque de réaction adverse, les Teignons choisirent ce moment-là pour retomber dans leur travers habituel. Jusque-là irréprochables en réception et

en relance, ces derniers ont effectué un nombre impressionnant d'erreurs individuelles et ont donc offert l'opportunité à leurs adversaires du jour d'égaliser à deux sets partout.

Si au début du tie-break personne n'aurait osé parier un kopek sur les chances de succès des protégés de l'entraîneur T. Egger, tant ces derniers jouaient mal, ils ont réussi à déjouer leurs détracteurs en revenant à leur meilleur niveau.

Salle des Genevez: 15 spectateurs.

Arbitres: MM. Lenweiter et Kammermann.

Le Noirmont: Egger, Stornetta, Nagels, F. Benon, Farine, C. Benon, Baumgartner, Schmid.

Notes: Le Noirmont joue sans Y. Willemin. (teg)

En détente

Défaite du NUC II en terre bernoise

● KÖNIZ - NUC II 3-0 (15-5 15-9 15-6)

Avec un contingent restreint et pour son avant-dernier match, le NUC a choisi de jouer la carte «détente». N'ayant plus rien à perdre, les Neuchâteloises ont fait jouer tout le monde, en essayant de ne pas trop se crispier sur le résultat.

Dans le premier set, le NUC approchait la jeune équipe de Köniz jusqu'à 4-4, avant de se laisser totalement dépasser. Lors de la deuxième manche,

les Bernoises eurent un peu plus de peine. Elles menaient 8-1 quand une superbe série de service adverse réduisit la marque à 8-6. De belles défenses suivirent: le NUC s'était remis en selle. Hélas, une joueuse de Köniz se blessa, ce qui eut pour effet de déconcentrer le NUC, qui n'évitait alors plus le bloc bernois.

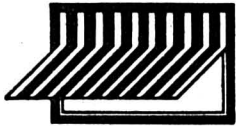
Quant au troisième et dernier set, il fut bref et sous entière domination bernoise.

NUC: Veuve, Schick, Bobillier, Gutknecht, Schaerer, Bornand, Musy, Jenni. (jj)

Construction

Bâtir solide

Hugli Stores, volets S.A.



2042 Valangin
Stores roulants - Stores lamelles - Stores toile
Volets bois + aluminium
☎ 038/57 26 66 - Fax 038/57 25 10 28-640



Matériaux sa Cressier

TOUT POUR LA CONSTRUCTION

Bureau à La Chaux-de-Fonds, rue du Locle 23
☎ 039/26 54 00 - Fax 039/26 07 38
Bureaux + Dépôt à Cressier 28-12755

Vous savez que le «bon marché» est toujours «trop cher»!
Pour vos fenêtres - Verrières - Vêrandas - Jardins d'hiver
Portes et devantures

adressez-vous au spécialiste assurant un super rapport qualité-prix

DONAX SA, NEUCHÂTEL

30, avenue des Portes-Rouges ☎ 038/25 25 01 28-464



PAUL STEINER SA

CONSTRUCTIONS MÉTALLIQUES
SERRURERIE

La Chaux-de-Fonds
☎ 039/28 24 24 - Fax 039/28 24 54 28-12644

espace & habitat

«VOTRE PARTENAIRE»

67, av. Léopold-Robert, 2300 La Chaux-de-Fonds, ☎ 039/23 77 77/76 28-12185

● offres d'emploi

Votre avenir nous passionne

* **STABLE** *

Employée de commerce français/espagnol

avec d'excellentes connaissances d'anglais.

Pour le département des ventes d'une importante entreprise de la ville.

Nous cherchons une personne ayant de l'intérêt pour l'informatique, le traitement des commandes, le suivi des dossiers, les contacts téléphoniques avec les clients, la facturation.

Si votre profil correspond à notre demande, contactez **Martine Ryser** qui se fera un plaisir de vous rencontrer. 91-584



PERSONNEL SERVICE

Placement fixe et temporaire

Votre futur emploi sur VIDEOTEX * OK #

Av. Léopold-Robert 65 • 2300 Chaux-de-Fonds • 039/23 04 04

● offres d'emploi

Je cherche

jeune fille

aimant la vie de famille pour aider au ménage dans petite pension pour dames au Val-de-Ruz. Proximité bus. Possibilité de suivre les cours en économie familiale au CPLN, en vue de l'obtention du certificat d'employée de maison après un an. Entrée: début août 1991.

☎ 038/53 38 74 28-341154



Nous cherchons

horlogers rhabilleurs bijoutiers

très qualifiés

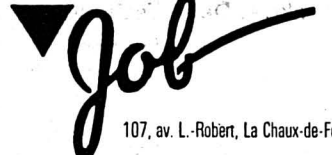
tapissiers

pour des postes à Genève.

Entrée à convenir.

Nous attendons vos appels au 022/731 30 66 et vous donnerons de plus amples informations. 91-713

PARTNER



107, av. L.-Robert, La Chaux-de-Fonds

A la hauteur de vos ambitions!

Nous recherchons au plus vite pour un important garage de la place

mécanicien auto (CFC)

- Possédant une bonne expérience.
- Apté à assumer des responsabilités.
- En mesure de seconder le chef d'atelier.
- Motivé par son travail.
- Place stable et bien rémunérée.
- Excellentes conditions de travail.
- Engagement immédiat ou à convenir.



Pour de plus amples renseignements, contactez au plus vite M. Hasler. 91-176

Tél. 039/23 22 88



OSCILLOQUARTZ

Qui permet à nos produits d'être très fiables?

Un électronicien ou MAET avec CFC

Vous avez une bonne expérience des composants électroniques. Vous savez diriger du personnel. Vous avez de l'entregent pour établir de bons contacts, tant à l'interne qu'à l'externe. Vous êtes entreprenant et avez le sens des responsabilités. Alors...

de nos fournisseurs et des éléments en retour après sous-traitance.

Si ce poste vous intéresse, envoyez votre postulation avec curriculum vitae à M. R. Jeannet, OSCILLOQUARTZ, case postale, 2002 Neuchâtel 2.

Nous souhaitons vous confier le poste de **RESPONSABLE DU CONTRÔLE D'ENTRÉE**. Au sein d'un petit groupe, vous aurez la responsabilité de l'organisation du travail, de la détection de toute anomalie des composants reçus

Pour toute information complémentaire, appelez le 038/355 222.

pour obtenir le succès sur le plan mondial dans les domaines de l'horlogerie et de la micro-électronique, il faut relever beaucoup de défis. C'est la raison pour laquelle nous cherchons des collaborateurs(trices) aux qualités comme les vôtres. Appelez-nous. SMH

KLA INSTRUMENTS CORPORATION world leader in testing equipment for semi conductor manufacturing industries is now seeking highly qualified individuals for its new facility in Neuchatel.

We are mandated to seek:

SOFTWARE DESIGN ENGINEER

to adapt and develop customized software for our automated semiconductor test systems to meet individual customer requirements. Candidates should have a university degree in Computer Science or a related field and have programming experience in Unix, C+, 8085, and 8086 assembly languages.

ACCOUNTANT

to be solely responsible for the complete accounting function including general ledger and preparation of monthly profit + loss and balance sheet statements. Candidates ideally will already have experience of working in multi-national companies to tight deadlines.

Both positions require fluency in English.

SECRETARY

to handle all aspects of office administration. Candidates must be bilingual in French and English while German is a distinct advantage. The ideal candidate will have previous experience in a multi-national company and be able to work independently.

Please submit the usual documents and your current salary to Mr. Werner Vogt, ref. 48.



APINNOVA sa

Fritz-Courvoisier 40
CH-2300 La Chaux-de-Fonds
☎ 039/28 76 56

APPUI À L'INNOVATION

28-12591

Publicité intensive, Publicité par annonces



OSCILLOQUARTZ

Qui aide à une gestion efficace?

Un(e) comptable diplômé(e)

Vous êtes en possession d'un diplôme fédéral de comptable. Vous avez une bonne expérience de la comptabilité financière et analytique. Votre âge se situe aux environs de 30 ans, vous êtes dynamique, connaissez l'anglais et avez le sens des responsabilités. Alors...

financier, notre nouveau(velle) collaborateur(trice) pourrait par la suite atteindre une position de cadre dans notre société.

Si ce poste vous intéresse, veuillez envoyer votre postulation avec curriculum vitae à M. R. Jeannet, OSCILLOQUARTZ, case postale, 2002 Neuchâtel 2. Pour tout renseignement appelez le 038/355 222.

pour obtenir le succès sur le plan mondial dans les domaines de l'horlogerie et de la micro-électronique, il faut relever beaucoup de défis. C'est la raison pour laquelle nous cherchons des collaborateurs(trices) aux qualités comme les vôtres. Appelez-nous. SMH

Nous vous offrons un travail intéressant et varié dans le cadre d'une petite équipe: participation à l'élaboration du budget et aux prévisions, travaux de boucllements et d'analyses, coûts industriels, etc. Prévu, dans un premier temps, pour seconder notre responsable



OSCILLOQUARTZ

Qui assure la satisfaction de nos clients?

UN ÉLECTRONICIEN

Vous avez un CFC d'électronicien ou de MAET. Vous êtes intéressé par le service après-vente. Vous savez être disponible et avez le sens des responsabilités. Alors...

Si ce poste vous intéresse, envoyez votre postulation avec curriculum vitae à M. R. Jeannet, OSCILLOQUARTZ, case postale, 2002 Neuchâtel 2.

Nous vous offrons un travail intéressant et varié dans le cadre d'une petite équipe dynamique: Réparation de nos oscillateurs à quartz et de nos instruments générant des fréquences de haute stabilité pour les télécommunications, la navigation (positionnement) et la métrologie.

Pour toute information complémentaire, appelez le 038/355 222.

pour obtenir le succès sur le plan mondial dans les domaines de l'horlogerie et de la micro-électronique, il faut relever beaucoup de défis. C'est la raison pour laquelle nous cherchons des collaborateurs(trices) aux qualités comme les vôtres. Appelez-nous. SMH

SKI ALPIN

Succès pour Vreni La Glaronaise s'impose au Canada

Championne du monde à Saalbach, Vreni Schneider n'avait encore jamais triomphé, cette saison, en slalom, au niveau de la Coupe du Monde. C'est désormais chose faite, puisque la Glaronaise s'est imposée dans le slalom de Lake Louise, au Canada.

Au terme des deux manches, la skieuse helvétique (26 ans) a devancé de 33 centièmes de seconde la surprenante Suédoise Kristina Andersson. Cette dernière a été la seule à parvenir à menacer Vreni Schneider dans ce slalom marqué par de nombreuses éliminations, lors de la première manche. Troisième, l'Autrichienne Anita Wachter se retrouve, en effet, reléguée à plus d'une seconde.

Avec ce succès, le seizième acquis dans un slalom de Coupe du Monde, Vreni Schneider a préservé ses chances de remporter le classement de la spécialité. Elle n'a toutefois plus droit à l'erreur puisque, avant le dernier slalom de la saison, son retard sur Petra Kronberger se monte encore à seize points.

Cette dernière, qui est d'ores et déjà assurée de remporter pour la deuxième fois consécutivement le classement général de la Coupe du Monde, avait renoncé à prendre le départ de ce slalom en raison d'une blessure à un pied recoltée dans le slalom géant de la veille. (si)

Classements

Slalom de Lake Louise: 1. Schneider (S) 1'26"22. 2. Andersson (Su) à 0"33. 3. Wachter (Aut) à 1"12. 4. Chauvet (Fr) et Pusnik (You) à 1"23. 6. Fernandez-Ochoa (Esp) à 1"44. 7. von Grünigen (S) à 1"70. 8. Salvenmoser (Aut) à 2"04. 9. Guignard (Fr) à 2"13. 10. Köllerer (Aut) à 2"89. 11. Völker (EU) à 2"92. 12. Oberhofer (It) à 3"08. 13. Gersch (All) à 3"09. 14. Berge (No) à 3"10. 15. Parisien (EU) à 3"34.

Coupe du monde. Dames. Général: 1. Kronberger (Aut) 293. 2. Merle (Fr) 176. 3. Günther (Aut) 149. 4. Bournissen (S) 141. 5. Schneider (S) 132. 6. Wachter (Aut) 118. **Slalom:** 1. Kronberger (Aut) 68. 2. Fernandez-Ochoa (Esp) 67. 3. Salvenmoser (Aut) 63. **Nations:** 1. Autriche 1932 (Dames 1171 + Messieurs 761). 2. Suisse 959 (437 + 522). 3. Allemagne 689 (472 + 217).

GAINS

Sport-Toto
3 x 13 Fr. 17.645,20
83 x 12 Fr. 637,80
1.097 x 11 Fr. 48,30
7.298 x 10 Fr. 14,60

Toto-X
1 x 6 Fr. 181.497,80
1 x 5+cpl Fr. 13.933,90
47 x 5 Fr. 852,20
1.138 x 4 Fr. 35,20
14.239 x 3 Fr. 3,—

Loterie suisse à numéros
5 x 5+cpl Fr. 106.107,50
230 x 5 Fr. 4.675,10
11.503 x 4 Fr. 50,—
191.527 x 3 Fr. 6,—

Le maximum de 6 numéros n'a pas été réussi. Somme approximative du premier rang au prochain concours: 3.000.000 fr.

Joker
1 x 6 Fr. 1.104.806,—
4 x 5 Fr. 10.000,—
47 x 4 Fr. 1.000,—
458 x 3 Fr. 100,—
4.400 x 2 Fr. 10,— (si)

Les JO en vue
Les Mondiaux débutent aujourd'hui à Munich

Les ténors du patinage artistique, qui se retrouveront depuis aujourd'hui jusqu'à dimanche à Munich pour les championnats du monde, auront déjà l'esprit tourné vers Albertville et les Jeux olympiques de 1992, où un certain nombre d'entre eux rêvent de mettre un terme glorieux à leur carrière. A onze mois de ce rendez-vous, il faudra marquer des points dans l'esprit des juges, qui offrent traditionnellement, plus ou moins consciemment, une prime à la notoriété.

Ainsi, en danse, où la médaille d'or olympique s'annonce, a priori, comme la plus disputée des quatre mises en jeu à Albertville, les Français Isabelle et Paul Duchesnay, éternels dauphins des couples soviétiques, ont-ils décidé de tenter un véritable coup de poker en remaniant totalement leur programme libre, par rapport aux championnats d'Europe de Sofia, en janvier dernier.

NOUVEAU PROGRAMME

Abandonnant «Réflexion», un thème relativement hermétique, qui avait moins marqué les esprits que «Missing», l'an passé, le frère et la sœur ont décidé de monter, en cinq semaines, une suite au programme sur l'oppression des peuples en Amérique du Sud, qui leur avait valu cinq notes parfaites de 6,0 et une victoire dans le programme libre des championnats du monde de Halifax.

Avec ce «Missing II», ils ont peut-être une bonne carte à jouer à Munich, où ils bénéficieront du soutien du public allemand (ils vivent et s'entraînent en Bavière, à Oberstdorf). En effet, le moral des Soviétiques Marina Klimova et Sergei Ponomarenko, champions du

monde en 1989 et 1990, pourrait se ressentir des accusations — qui se sont avérées sans fondements — de dopage, dont Marina Klimova a fait l'objet à Sofia.

UN QUADRUPLE EN PRIME

Surya Bonaly se présentera à Munich tout auréolée de son titre européen. Compte tenu des absences pour blessure de la tenante du titre, l'Américaine Jilly Trenary, et de sa plus sérieuse rivale européenne, l'Allemande Evelyn Grossmann, la jeune Réunionnaise ne devrait pas être loin du podium. En prime, elle tentera de réussir un quadruple saut, pensum qu'elle s'impose en vain depuis la saison dernière.

Malgré tout, les favorites seront la Japonaise Midori Ito, championne du monde 1989, et l'Américaine Tonya Harding, qui vient de réussir un triple axel aux championnats des Etats-Unis, en battant Kristi Yamaguchi, autre Américaine aux dents longues.

Le titre masculin devrait se jouer entre le Canadien Kurt Browning, vainqueur des deux dernières éditions, et son dauphin d'Halifax, le Soviétique Victor Petrenko, impressionnant champion d'Europe à Sofia. A suivre également l'Américain Chris Bowman, qui travaille depuis un an avec l'ancien champion canadien Toller Cranston, célèbre pour son patinage inventif.

En couples enfin, les Canadiens Isabelle Brasseur et Lloyd Eisler tenteront de jouer les trouble-fête dans la lutte que se livreront les Soviétiques Natalia Michkoutienok et Artur Dimitriev d'une part, et leurs dauphins des championnats d'Europe, Elena Bechke et Denis Petrov.

PRÉSENTE PARTOUT

A Munich, la Suisse sera présente dans les quatre disci-



Sergei Ponomarenko et Marina Klimova seront-ils à même de défendre leur titre à Munich? (TASS)

plines. Chez les messieurs, Oliver Höner devrait réussir le meilleur résultat. Mais le Zurichois a connu des ennuis de santé ces derniers temps et il a dû réduire considérablement son entraînement. Pour ses septièmes championnats du monde, il aura de la peine à rééditer son huitième rang de 1989, le meilleur classement qu'il a obtenu jusqu'ici.

A 14 ans seulement, Sabrina Tschudi en sera à sa première expérience d'un rendez-vous majeur. Une situation que connaissent également Saskia et Guy Bourgeois, engagés dans l'épreuve par couples.

Enfin, en danse, Diane Gerencser et Bernard Columberg, 18es en 1989 mais 24es seulement l'an dernier, auront pour

principal objectif la qualification pour le programme libre, qui ne réunit que les vingt meilleurs couples. (si)

Le programme

Mardi, 12 mars. 12 h: danses imposées. 19 h 00: cérémonie d'ouverture. 20 h 30: programme original des couples.
Mercredi, 13 mars. 13 h 30: programme original messieurs. 19 h 30: libre des couples.
Jeudi, 14 mars. 14 h:

danses originales. 19 h 30: libre des messieurs.
Vendredi, 15 mars. 13 h 30: programme original des dames. 19 h 30: libre de la danse.
Samedi, 16 mars. 14 h: libre des dames.
Dimanche, 17 mars. 14 h: gala de clôture.

BASKETBALL

Une nouvelle défaite
1re ligue: Uni NE perd à domicile

● **UNI NE - MARLY 84-99 (48-36)**
Après quatre défaites, il fallait qu'Université réagisse contre Marly surtout qu'elle avait laissé une forte impression lors de son match contre Opfikon samedi passé. Les spectateurs présents ce samedi auraient pu croire que l'histoire vécue samedi contre les adversaires d'outre-Sarine allait se répéter, car le départ universitaire fut des plus percutants: contres, contre-attaques, réussite à mi-distance, etc...

Comme Von Dach donnait le tournis à son adversaire et que Perrier, aidé par Musolino, s'occupait des rebonds et des paniers lors d'attaques directes, Université se détacha pour atteindre le mi-temps avec un avantage de 12 points. Bien que mis en garde par leur coach, les joueurs d'Uni balbutièrent leur basket en début de deuxième mi-temps. Marly en profita pour prendre la tête après avoir ramené le score à la parité. Comme un malheur n'arrive jamais seul, Musolino dut quitter le terrain pour 5 fautes,

comme Cossetini, et Von Dach perdit sa réussite à mi-distance, ce qui affaiblit passablement le rendement de l'équipe. Mail: 30 spectateurs. Arbitres: MM. Boedts et Ritschard. **UNI NE:** Mollard, Beljakovic (6), Von Dach (31), Papin, Cossetini (3), Perrier (17), Geiser, Musolino (16), Béguin (11). **Marly:** Binz (3), Caola (15), Schrago (27), Bugnin (5), Frossard (19), Fragnière (2), Dafflon, Bersier (28), Demierre.

Près de l'exploit
Corcelles inquiète Martigny en Valais

● **CORCELLES - MARTIGNY 83-87 (45-46)**
Il a manqué un rien pour que les Neuchâtelois créent la sensation. Et dire que Corcelles est en danger de relégation... A ne plus rien y comprendre! Par sa combativité, par son jeu d'équipe, Corcelles a plu et a fait oublier ses prestations mitigées de ce deux dernières sorties. Corcelles est sur la bonne voie, comme le relevait Krähenbühl: «Nous avons besoin d'entraînement pour nous mettre en jambe et, cette semaine, nous avons pu nous entraîner deux fois.» Ainsi, les Neuchâtelois entrèrent directement dans le match et posèrent passablement de problèmes à des Valaisans peu habitués à jouer dans une petite salle.

route les visiteurs mais tant Daadoucha, Rudy et Errassas manquèrent seul sous le panier. Martigny avait évité le pire, et refaisait surface au bon moment, grâce à ce diable de Riedi qui, à lui seul, perça une défense peu attentive et en mal à se replier. Ainsi, le visiteurs, avec bonheur rejoignirent les vestiaires avec un viatique de 1 point. La deuxième mi-temps fut également de toute beauté avec de belles combinaisons de part et d'autre. Mais Martigny était toujours devant et Corcelles dut courir après le score, car les Valaisans répliquèrent à chaque fois aux contres neuchâtelois. **Crêt-du-Chêne:** 25 spectateurs. **Arbitres:** MM. Mariotti et Schneider. **Corcelles:** N. Rudy, Guglielmoni, Jordi, Daadoucha (5), S. Rudy (25), Krähenbühl (6), Clerc, Pilloud (8), Wavre (29), Errassas (10). **Martigny:** Riedi (22), Descartes, Doche (7), Imholz (8), Bernet (19), Giroud (21), Scorano, Genin (25), Squillaci (4). **Notes:** Corcelles sans Müller (toujours plâtré). Sortis pour 5 fautes: Bernet (39e) et Giroud (40e). Corcelles réussit 7 tirs à trois points (5 x S. Rudy et 2 x Errassas), 18 lancers-francs sur 28 et commet 19 fautes. **Au tableau:** 5e: 16-11; 10e: 24-18; 15e: 34-29; 25e: 50-54; 30e: 56-60; 35e: 70-74. (sch)

Avec les sans-grade

Dames
PREMIÈRE LIGUE
Prilly - Union NE 54-40
CLASSEMENT FINAL
1. Troistorrents 26 points. 2. Versoix 24. 3. Martigny 18. 4. Prilly 16. 5. Epalinges 12. 6. Union NE 8. 7. Lausanne Ville 2.
JUNIORS
Arlenheim - Chx-de-Fds 60-45
Fémina Berne - Uni NE 59-24
Uni NE - Arlesheim 38-50
Chx-de-Fds - City Fribourg 47-70
Chx-de-Fds - Uni Bâle 89-51
CLASSEMENT
1. Fémina Berne 17-32. 2. City Fribourg 17-30. 3. Rapid Bienne 17-26. 4. Pratteln 15-24. 5. Arlesheim 17-16. 6. Uni Neuchâtel 16-14. 7. La Chaux-de-Fonds 16-14. 8. Bulle 15-10. 9. Birsfelden 15-8. 10. Villars 16-0 (un

match forfait). 11. Uni Bâle 15- moins 4 (deux matches forfaits).
Messieurs
DEUXIÈME LIGUE
Saint-Imier - Val-de-Ruz 80- 72
Auvornier - Université II 74-106
CLASSEMENT
1. Fleurier I 10-14. 2. Université II 8-12. 3. Val-de-Ruz I 9-12. 4. Auvornier 8-8. 5. Saint-Imier 9-8. 6. Union II 8-6. 7. Marin 10-2.
TROISIÈME LIGUE
Cortailod - Neuchâtel 50 112-68
Val-de-Ruz II - Chx-de-Fds II 110-76
Littoral - Chx-de-Fds II, 48-105, est transformé en 2-0 forfait.
CLASSEMENT
1. Val-de-Ruz II 9-18. 2. Cortailod 10-14. 3. Tellstar 6-6. 4. La Chaux-de-Fonds II 8-6. 5. Littoral 9-6. 6. Neuchâtel 50 10-6. 7. Fleurier II 8-4.

JUNIORS ESPOIRS
Rapid Bienne - Université 81-64
Corcelles - Université 35-96
CLASSEMENT
1. Université 8-14. 2. La Chaux-de-Fonds 6-10. 3. Val-de-Ruz 7-8. 4. Rapid Bienne 4-2. 5. STB Berne 5-2. 6. Corcelles 6-0.
CADETS
Fleurier - Université 20-132
CLASSEMENT
1. Université 9-18. 2. La Chaux-de-Fonds 6-10. 3. Union NE 7-8. 4. STB Berne 5-2. 5. Rapid Bienne 6-2. 6. Fleurier 7-2.
SCOLAIRES
ST Berne - Union NE 48-56
Rapid Bienne - ST Berne 41-93
CLASSEMENT
1. La Chaux-de-Fonds 5-10. 2. Union NE 6-8. 3. ST Berne 6-8. 4. Marin 5-2. 5. Rapid Bienne 6-0.

Le temps des regrets

L'équipe féminine du NUC aura terminé la saison en beauté en battant Fribourg lors de son dernier match en LNA. Pourtant, cette victoire aura confirmé que les Neuchâteloises avaient les moyens de faire beaucoup mieux en LNA. Ainsi, du côté des universitaires c'est maintenant un peu le temps des regrets.

► 13

Ne pas lâcher son (Dav)os!

Match capital pour Neuchâtel YS

Ainsi donc, Neuchâtel YS s'est magistralement «planté» samedi à Dübendorf. Dommage. Ce revers compromet déjà partiellement les chances de promotion du gang dirigé par Jiri Novak. Corollaire, le droit à l'erreur n'existe désormais plus, ce qui signifie que les Neuchâtelois se doivent d'obtenir au moins un point ce soir face au HC Davos. Une tâche qui s'annonce pour le moins ardue face à la prestigieuse formation grisonne qui ambitionne de remonter en LNB... et qui paraît en avoir les moyens.

par Laurent WIRZ

Encore champion suisse en 1985, Davos a depuis vertigi-

A vos places

Pour les personnes désirant assister au match et éviter une attente fastidieuse aux caisses, signalons qu'il est possible de réserver des places mardi dès 14 heures au numéro de téléphone 038/24 17 19. Qu'on se le dise! (Imp)

neusement chuté, se retrouvant dans le purgatoire de la première ligue. Mais sous l'égide de Lance Nethery (son ancien Canadien vedette des années 80), les Grisons ont réappris à gagner et à se battre, au point de faire figure de grand favori dans la course à la promotion.

«Nous avons envoyé Eugène Lapointe, le coach d'Université, pour analyser le jeu de Davos. D'après ses renseignements, c'est une équipe qui est très forte, très équilibrée. Les joueurs patinent bien et travaillent beaucoup», résume Jiri Novak, visiblement impressionné par son adversaire du jour.

Cependant, Neuchâtel YS dispose lui aussi d'arguments intéressants. Comme Davos, l'équipe contient un mélange de gars d'expérience et de jeunes avides de progresser. Dans ce contexte, le mental pourrait bien faire une fois encore la décision.

Mais cet aspect n'a guère montré les Neuchâtelois à leur avantage samedi à Dübendorf, eux qui ont encaissé quatre buts dans les trois minutes initiales. Un vrai coup de massue! «Je n'avais jamais vu cela, c'est incroyable. J'ai visionné la cassette du match et j'ai constaté que les quatre réus-

sites étaient consécutives à des erreurs individuelles», analyse le Tchèque. «Ensuite, nous avons fait le jeu, mais la chance n'était pas avec nous dans les conclusions». Et voilà comment Neuchâtel YS a perdu un match qui semblait à sa portée...

Les play-off ont au moins un avantage, c'est que la succession des rencontres ne permet pas aux joueurs de trop «ruminer» après une défaite aussi amère que celle de samedi.

«Désormais, nous n'avons plus le choix. Nous sommes obligés de gagner si nous voulons monter». Le message est clair!

FATIGUE PSYCHOLOGIQUE

En terre zurichoise, les gars de Novak ont-ils accusé une certaine fatigue? «Oui. Le problème, c'est que tous les joueurs travaillent et qu'on joue trois fois par semaine. Mais je pense que la fatigue est surtout d'ordre psychologique. Les matches contre le HCC nous ont coûté beaucoup de forces», confirme le boss neuchâtelois.

Ce soir, il est possible que quelques modifications soient apportées à l'alignement des «orange et noir». «Je me déci-



Beat Schlapbach: la victoire à tout prix. (Henry)

derai à l'issue de l'ultime entraînement. Plusieurs joueurs ne sont pas à 100%, mais tous sont susceptibles de jouer». Novak sait que cette

confrontation peut être capitale pour l'avenir du club. Dès lors, il espère que son équipe évoluera à son meilleur niveau et ne lâchera pas son (Dav)os! L.W.

A l'affiche

Ce soir
LNA
Play-off, demi-finales (best of five), troisième manche
20.00 Berne - FR Gottéron.
20.15 Lugano - Kloten
Berne mène 2-0, Lugano et Kloten en sont à 1-1.

Promotion-relégation LNA/LNB
20.00 Coire - Ajoie
Lausanne - Rapperswil
Sierre - Olten

CLASSEMENT

1. Olten	5 4 1 0	30-11	9
2. Coire	5 3 0 2	29-34	6
3. Sierre	5 2 1 2	21-23	5
4. Rapperswil	5 1 2 2	22-26	4
5. Ajoie	5 2 0 3	21-25	4
6. Lausanne	5 1 0 4	25-29	2

LNB, contre la relégation
20.00 GE Servette - Martigny
Herisau - Langnau
Lyss - Bülach

CLASSEMENT

1. Bülach	4 3 1 0	209-165	46 (39)
2. Martigny	4 2 1 1	169-157	39 (34)
3. Herisau	4 1 1 2	179-156	39 (36)
4. Langnau	4 3 0 1	171-186	35 (29)
5. Lyss	4 1 1 2	155-192	35 (32)
6. Servette	4 0 0 4	107-248	10 (10)

Première ligue
20.00 Neuchâtel YS - Davos

CLASSEMENT

1. Dübendorf	1 1 0 0	4-2	2
2. Davos	0 0 0 0	0-0	0
3. Neuchâtel	1 0 0 1	2-4	0

Deuxième ligue
20.15 Monthey - Star CdF
St-Imier - Champéry

CLASSEMENT

1. Champéry	5 4 1 0	36-25	9
2. Monthey	5 2 2 1	26-20	6
3. Star Chx-de-Fds	5 2 0 3	32-34	4
4. Saint-Imier	5 0 1 4	18-33	1

Moskitos à l'œuvre

Les Neuchâtelois échouent d'un rien

Samedi a eu lieu à Neuchâtel le tournoi des sélections romandes de la catégorie «Moskitos» (1979 - 1980). Organisé par l'Association cantonale neuchâteloise et la section des espoirs de Neuchâtel YS, cette joute a permis au nombreux public d'apprécier le travail réalisé par les responsables des sélections romandes.

Si les Neuchâtelois se sont défaits du team Jura-Fribourg par 7 à 1, les Valaisans ont réussi à passer un net 11 à 0 aux perdants de la première rencontre. Pour la première place du tournoi Valaisans et Neuchâtelois ont terminé sur le score de 6 à 6, au terme d'un match d'excellente facture. Le goal average a donc placé les joueurs aux étoiles en tête.

La sélection neuchâteloise alignait Herren, Kaufmann, Ondrus, Stengel, Burkhalter, Balmelli, Schmid, Maillat, Tschappet, Deruns, Belo du HCC, Mayer, Leroy, Barroso, Bonardo, Kogler, Mauron de Neuchâtel YS, Ischou et Graf du CPF, sous les ordres de l'entraîneur Ph. Jeannin. (comm)

La dernière qui sonne

Victoire indispensable pour Star en déplacement à Monthey

Ce soir sur le coup de 22 h 30, les hockeyeurs de Star Chaux-de-Fonds sauront s'ils peuvent ranger définitivement leur équipement au placard ou s'ils doivent le ressortir une ultime fois. Car les données du problème sont simples: Monthey compte actuellement deux unités d'avance sur les Stelliens. Si ces derniers entendent évoluer en première ligue la saison prochaine, la victoire ne doit en aucun cas leur échapper. A égalité de points (6), les deux formations se retrouveraient alors jeudi ou vendredi pour un match de barrage qui désignerait l'heureux élu qui accompagnera Champéry en catégorie supérieure.

par Gérard STEGMÜLLER

Lors du match aller aux Mèlèzes, Monthey s'était imposé avec un tout petit but d'écart (4-3).

Qu'en ira-t-il ce soir sur la glace valaisanne (début de la partie à 20 h 15)? Samedi, Star a affiché un certain regain de forme en venant à bout de Saint-Imier (10-6), même si les Chaux-de-Fonniers ont quelque peu baissé pied lors de l'ultime tiers temps.

ATTENTION À LA CAROTTE

«Contre les Imériens, j'ai eu l'impression de retrouver l'équipe du championnat, à l'exception des dernières vingt minutes, commente Tony Nei-

ninger. A Monthey, nous allons tout mettre en œuvre afin de ramasser les deux points. Les Valaisans sont prenables, j'en suis certain. Leur système de jeu est très simple: ils jouent la carotte. A nous de déjouer le piège.»

Star Chaux-de-Fonds a les moyens de s'imposer. Le tout est de savoir si les joueurs tiennent à accéder à la première ligue. «Bien sûr, lance le boss des Stelliens. Au début de saison, nous nous étions fixé comme objectif d'aller le plus loin possible. Maintenant s'il faut effectuer le saut, nous le faisons. Il n'y a aucune raison qu'on se débine.»

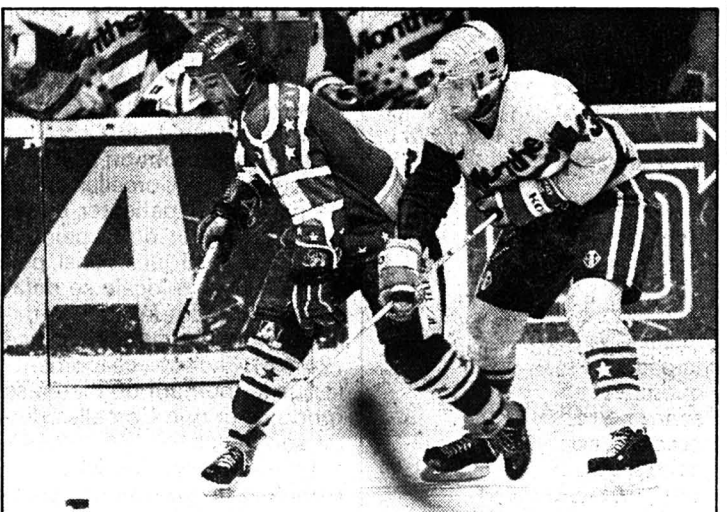
À YVERDON, LAUSANNE OU LEYSIN

En cas de victoire des Neuchâtelois, un match de barrage devra être mis sur pied. Cette partie aura lieu jeudi à Yverdon ou à Lausanne, soit vendredi à

Leysin. Pourquoi Leysin? «C'est la belle lurette que notre sortie d'équipe est programmée de vendredi à dimanche dans la cité des Alpes valdoises.»

«Actuellement, les dirigeants du club sont en pourparlers avec la Ligue pour trouver un arrangement. Mais nous n'en sommes pas encore là», renchérit Tony Neinger qui a profité de l'ultime séance d'entraînement d'hier soir pour régler les derniers petits détails.

Un mot sur Monthey: samedi devant Champéry, les Montheyens sont parvenus à partager l'enjeu (4-4). Leur quatrième réussite a été inscrite à la 59e minute de jeu. C'est dire que les Valaisans ne s'avouent jamais battus. Et ce sera peut-être au niveau de l'engagement que se situera la clé du problème de la confrontation de ce soir. G.S.



Le Stellien Geinoz (à gauche) et le Valaisan Jaunin: retrouvailles ce soir à Monthey. (Galley)

Exit FR Gottéron?

Berne: en route pour une 3e finale

A moins d'un peu vraisemblable renversement de situation, Berne décrochera ce soir déjà son ticket pour ce qui sera sa troisième finale consécutive. Au bout du rouleau, FR Gottéron ne devrait constituer qu'une proie facile pour des «Ours» affamés en ce mois de mars. Dans la seconde demi-finale, Lugano devrait pour sa part profiter de l'avantage de la glace pour reprendre les devants face à Kloten.

Pour la première fois de la saison, Berne s'est donc imposé à Fribourg. En y mettant la manière qui plus est. De toute évidence, les gens de la capitale n'ont pas l'intention de s'attarder sur la route qui mène au titre. Dès lors, on peut prédire un enterrement de première classe à des Fribourgeois qui auront, quoi qu'il arrive ce soir, accompli une remarquable saison.

Tout ne sera pas aussi simple pour Lugano. Samedi dernier à Kloten, les champions en titre ont même concédé une défaite historique. Depuis que les play-off sont en vigueur dans ce pays, jamais les «Aviateurs» n'avaient battu les Tessinois, et cela en dix rencontres. Demeure que le plus dur reste à faire pour une équipe qui a d'ores et déjà ravi son caissier. La Schluweg fera sans doute le plein jeudi pour le quatrième

acte, d'où une rentrée de quelque 150.000 francs. Par les temps qui courent, c'est toujours ça de pris.

AJOIE: QUITTE OU DOUBLE

Dans le tour de promotion-relégation, Lausanne, au prix d'une étonnante victoire aux dépens de Coire, a relancé les actions de Sierre, de Rapperswil, voire d'Ajoie. En effet, si Olten semble désormais à l'abri de toute mauvaise surprise, tout est redevenu possible dans la lutte pour la deuxième place.

A ce propos, Ajoie en saura beaucoup plus au terme de son match face à Coire. En cas de défaite, les Jurassiens devront se contenter d'un rôle de trouble-fête. En cas de résultat positif en revanche... La remarque vaut également pour Sierre qui jouera très gros cette semaine. Ce soir d'abord en accueillant Olten puis samedi en se frottant à Coire, au Graben toujours.

Dans la poule contre la relégation enfin, Martigny serait bien inspiré de faire le plein aux Vernets. La menace de Langnau et de Lyss se précise en effet pour des Valaisans dont on rappellera simplement qu'ils aspiraient à jouer les premiers rôles cette saison. Le réveil aura été brutal pour certains dirigeants...

J.-F. B.

Trottier à Wil

Remercié en cours de saison par le HCC, Jean Trottier dirigera dès la reprise les destinées du HC Wil. Dans son sillage, l'ex-mentor des Mè-

lèzes - le conditionnel demeure pourtant de mise - pourrait attirer en terre saint-galloise Niederhauser, Desarsin et Caporosso, soit le trio qui a failli mener le HCC aux portes de la LNB. (Imp)

La Chaux-de-Fonds	Livre d'or	19
Le Locle	De l'art et du sport	20
Neuchâtel	Pétition pour le Moulin	24
Jura bernois	Tournées vertes	27
Jura	Chômage en augmentation	28

REGARD

Périr ensemble comme des imbéciles...

Il nous faut apprendre à vivre ensemble comme des frères, sinon nous allons périr ensemble comme des imbéciles... avait l'habitude de dire le pacifiste Martin Luther King. Marchant sur les pas de l'homme de couleur qui savait de quoi il parlait, Madame la Syndique de Lausanne et conseillère aux Etats Yvette Jaggi vient de lancer une motion demandant aux parlementaires fédéraux de grâcier les objecteurs de conscience à l'occasion du 700e de la Confédération.

Après la gratification aux plus démunis, pourquoi ne pas tendre la main à ces Helvètes marginaux qui croient que la paix se construira sans armes? A l'instar des Genevois, une vingtaine de parlementaires jurassiens (socialistes, chrétiens-socials indépendants, Combat socialiste et populistes) viennent d'adresser une lettre ouverte à leurs élus de dessous la Coupole, afin qu'ils soutiennent la motion qui sera probablement débattue à la prochaine session de mars.

La guerre du Golfe qui vient de se dérouler sous nos yeux de consommateurs d'images, donnera des arguments tout chauds aux tenants d'une armée forte et dissuasive tandis qu'elle en apportera de tout aussi persuasifs à ceux qui pensent - à l'instar de Dom Helder Camara - que l'on en arrive à fabriquer des guerres pour continuer à vendre des armes.

Alors que tous les pays qui nous entourent ont trouvé des statuts non pénalisants pour leurs objecteurs de conscience, la Suisse - véritable château fort de l'Europe - continue de condamner les objecteurs, de les classer en bons ou mauvais objecteurs (comme les requérants d'asile) et de briser leur carrière si l'un d'eux s'aventurerait par malheur à vouloir devenir cadre dans une institution fédérale.

Bien que la motion socialiste ait peu de chance de passer par les temps qui courent elle fera, espérons-le, avancer d'un pouce la cause de l'objection de conscience. En lançant sa motion, Yvette Jaggi a tendu une dernière perche aux Helvètes, hôtes du banquet du 700e anniversaire de la Confédération, afin qu'ils la saisissent et traient en extrémis sur la poussière de leur histoire le mot «UTOPIE».

Gladys BIGLER
P.-S.: On apprendait en début de soirée que le National avait refusé l'amnistie. La balle est désormais dans le camp des Etats.

Un complexe nommé Highway

Projet de nouveau centre d'entretien pour la RN5 à Boudry

Le jury du concours d'architecture lancé pour la réalisation d'un nouveau centre d'entretien de la RN5 a rendu hier officiellement son verdict: c'est «Highway», le projet de l'architecte EPFZ Jacques-Louis de Chambrier, de Colombier, qui pourrait bien voir le jour près de Boudry d'ici fin 1992, date de l'ouverture de la traversée en tunnels de Neuchâtel. Avec une grosse surprise cependant: écarté du concours parce que jugé «irréalisable», un autre projet - «Hommage posthume à FTW» - a été néanmoins acheté par l'Etat (lire ci-dessous).

Trente-six bureaux d'architecte s'étaient mis sur les rangs du concours lancé en septembre 1990 par l'Etat de Neuchâtel, en collaboration avec l'Office fédéral des routes, pour la réalisation du nouveau centre d'entretien de la RN5. Un bâtiment appelé à s'implanter à l'ouest de Boudry en face du quartier des Buchilles et qui comprendra aussi, à terme et pour un investissement global estimé à 30 millions de francs, le garage de l'Etat et la halle d'expertise autos.

Hier, à l'heure de la procla-

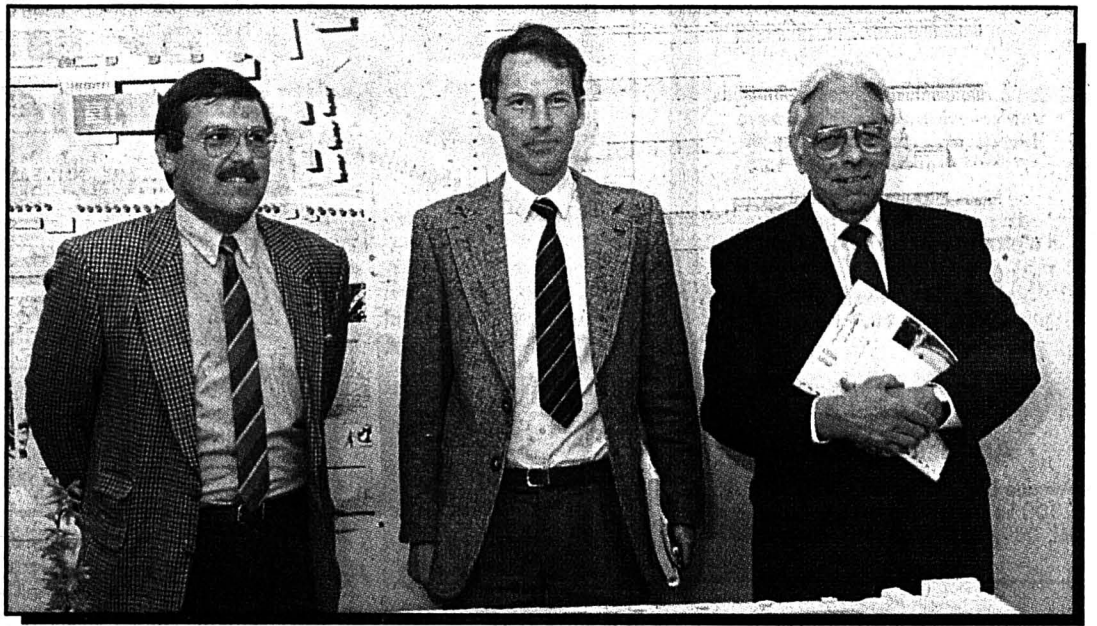
mation officielle des résultats et juste avant le vernissage de l'exposition des 27 projets retournés, autant le conseiller d'Etat et chef du Département des travaux publics Jean Claude Jaggi que l'architecte cantonal et président du jury Philippe Donner ont relevé la richesse et l'originalité des solutions proposées par les concurrents. Pour résoudre une difficile équation: intégrer une construction importante dans un site et un paysage à protéger parce que très exposé aux regards. «Une problématique rendue d'autant moins simple qu'il y avait en fait trois entités séparées à regrouper», expliquait l'architecte cantonal.

Ce souci d'intégration a été à l'origine de la décision du jury de placer «Highway» au premier rang des six projets primés et de le recommander à l'exécution. Et ce après trois tours d'élimination. Constitué d'un longue structure semi-enterrée supportant une piste d'essais et un parking - un «Maranello» boudrysan - et flanquée d'un autre bâtiment rectangulaire, le projet retenu «est extrêmement économe de terrain et d'une discrétion séduisante», constatait Philippe Donner.

Il devra cependant être retravaillé par son auteur pour le rendre conforme aux exigences du programme, des critiques d'ordre conceptuel et fonctionnel subsistant.

1er prix: «Highway», Jacques-Louis de Chambrier, Colombier (20.000 fr.). 2e prix: «Quatrain», Tschumi et Benoît SA, Bienne (18.000). 3e prix: «Trafic», Pierre et Alain Meystre, Neuchâtel (15.000). 4e prix: «Trois demi-lunes», Pierre

Debrot, Neuchâtel (12.000). 5e prix: «Vue sur cour», Claude Morel, Genève (10.000). 6e prix: «Biplan», Architrave SA, Delémont (5000). Achat: «Hommage posthume à FTW», Robert Monnier, Neuchâtel (20.000). (cp)



De gauche à droite: MM. Donner, de Chambrier et Jaggi.

(Comtesse)

Un pavé dans la mare du conformisme

Le fait d'avoir acheté le projet du bureau Monnier, un prix hors-rang d'un montant identique à celui du vainqueur, est un signe évident de reconnaissance

qualitative qui a tout de même dû poser un beau cas de conscience au jury qui ne s'attendait pas à une proposition dont l'objet était bien celui du concours,

mais sur un autre site... Le projet «h.p à FTW», ou «hommage posthume à Fritz Traugott Wahlen», s'inscrit dans la philosophie du bureau Monnier, à sa-

voir que toute étude ne doit pas uniquement apporter une réponse à un problème architectural, mais qu'elle doit tenir compte, dès le départ, de l'implantation dans le terrain et de l'aménagement du territoire. Les critères urbanistiques et les soucis fonctionnels sont également des éléments importants, à l'instar de l'aspect financier des choses qui n'est pas pris en compte dans un tel concours.

C'est en constatant que l'on allait sacrifier un terrain idéal, plat et facile d'accès, vaste de 56.000 m², l'équivalent de 220 courts de tennis (!), pour ériger trois éléments exclusivement destinés à l'automobile et au trafic, que les concepteurs du projet ont eu l'idée d'établir le complexe au cœur même de sa fonction: dans l'échangeur de la N5, traversé par un pont reliant Boudry-Bevaix à Cortaillod, à proximité du site initialement retenu pour le concours.

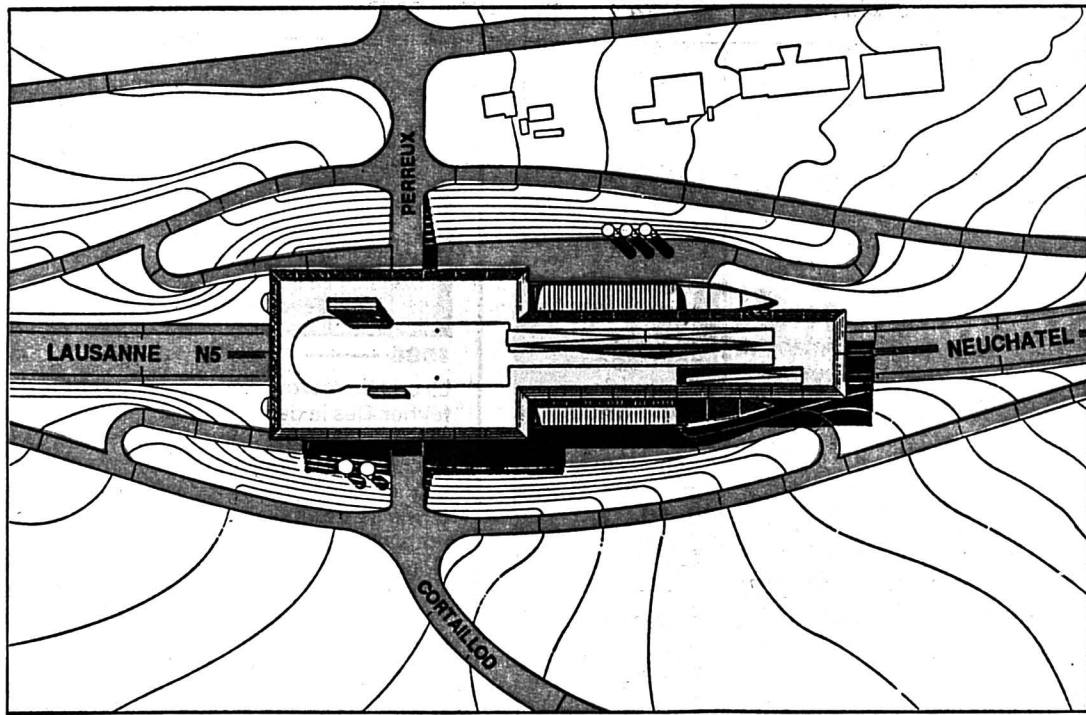
Un échangeur, par définition, est une surface perdue, puisque l'on ne construit jamais rien dans ses boucles pour des raisons évidentes. Aussi en l'élargissant quelque peu les architectes ont réussi à y intégrer ce gigantesque «porte-avion» qui

répond à tous les besoins définis dans le règlement, le regroupement organique en prime.

Au niveau de l'autoroute, on construirait les garages de l'Etat et le Centre d'entretien de la N5; le 1er étage, au niveau du pont menant à Cortaillod, abriterait les halles d'examen techniques, les bureaux et un immense parking, le tout couvert. Enfin, le toit de l'ensemble recevrait la piste d'essai telle que souhaitée par le Service cantonal des automobiles. Bref, pas un pouce de terrain ne serait gaspillé, bâtiments et routes étant intégrés dans un ensemble cohérent.

La terre est plus que jamais un bien précieux, le projet du bureau Monnier apporte une réflexion pratique remarquable. Un intéressant sujet de réflexion pour le jury qui, honnête, n'a pas éludé la question de fonds posée par le projet, mais l'a écarté pour des raisons de délais de réalisation. Le centre devrait être opérationnel au plus tard début 1993, alors que ce tronçon de la N5 ne verra pas le jour avant 1994 au mieux. De plus, le tracé de l'autoroute est propriété fédérale... M.S.

● Lire aussi l'«Opinion» en première page.



Le projet des architectes neuchâtelois Robert Monnier, Jean Muller, Pierre-Emmanuel Schmid et Laurent Geninascia: bâti sur l'échangeur de la N5, à la sortie de Boudry, dans le but d'économiser 56.000 m² de bonnes terres. (Imp)

Penser plus loin que l'Europe

David de Pury face aux agriculteurs neuchâtelois hier à Cernier

A défaut d'être rassurés, les agriculteurs neuchâtelois ont pour le moins été informés, hier dans les locaux de l'Ecole cantonale d'agriculture de Cernier, où la Chambre cantonale d'agriculture avait convié notre représentant au GATT, le brillant ambassadeur neuchâtelois David de Pury, à venir apporter quelques éléments de réflexion sur l'agriculture suisse face au défi international. Une rencontre avec la base qui constitue, selon l'orateur, une démarche indispensable lorsque l'on plaide le délicat dossier agricole à Genève.

«Même si le GATT (Accord général sur le commerce et les tarifs) n'existait pas, ni la Communauté européenne (CE),

l'agriculture suisse devrait néanmoins être réformée». Une introduction «choc» pour expliquer que le fait d'avoir doublé la production agricole en 40 ans, avec la moitié moins de personnel, n'est pas sans effet sur le marché. «Nos importations ont diminué et notre taux d'autoapprovisionnement atteint désormais 65%, un véritable record».

Dans le même temps, le monde a changé. Il s'est internationalisé et les économies des pays se sont ouvertes, d'où une plus grande concurrence qui engendre des réactions de replis, de protectionnisme. Chaque pays a des secteurs qu'il voudrait protéger alors que l'on ne peut rien protéger au GATT,

même pas l'agriculture qui fait partie d'un tout économique. Dans cette structure ouverte, le GATT apparaît comme un contrat auquel on souscrit, un «manuel du commerce», dira David de Pury, qui établit les règles du jeu commercial mondial.

«La Suisse a construit sa prospérité grâce au commerce. Elle a donc un intérêt vital à le voir bien fonctionner et à se faire entendre pour établir les règles qui lui seront favorables, entre autres, pour éviter de nous faire imposer les règles communautaires dont certaines auraient des conséquences néfastes pour notre économie et notre agriculture». La Suisse doit se battre sur des marchés difficiles: «Nous sommes obsédés par

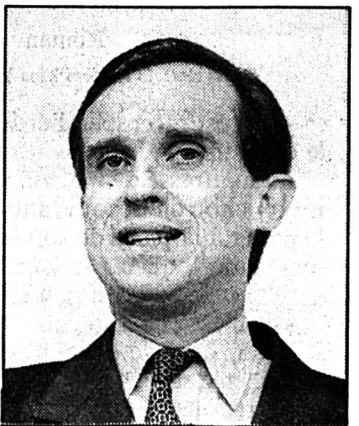
l'Europe alors qu'il faut penser plus loin, notre tendance à la régionalisation nous empêche de traiter directement avec le tiers monde, une grave erreur à moyen terme...»

Actuellement, les négociations de l'Uruguay Round, débutées il y a quatre ans, sont bloquées par la question agricole alors que les 14 autres domaines d'activité, combien plus importants pour la Suisse, sont quasiment sous toit. Si plus personne ne conteste le fait que les produits agricoles soient particuliers, qu'il faille donc accorder une certaine protection aux agricultures nationales, les règles de fonctionnement sont difficiles à établir.

Idéalement, la fonction de production doit être rémunérée par le marché, l'agriculteur devenant entrepreneur, alors que toute la partie de l'exploitation non-productive devrait être soutenue par des paiements directs des Etats, selon le principe que l'agriculture n'est pas qu'une fonction économique mais écologique aussi. L'environnement prenant une dimension véritable dans ce secteur.

Bref, la situation est complexe, vis-à-vis de la CE notamment, mais notre avenir passe par la préservation d'une agriculture saine dans une politique de multifonctionnalité (écologie, sécurité d'approvisionnement, etc) où le consommateur va

payer un peu moins, mais le contribuable un peu plus... M.S.



L'ambassadeur David de Pury, hier à Cernier. (Galley)



Atelier de couture
destiné aux femmes actives
et créatives

**Maîtriser la
technique des
triplures**

pour un soutien irréprochable.

Avec beaucoup de trucs et conseils pratiques, nous vous montrerons quels tissus choisir pour renforcer et soutenir les cols, rebords, manchettes, finitions de ceintures, etc.
Grâce à ces connaissances techniques, vos créations seront toujours impeccablement ajustées et soutenues.

Venez tout simplement.
La participation est gratuite.
Il n'est pas nécessaire de s'inscrire.

Judi, le 14 mars 1991,
de 14.00 à 18.00 heures

M. THIÉBAUT
Agence BERNINA

Avenue Léopold-Robert 31
2300 La Chaux-de-Fonds
tél. 039/23 21 54

divers

★★ **Utilatous** ★★
Transports, débaras,
déménagements
Ph. Schnaebeli ☎ 039/28 37 86
28-012405

Votre rendez-vous...

Antoine
Haute coiffure
unisexe

Rue de la Serre 63 La Chaux-de-Fonds ☎ 039/23 33 53
91-113

Les Perrenches

Restaurant - Tea-room, Les Bulles, ☎ 039/28 43 95

HORAIRE D'ÉTÉ
Dès le 8 mars 1991
OUVERT de 10 à 22 heures du mercredi au samedi
Dimanche: de 10 à 19 heures.
NOUVEAU! Fondue

28-12362

von günden

Maître opticien
Av. L.-Robert 23
☎ 039/23 50 44

ESCORT
LEASING «PLUS»
Coûts de réparations et services inclus

399.-
Mens.*

Ford Ford Escort CLX 1.6i, 5 portes, 105CV

Leasing avec 100% garantie

Sont inclus dans la mensualité de frs 399.-:

- le financement mensuel du leasing
- tous les coûts des services
- les prestations du TCS
- tous les coûts des réparations

* Durée 48 mois/60'000 km. La caution de frs 1'000.- est restituée à l'échéance du contrat.

GARAGE DES 3 ROIS SA

La Chaux-de-Fonds, Bd des Epilatures 8, Tel. 039 26 81 81
Le Locle, Rue de France 51, Tel. 039 31 24 31

Ford

28-12007

QUINCAILLERIE

P.-A. KAUFMANN & FILS

MARCHÉ 8-10 - 2300 LA CHAUX-DE-FONDS 2
☎ 039/23 10 56

Nous cherchons pour tout de suite

UN MAGASINIER

de langue française, apte à servir la clientèle.
Faire offre par écrit ou se présenter.
Sans permis s'abstenir.

28-12191

GUEULE-D'ANGE

présente

DÉFILÉ DE MODE PRINTEMPS/ÉTÉ

qui aura lieu
le jeudi 14 mars 1991,
à 20 h 30,
dans l'aula de la nouvelle
Université de Neuchâtel
Espace Louis-Agassiz 1

Prix d'entrée Fr. 18.-
apéritif compris

BALLY
CHAUSSURES ET ACCESSOIRES

Et avec la participation de

LEGANZA
Leg fashion

BONNET
BOUTIER DÉPÔTE 1988 JAILLIER

MAULER
AU PREMIER SAINT-PIERRE
MÔTIERS - NEUCHÂTEL

28-836

**COFFRET-CADEAU
OUVRE-TOI!**

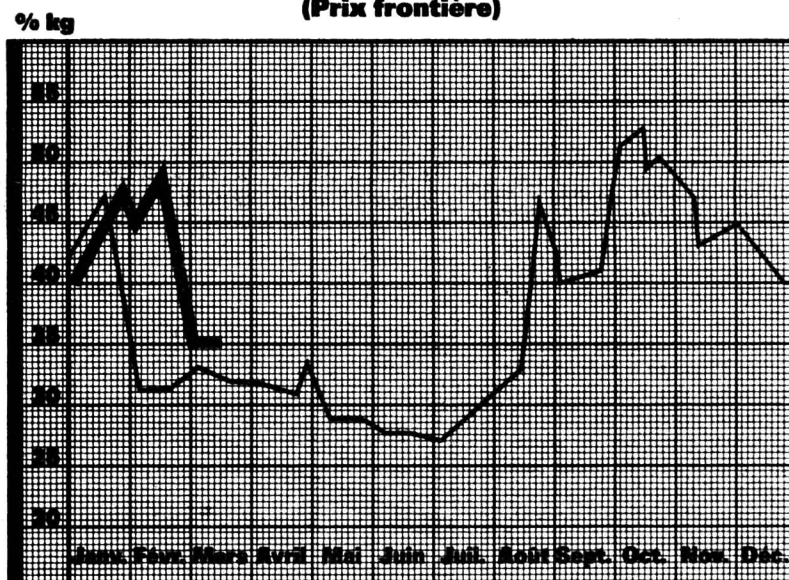
... et comble-nous
des plus beaux cadeaux de mariage!

A l'intention des fiancés, nous tenons à disposition une belle documentation leur aidant à réaliser une liste de vœux. Et bien entendu, nous les soutenons de nos conseils! Ainsi, tous les vœux se réaliseront.

**QUINCAILLERIE
ARTS MÉNAGERS**
P.-A. KAUFMANN et FILS
Marché 8 - 2300 La Chaux-de-Fonds
Tél. 039/23 10 56

28-12191

**Evolution des prix du mazout
(Prix frontière)**



Le prix du mazout a nettement régressé dans la deuxième partie du mois de février. Dès le début mars, le cours du dollar et les cotations pétrolières des marchés libres de Rotterdam sont à la hausse. Le conflit du Golfe étant pratiquement terminé, on peut supposer que les prix du mazout se stabiliseront avec un baril à 19 dollars environ. Les prix d'achat à terme se situent relativement aux mêmes prix que ceux que nous offrons à notre clientèle aujourd'hui. Nous vous conseillons toutefois d'être vigilants quant à l'évolution des prix afin de ne pas être mis devant une situation désagréable. Téléphonez-nous, demandez MM. Kaufmann, Serra, Dubois, Sydler ou Pichard.

28-331

MARGOT

Le numéro de téléphone info (038) 42 54 42 vous renseigne sur l'évolution de la situation énergétique 24 heures sur 24

☎ 038 / 44 11 55

André Besson

**Le voyageur
de l'oubli**

Roman

Droits réservés Editions Mon Village à Vuillens

— Où est monsieur Berthaudin? demanda le commissaire.
La maîtresse de maison venait d'éprouver un tel choc en découvrant des inconnus sur le palier à la place de son mari, elle fut tellement interloquée par leur intrusion brutale qu'elle répondit, un peu stupidement:
— Il n'est pas ici...
— Ça, nous le constatons. Mais où est-il actuellement?
La réponse vint cette fois de Claudine que l'arrivée des sept hommes avait décontenancée elle aussi, mais qui s'était reprise plus vite

que son amie.
— Qu'est-ce que vous lui voulez à monsieur Berthaudin? Qu'est-ce que ça signifie tout ce cirque?
Le policier ne s'était pas préoccupé jusque-là de la présence du mannequin. Il se retourna d'un bloc.
— Vous? Qui êtes-vous?
— Ça ne vous regarde pas! Je n'ai pas à vous répondre!
Toujours tenaillée par une angoisse diffuse, cherchant à comprendre désespérément ce qui se passait, Clara adopta une attitude moins agressive vis-à-vis de ses étranges visiteurs.
— Mademoiselle Aubany est une amie, dit-elle. Elle est venue passer la nuit ici pendant que j'étais à la gare de Lyon pour essayer de savoir précisément ce qu'était devenu mon mari. Pour savoir s'il n'était pas parmi les victimes de l'accident du TGV qui s'est produit hier après-midi en Suisse...
A ce moment, l'un des policiers revint dans le salon.
— Patron, dit-il, on a fouillé toutes les pièces de l'appartement. Il n'est pas là. Est-ce qu'on peut y aller à présent?

— Oui mais doucement. Et sans casse.
L'homme fit un geste et aussitôt après, un autre de ses collègues le rejoignit dans le salon. Ils commencèrent à ouvrir les meubles et les tiroirs, à passer au crible tous les papiers qu'ils renfermaient.
— Non, mais qu'est-ce qui vous prend? Ça va pas? protesta Claudine.
Cette fois, Clara renchérit à son tour d'une voix outrée:
— C'est honteux! De quel droit faites-vous cela?
— Madame, expliqua calmement le commissaire, nous avons un mandat de perquisition signé du juge. Nous appliquons à l'encontre du domicile de monsieur Berthaudin les instructions que nous avons reçues.
— D'où viennent-elles, ces intructions?
— Du Ministère de l'intérieur.
— Qu'est-ce qu'on lui reproche donc à mon mari?
Le policier hésita un instant avant de répondre puis finit par dire, toujours d'une voix très calme.
— Selon les informations qui nous sont parvenues par l'intermédiaire d'Interpol, les autorités helvétiques soupçonnent monsieur

Berthaudin d'être impliqué dans l'attentat qui a provoqué hier après-midi le tragique déraillement du TGV Lausanne-Paris.
— C'est une histoire de fou! s'exclama Claudine.
— Non Mademoiselle. Certains indices laissent supposer que l'intéressé pourrait être effectivement complice des terroristes qui ont revendiqué l'attentat.
Clara se laissa choir de tout sa hauteur sur un fauteuil.
— Jacques terroriste? Mais vous êtes tombé sur la tête!
Bien qu'il commença à être un peu agacé par l'animosité croissante dont les deux femmes faisaient preuve à son égard, le chef des policiers de la DST poursuivit:
— Hier, votre mari a été dégagé vivant, sans aucune blessure grave, des débris d'un wagon. Au moment où on allait l'évacuer vers un hôpital, pour lui faire subir un examen de routine, il s'est enfui sans raison.
— Pourquoi voulez-vous qu'il se soit enfui? C'est certainement une erreur. S'il était sain et sauf, il ne risquait plus rien!

(A suivre)

Evaluer l'homme

Le risque dans les affaires: quatre supermen au Club 44

Ils ont en commun la jeunesse et des carrières fulgurantes. Le risque dans les affaires? Ça se gère! Interrogés hier soir au Club 44 sur leurs recettes magiques, tous ont la même réponse: la dimension la plus importante, c'est l'homme!

Didier Planche, à la tête d'une société de communication financière a publié un ouvrage «Le risque dans les affaires». Il examine quinze personnalités romandes dans leur façon de diriger leurs entreprises. Trois de ces entrepreneurs hors du commun entourent l'auteur hier au Club 44. La présidence de la soirée a été assurée par Francis Sermet, délégué aux questions économiques du canton.

Steeve Grangier, 28 ans, parti de rien, a constitué en cinq ans, l'un des plus importants groupes de Suisse romande dans le domaine de l'hôtellerie et de la restauration. Par quel itinéraire? Un concours de circonstances favorables et la chance d'avoir

rencontré un banquier qui davantage qu'une affaire, a financé la potentialité de l'individu, a misé sur l'homme.

GÉRER LE RISQUE

Le risque? Ça se gère, assure Jürg Stäubli à la tête d'un empire diversifié dont les ramifications s'étendent en Europe et dans le monde. Ce qu'on oublie, explique-t-il, c'est que la dimension des marchés. Le marché a toujours raison et là intervient la capacité de gérer le risque sur le plan psychique. Les chefs d'entreprises suisses ont été très gâtés, prétentieux. Ils ont cru que leur passeport à croix blanche était signe de supériorité. A l'étranger, on ne s'endort pas sur ses lauriers. Nous ne sommes pas habitués en Suisse à gérer une récession. Jürg Stäubli cite l'exemple du Canada, où le comportement en affaires est flexible, souple, adapté aux situations. «Une entreprise est aussi bonne ou mau-

vaise que les gens qui la composent...» «Il faut apprendre à gérer le risque sur le plan psychique, indispensable si l'on entend survivre...»

Le team idéal serait composé de jeunes dynamiques et d'ainés expérimentés. On peut prendre des risques lorsqu'on sait faire preuve de flexibilité, de créativité, qualités indispensables au gestionnaire d'aujourd'hui.

Christian Deslarzes, chirurgien, à la tête d'un important groupe de services médicaux, poursuit une lutte acharnée contre l'Etat et ses méthodes de gestion qu'il juge archaïque dans le domaine de la santé. Et faussées par l'argent. Dans ce système coercitif, monopolistique, le malade n'est-il pas un alibi? Pire, la Suisse s'achemine vers la médecine à deux niveaux. Il y aura les laissés-pour-compte. Tout le monde connaît la solution, mais personne ne veut l'appliquer. Soirée super-édifiante, assurément.

D. de C.

Le livre d'or de la place du Bois

Un témoin de la vie intense de ce quartier

Peu de quartiers peuvent aujourd'hui se vanter de posséder une histoire contemporaine... Celui de la place du Bois a pourtant cette chance. Cette partie de la cité a commencé de bouger en 1977 et toutes ses actions ont été consignées dans un livre d'or. Nous l'avons feuilleté en compagnie de sa gardienne, Mme Geneviève Voirol.

Un timbre de la Direction de police de la ville et un autre de la Préfecture des Montagnes indiquent clairement que ce livre d'or, témoin de la vie intense du quartier de la place du Bois, a ouvert ses pages au mois de septembre 1978.

Les activités du secteur de l'ex-place du Sentier débutent toutefois en 1977, par la création de l'association «Les amis de la place du Bois». La même année, la première fête du quartier est organisée. Elle en annonce d'ailleurs bien d'autres... Quant au bénéfice retiré à l'oc-

casion de chacune de ces festivités, il permet aux aînés de participer à une sympathique «course d'école».

CRIDOR MOBILISE

Voici douze ans, les habitants de cette partie de la ville se mobilisaient contre Cridor. Un gros chapitre du livre d'or est consacré à cette lutte (débat contradictoire, pétition, référendum, manifestations...).

L'ancêtre du Carnaval actuel naît le 24 février 1979 à la place du Bois! Les enfants en sont alors les principaux acteurs. Quelques mois plus tard, la chorale «L'Echo de Cridor» commence à donner de la voix lors de la fête de la Tartine.

Au début des années 80, «Les amis de la place du Bois» se dotent d'un petit journal. La vie collective continue de s'intensifier... En décembre 82, les habitants de la place précèdent d'un lustre les initiateurs de Chœur à

Cœur, en proposant un véritable Noël de quartier.

TOUJOURS À L'AVANT-GARDE

Encore précurseurs, les citoyens de la place du Bois se prêtent à la première expérience de compostage de quartier de la ville. Après la destruction des immeubles Industrie 19-21, l'association de la place continue de bouger et propose, en février 1988, un projet de réaménagement de l'esplanade ainsi dégagée.

L'activité de ce quartier diminue quelque peu. L'association ne possède plus de locaux. Ses membres continuent malgré tout de se rencontrer régulièrement et ces derniers tiendront une buvette à la prochaine Fête de Mai.

Il reste heureusement des irréductibles habitants dans ce «village» si particulier. Le temps de refermer le livre d'or de la place du Bois n'est donc pas encore venu... (alp)

Le clavecin expressif

Récital Daniela Numico au Conservatoire

Placée sous le patronage de l'Association des musiciens suisses, dans le cadre de ses tournées d'interprètes, la première manifestation du Conservatoire décentralisé à la salle du Progrès, a révéilé, dimanche, outre la bonne acoustique du lieu, le très grand talent de Daniela Numico, claveciniste.

Tout autre chose qu'un verbiage distingué ou empesé. Matière à réflexion pour ceux qui doutent que le clavecin puisse être un instrument hautement expressif.

C'est avec une aisance stupéfiante que Daniela Numico se joue des embûches diaboliques dont fourmillent les six sonates

de Domenico Scarlatti qu'elle a choisis d'interpréter. Fa majeur, la mineur, ré majeur, tout ici n'est que musique, liberté, expression, sans trahir jamais Scarlatti, qui ne souffre ni outrage, ni vulgarité.

La source manuscrite de ces six sonates est le volume XV de 1749 de la collection à l'usage de la reine Maria Barbara d'Espagne, pour qui Scarlatti a composé presque toutes ses sonates.

Les musicologues les ont classées dans la période «flamboyante», car c'est ici que la technique de clavier de ce compositeur arrive à sa pleine maturité. Pièces d'une grande diffi-

culté technique, n'allez pas vous imaginer que cela puisse inquiéter Daniela Numico.

De Bernardo Storace, compositeur italien de la deuxième moitié du XVIIIe siècle, la jeune interprète a fait connaître musique à programme et variations. Händel, Suite en ré mineur a précédé la sonate de Carl-Ph.-E. Bach, pièce sans grande substance, de caractère ludique.

«Instances» ce sont six miniatures, d'une infinie délicatesse, écrites en hommage à Arnold Schönberg par Jean-Claude Schläpfer, compositeur suisse. On reste muet d'admiration, devant la musique, devant l'interprétation.

D. de C.

Vous en avez entendu parler

Nouveau point de repère à la Bibliothèque de la ville

Bouleversements des années 90: ce ne fut pas seulement en politique que les événements ont marqué cette décennie. Des domaines comme l'audio-visuel, l'informatique, l'écologie, le sport ont galopé dans leur évolution, suscitant la publication de nombreux ouvrages. Un bibliothécaire en dresse un inventaire.

Petits catalogues thématiques, les «points de repère» de la Bibliothèque de la ville atteignent leur quarantième numéro avec celui intitulé «Vous en avez entendu parler...». Le bibliothécaire David Pelot propose une



liste choisie de titres et veut signaler que, durant les années 90, «loin de la Glasnost ou de la réunification, d'autres révolutions voyaient le jour». Elles touchent à des thèmes comme le sida, l'hérédité, l'intelligence artificielle, l'informatique, la publicité, la télévision, la diététique, le sport, l'écologie, la Suisse.

Eclectisme au premier abord et pourtant, ces sujets s'inscrivent en majorité dans la fuite en avant et les dérives de la société contemporaine; ou frisent les excès si l'on songe au sport, à la diététique, etc. Ces thèmes laissent percer comme un malaise et ils ont beaucoup inspiré et inquiété apparemment auteurs et chercheurs ces dernières années.

Le public y est également sensible et les lecteurs intéressés apprécieront ce fascicule qui regroupe plus de 200 ouvrages et est joliment illustré. (ib)

● Point de repère No 40, BV.

EXPO À CHAUD

Six filles et leurs photos

Lors d'une semaine hors-cadre passée en abri par une classe de l'EPPS, les élèves s'étaient essayées à la photographie. Six filles ont voulu poursuivre cette activité. Grâce à la disponibilité de Claude Schöni, photographe qui a ouvert en ville un atelier-école, la recherche a continué durant leur loisirs et par passion.

Une partie des travaux réalisés est présentée depuis samedi dernier à la Galerie du Parc. Christine, Claudia, Malika, Magali, Murielle et Katia y exposent la diversité de leur approche photographique. Portraits, paysages, modèles mis en scène, vues de la ville, les photographes en herbe démontrent l'ingénuité de leur regard et une certaine qualité technique. Parfois, elles ont travaillé, voire rehaussé, les négatifs, en des œuvres originales. Leur maître s'avouait satisfait des résultats.



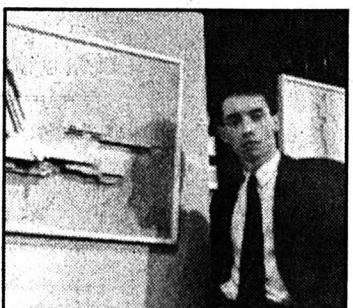
(Impar-Gerber)

Personne ne s'arrêtera en si bon chemin, les élèves exposantes ne lâchant pas l'objectif et une équipe se mettant prochainement à la photo pour une nouvelle semaine hors-cadre de l'EPPS. (ib)

● Galerie du Parc, rue du Parc 31, jusqu'au 6 avril.

Les bas-reliefs de J.-David Hirschy

Pièces tantôt remarquables, tantôt amusantes, savantes, réfléchies, toujours ludiques, Jean-David Hirschy découpe dans le sagex les éléments de sa fantaisie qu'il applique, fantasmes figés, sur des plaques de novopan. Comme s'il s'agissait d'une histoire à raconter. On sent dans la démarche, originale, une capacité de narration où l'imaginaire se mêle à la maîtrise technique.



(Lafuente)

Assemblages les plus invraisemblables, ils sont colorés au spray dans les tons pastels, ou parés de poudre de quartz. Et pour parfaire l'aspect ludique, les aspéri-

tés des compositions interceptent la lumière, créent des zones d'ombre.

Jean-David Hirschy, est né en 1967 à La Chaux-de-Fonds, dans une famille d'artistes. Il s'agit de sa première exposition personnelle.

DdC

● Galerie Delt'art (Hôtel-de-Ville 3), Mardi à jeudi de 14 à 20 h, vendredi et samedi de 15 à 21 h, dimanche de 11 à 14 h et de 16 à 18 h. Fermé le lundi. Jusqu'au 30 mars.

FLASH

● Concours ski-jeunesse. - Les participants au Concours ski-jeunesse qui n'étaient pas présents à la remise des prix lors de la MegaMicro peuvent, jusqu'à la fin du mois, retirer leur prix.

Il leur suffit de présenter leur bon de participation à la réception de L'Impartial ou au Ticket-Corner SBS. (c)

● «700e: les réfugiés aussi». - Le thème de la Journée du réfugié 1991, 23 mars, a été choisi en rapport avec le «700e». La culture est un domaine où il est possible d'expérimenter des échanges sur pied d'égalité. La journée du 23 mars à La Chaux-de-Fonds, sera organisée, dans ce sens, par le groupe «Accueil-réfugiés». (DdC)

SERVICES

Bibliothèque de la Ville: prêt, discothèque, salle de lecture, lu 14-20 h; ma-ve, 10-20 h; sa 10-16 h. Département audio-visuel, lu, 14-18 h, ma-ve 10-12 h, 14-18 h ou sur rendez-vous. Bibliothèque des Jeunes: (Prés.-Wilson 32 et Ronde 9), lu-ve 13 h 30-18 h, sa 10-12 h, 13 h 30-16 h.

Pharmacie d'office: Coop 3, L.-Robert 108, jusqu'à 19 h 30. Ensuite, Police locale, ☎ 23.10.17, renseignera. Urgences médicale et dentaire: ☎ 23.10.17 renseignera. Hôpital: ☎ 27.21.11. Office du tourisme, bulletin d'enneigement du Jura neuchâtois: ☎ 039/28.75.75.

Double choc aux Eplatures

En tout début de soirée, hier, deux collisions sont survenues aux Eplatures, peu après le cinquième.



(Impar-Chuard)

Un automobiliste circulant en direction du Locle n'a pas été en mesure d'immobiliser son véhicule derrière un bus

des PTT, qu'il a ainsi embouti. Précisons que ce car était à l'arrêt en raison d'une précédente collision.

NAISSANCE

Coucou, me voilà
ALISSIA
Je fais la plus grande joie de mes parents
Née le 9 mars 1991
Nadia et Matteo
PELLEGRINI-PERRICONE
Arête 7
Maternité Hôpital
La Chaux-de-Fonds
28-127259

avis urgents

Nous cherchons tout de suite

une secrétaire

français/allemand, pour mission temporaire. Fixe à discuter.

OK PERSONNEL SERVICE
☎ 039/23.04.04



sort prochainement

Renseignements: tél. 039/31 46 87

Editeur: Imprimerie Gasser SA
Le Locle

A la fois de l'art et du sport

Brochette de champions pour les Masters de pétanque

Jamais sans doute un tournoi de pétanque organisé au Locle n'avait réuni une telle brochette de si bons joueurs lors des Masters mis sur pied samedi et dimanche dernier par le club local. Avec à la clé une époustouflante finale, à sens unique, remportée sur le score de 13 à 1, par les Pontissaliens contre les Azzuri de Lausanne.

Cette compétition était réservée aux triplettes et ouverte uniquement à des joueurs titrés. Soit pour le moins champions ou ex-champions cantonaux, champions suisses, voire participants au championnat du monde pour quelques-uns. C'est dire le niveau des joueurs qui se sont retrouvés dans le boulo-drome couvert, rue de France 76, du Club de pétanque Le Locle - Col-des-Roches présidé par Jean-Pierre Gardet.

C'est après une rigoureuse sélection que les organisateurs, qui avaient reçu plus de 40 inscriptions, ont finalement retenu 18 équipes venues de plusieurs cantons romands, de Zurich et

de France. Elles se sont affrontées dans un très bon esprit empreint d'amitié a relevé le vice-président, Gérard Couriat qui dirigeait ces joutes. Les huit pistes ont été mises à contribution durant deux jours par ces formations réparties en deux groupes par tirage au sort.

Le règlement de ces Masters qui constituait une renaissance dans le monde helvétique de la pétanque - depuis que les Genevois avaient abandonné cette formule - présentait quelques particularités. Celle notamment du temps des parties limité entre 45 et 50 minutes ou lorsque la première équipe parvenait à 13 points.

Pour la finale il a fallu à peine plus d'une demi-heure pour que le trio dirigé par Jean-Pierre Marengi entouré de Tching Duong et Roland Jeanguillaume pour venir à bout de leurs adversaires. Il y a treize ans que Marengi et Jeanguillaume jouent ensemble. Ce dernier, remarquable tireur n'a manqué qu'une fois sa cible sur les 14



Concentration et concertation avant de décider d'une action au cours d'une mène lors de la finale. (Impar-Perrin)

boules qu'il a lancées durant cette dernière partie. Soit un taux de réussite de 92,9%. Du tout grand art!

Pour attirer des joueurs d'un tel niveau il fallait que le pavillon des prix soit alléchant. Et il l'était, avec notamment 900 francs en espèce aux vainqueurs plus trois montres Zodiac à chaque équipe.

Un spectacle d'une rare quali-

té et technicité. A ce stade la pétanque est un sport à part entière qui n'a rien à voir avec le délassement estival des vacanciers, un verre de boisson anisée à la main. (jcp)

CLASSEMENT:

1. Pontarlier (Jeanguillaume, Marengi, Tching Duong);
 2. Le Azzuri, Lausanne (Cornalti, Tamburini, Ros);
 3. Morteau (Hoang, Vouillot, Simon-Vermot);
 4. Les Planchettes, Rennens-Lausanne (Repond, Blundo, Savera);
- 8e et 1re équipe neuchâteloise, Le Locle-Col-des-Roches (Salvi, Bugada, Arnoux).

SERVICES

Bibliothèque des Jeunes: lu-ve 13 h 30-18 h, sa 10-12 h.
Bibliothèque de la Ville: lu-ve 14 h 30-18 h 30, sa 10-12 h.
Pharmacie d'office: Coopérative, jusqu'à 20 h. En dehors de ces heures ☎ 31.10.17 renseignements. **Permanence médicale:** ☎ 31.10.17. ou service d'urgence de l'Hôpital, ☎ 34.11.44. **Permanence dentaire:** ☎ 31.10.17.

Levée de boucliers en France voisine

Levier: création d'une chasse en réserve domaniale d'Etat

Des chasseurs opposés à une extension de leur territoire de chasse! On croit rêver, et pourtant cela est vrai, en forêt de Levrier (Doubs) où l'Office national des forêts (ONF) a décidé d'ouvrir aux fusils une réserve domaniale (d'Etat) de 500 hectares. Certes, les amis de la nature ont pris l'initiative de la riposte, mais les Nemrod sont, une fois n'est pas coutume, de leurs alliés.

une dizaine d'associations, Philippe Jeanneaux a demandé à l'ONF de reconsidérer sa position. En vain, malgré l'appui des trois sociétés de chasse de Levrier, Boujailles et Villars-sous-Chalamont. La forêt domaniale de la Scay, contiguë à la célèbre forêt de Joux traversée par la route touristique des Sapins, bénéficiait donc depuis près de 20 ans du même statut.

MISE À L'ÉCART DES PROMENEURS

La perspective de l'ouverture de la chasse signifie «la mise à l'écart des promeneurs» considère M. Jeanneaux, craignant que «dès l'instant où il y aura des pancartes, tir à balles, se sera le meilleur moyen de dissuader les gens de venir en forêt.»

PAS UNE EXCEPTION

Il semble en tout cas que la forêt de la Scay ne fasse pas exception, car demain, la forêt domaniale de Ban, sur la commune d'Hauterive-la-Fresse près de Montbenoit, perdra son statut de réserve.

Les quelque 40 chevreuils qui gambadent tranquillement, à l'abri des coups de fusil, n'ont plus que quelques mois à vivre, jusqu'à l'automne. Mais les syndicalistes CFDT de l'ONF qui voulaient éviter le carnage ont obtenu de la Direction des eaux et forêts que les chevreuils soient tirés à l'approche et à l'affût sans chiens.

Une maigre consolation, «les pauvres bêtes» auraient sans doute préféré être encore longtemps la cible... des chasseurs photographes. (pr.a.)

Réserve de chasse depuis 1972, la forêt de la Scay sera offerte aux adjudicataires demain au tarif de 5000 à 10.000 FF le fusil. L'ONF justifie ce changement de statuts par le fait que les plans de chasse ont permis une augmentation du gibier et que, par conséquent, le maintien des réserves n'a plus de raison d'être.

UN MOUVEMENT D'OPPOSITION

Philippe Jeanneaux, à la tête du mouvement d'opposition rassemblant une dizaine d'associations, conteste cet argument. «La chasse au chien courant n'a rien à voir avec une gestion cynégétique. Il n'y a aucune sélection. Les chevreuils traqués en battue sont abattus lorsqu'ils sautent les routes forestières.»

UNE DIZAINE D'ASSOCIATIONS SOLIDAIRES

Pour cet opposant, «la raison de fond fait l'argent. L'ONF veut que les forêts rapportent, et peut espérer jusqu'à 100.000 FF par an en louant cette chasse domaniale.» Soutenu dans son combat par

NAISSANCES

MATERNITÉ DE L'HÔPITAL DU LOCLE

Monique et Denis sont heureux d'annoncer la naissance de leur fils

KEVIN

le 9 mars 1991

Famille DESCLOUX-ROSAT Renan

28-14122

MATERNITÉ DE L'HÔPITAL DU LOCLE

André et Daniel DOS SANTOS ont la joie d'annoncer la naissance de leur petit frère

SERGIO

le 9 mars à 05 h 23

Famille DOS SANTOS M.-A.-Calame 12 2400 Le Locle

28-14122

CELA VA SE PASSER

L'Avivo et l'assurance-vieillesse

La section du Locle de l'association des vieillards, invalides, veuves et orphelins (Avivo) invite ses membres à participer à sa prochaine assemblée générale statutaire, qui aura lieu le **mercredi 13 mars 1991, à 14 heures**, à la salle de la FTMH. Sous la présidence de M. Ernest Aeschlimann, les rapports annuels sont tout naturellement au programme. (sp)

vacances en FRANCE

MÉDITERRANÉE-ATLANTIQUE-CORSE. Au bord de mer ou dans le magnifique arrière-pays. A louer 700 appart. et villas. Propriétaires privés, soucieux de bien vous accueillir. Liste 1991 gratuite. LUK Pichard 9, 1003 Lausanne (021) - 207106

22-003728

Institut Rosemarléne Amincissement

Bournot 33, 8e Le Locle

039/31 85 75

91-594



Horlogerie Bijouterie Orfèvrerie

Pierre Matthey

Daniel-Jeanrichard 31 2400 Le Locle ☎ 039/31 48 80

Prix de la bijouterie Pierre Matthey 30e anniversaire

Mme Alice Schweizer, Le Locle
Mme Mirjam Bosshart, Le Locle
Mme Monique Vaudroz, Le Locle
Mme Patricia Pécaut, Le Locle
Mlle Catherine Angehrn, Le Locle
Mlle Nathalie Gruring, Le Locle
Mme Martine Zwahlen, Le Col-des-Roches
Mme Purita Hermida, La Chaux-de-Fonds
Mme Patricia Robert, La Chaux-de-Fonds
M. Alain Tissot, Le Locle

Prix de la Guilde de l'or

Tiré au sort le 23 janvier 1991 à Pforzheim en présence d'un notaire. Prix: valeur Fr. 210.-

Mlle Christine Coste, Le Locle
M. Jacques Bertholet, Feutersonoy

Toutes nos félicitations!

28-14043

offres d'emploi



cherche

sommelière et femme de ménage

Se présenter: H.-Grandjean 1, 2400 Le Locle.

28-14274



LA NOUVELLE SEAT IBIZA. ...FANTASTIQUE

SEAT est fière de présenter le tout dernier chapitre d'une exceptionnelle histoire à succès - la SEAT IBIZA «New Style». Son design dévoile déjà son nouveau style. Tout l'intérieur de la SEAT IBIZA correspond aux rêves des plus exigeants. Fiabilité de la technique, puissance (70 ou 90 ch pour 1,2 ou 1,5 litre de cylindrée) et plaisir de conduire, voilà ce que garantit le moteur «System Porsche» à injection Bosch LU Jetronic. Vous pouvez vivre vous-mêmes la fascination qu'exerce la SEAT IBIZA «New Style» et son tempérament sportif. Rendez-vous chez votre agent SEAT pour un essai sans engagement. Il vous fera parallèlement une offre de leasing superavantageuse.

Prestations spéciales du fabricant et de la SPANCAR, Buchs, en faveur de leurs clients:

- 6 ans de garantie contre la perforation de la carrosserie par la corrosion
- 36 mois d'assurance mobilité
- 1 an de garantie sans limitation kilométrage.



Groupe Volkswagen

Je veux absolument en savoir plus sur la nouvelle SEAT IBIZA «New Style»!

Nom:

Adresse:

NPA/Localité:

SPANCAR Automobile SA, case postale, 8107 Buchs, 01 844 45 55

La Chaux-de-Fonds: Garage de l'Ouest, 039/26 50 85 • Jean-Claude Bering, 039/28 28 35 • Courtelary: Garage des Martinets, 039/44 12 22 • Les Brenets: Garage des Brenets, 039/32 16 16 • Montfaucon: Garage du Centre, 039/55 11 88

14020 4-4

HEINZ HEIMANN SA



TROP BEAU POUR ÊTRE VRAI?



PLACETTE
LA CHAUX-DE-FONDS

VRAI LE TÉLÉPHONE SANS FIL "BRABO 1310" À FR. **99.-** AVEC CODE DE SÉCURITÉ, ANTENNE FLEXIBLE ET CONTRÔLE DU VOLUME, POUR EXPORTATION.

28-12544

immobilier

A vendre à La Chaux-de-Fonds

immeuble commercial

de 3 étages avec ascenseur. Très bien situé au centre de la ville. Surface: 1000 m². Avec parking.

Avec plans sanctionnés.

- RENDEMENT après transformations: **GARANTI à 11%**.

Ecrire sous chiffre 28-950676 à Publicitas S.A., place du Marché, 2300 La Chaux-de-Fonds.

28-12340/4x4

SERRIÈRES RIVE GAUCHE

à LOUER

4500 m² DE SURFACES INDUSTRIELLES ET COMMERCIALES
ENTRÉE EN JOUISSANCE PRINTEMPS 1991
RENSEIGNEMENTS ET VISITES: TÉL. 038/30 60 40 ou 61 38 28
IMMOBILIÈRE DE PROMOTION ET DE CONSTRUCTION SA
450-100306

A VENDRE

immeuble (semi commercial) sis à l'avenue Léopold-Robert, artère sud.

- Magasin avec vitrine et locaux commerciaux.
- Appartements.

Offres sous chiffres 28-34077 à Publicitas, place du Marché, 2302 La Chaux-de-Fonds.

Nous louons à Tramelan

2 appartements de 4½ pièces

entièrement rénovés.

- Fr. 1050.- + charges.
- Fr. 1450.- + charges dans le comble, cheminée.

Libres tout de suite. ☎ 032/91 24 28
6-17055

A louer, Progrès 18, La Chaux-de-Fonds

SUPERS APPARTEMENTS DE 7 GRANDES PIÈCES

1er étage: Fr. 2000.-, charges comprises
3e étage: Fr. 2100.-, charges comprises

A louer, Numa-Droz 11, La Chaux-de-Fonds

BUREAU (REZ-DE-CHAUSSÉE)

Fr. 800.-, charges comprises

A louer, Numa-Droz 11, La Chaux-de-Fonds

MAGASIN-BUREAU

Fr. 1500.-, charges comprises

À VENDRE À FONTAINES

Devenez propriétaires!

VILLA MITOYENNE

Fr. 570 000.-
Avec Fr. 60 000.- de fonds propres
Loyer: de Fr. 1800.- à Fr. 2500.-/mois
Situation calme et ensoleillée avec vue sur les Alpes

VILLA MITOYENNE

Fr. 500 000.-
Avec Fr. 50 000.- de fonds propres
Loyer: Fr. 1600.-/mois

TÉL. 038/53 53 83

450-1028

HPT GROUPE "PROMOTION 1991" 100 PREMIERS CLIENTS

En achetant cet appartement, vous bénéficiez:

- De la prise en charge des frais de notaire (acte, promesse)
- De la gratuité des charges de copropriété durant 12 mois
- Des avantages du "CRÉDIT IMMOBILIER HPT"

LA CHAUX-DE-FONDS

Dans petit immeuble résidentiel neuf, quartier ensoleillé.

Joli 4 pièces
avec grand balcon. Parking inclus.
Mensualité "PROMOTION 91"
dès Fr.1'773.--

HABITATIONS POUR TOUS (Neuchâtel) SA
Bureau régional: 13, av. L.-Robert, 2300 La Chaux-de-Fonds
Tél.039 23 83 68

28-440

RESTE A VENDRE

3 VILLAS
rue XXII Cantons
(quartier Ecole de Commerce)

- * Exceptionnelle situation avec vue, dégagement, tranquillité et services publics.
- * Jardin privé lié à une très grande zone verte commune.
- * 170 m² d'habitation formés d'un séjour, coin à manger, cuisine équipée, 4 chambres à coucher, 2 sanitaires, cheminée de salon + barbecue, cave, disponible et buanderie.
- * **Fr. 2'900.- le m². Fonds propres min. Fr. 52'000.-**
- * **Mensualité financière Fr. 1'830.-** grâce à l'aide fédérale.

Demandez notre plaquette de vente en nous retournant le coupon ci-dessous

à découper

Nom: _____ Prénom: _____

Adresse: _____

désire recevoir sans engagement une notice de vente relative aux villas XXII Cantons.

28-12088

GECO GÉRANCE ET COURTAGE SA
75, RUE JARDINIÈRE - 2300 LA CHAUX-DE-FONDS
Tél. 039/23 26 55-56

MEMBRE SNGCI

Crans-Montana (Valais)

Constructeur vend dans petit immeuble ensoleillé, au centre, pour amateurs de golf, tennis et ski

3½ pièces neuf

séjour, cuisine agencée, grande terrasse sud, 2 chambres et 2 salles d'eau.

Fr. 347 000.-
☎ 027/23 53 00
Immo-Conseil SA
1950 Sion

36-256

LA VALLÉE DE JOUX
Un art de vivre

A REMETTRE pour cause retraite

MAGASIN
bijouterie - optique

Très bien situé - Loyer modéré.
Possibilité de développement pour personne entreprenante.

Pour tous renseignements écrire sous chiffres AP 440-171 à ASSA, place Bel-Air 2, 1002 Lausanne.

La Nature dans tous ses états

Le Grand Conseil examinera la facture des inondations de février 90

Pas de gros dossiers inscrit au menu de la seconde session de l'année du Grand Conseil neuchâtelois, les 25, 26 et 27 mars prochains, mais une foule de rapports dont l'intérêt sera souvent plus politique que technique cette fois-ci. On citera, entre autres, le rapport concernant le projet de décret demandant que le canton s'oppose à la remise en fonction du surgénérat français Superphénix. L'Instruction publique aura une large part du gâteau, lors de cette session, avec l'examen de cinq rapports. Au chapitre des crédits, les trois demandes représentent quelque 3,5 millions de francs au total, soit 1,44 million pour l'entretien des domaines de l'Etat, 1,3 pour réparer les dommages causés par la tempête de février 1990 et 785.000 francs pour réaménager les archives de l'Etat.

Entre le 13 et le 15 février 1990, d'abondantes précipitations accompagnées d'un fort vent d'ouest balayaient l'Europe entière causant d'énormes dégâts

matériels en Suisse, notre canton n'y a pas échappé. L'abondance et l'étendue des précipitations sur un sol encore enneigé et partiellement gelé explique la rapidité avec laquelle d'énormes volumes d'eau ont gonflé les cours d'eau, provoquant des crues spectaculaires.

Présentation:
Mario SESSA

Les alluvions charriés par les flots tumultueux ont bouché les dépotoirs naturels et artificiels, des barrages de déchets et d'arbres se formant un peu partout occasionnant ainsi des inondations qui ont, quelquefois, pris l'allure de véritables lacs.

TOUS LES DISTRICTS

Tous les districts ont été touchés et les services de l'Etat ont recensé les dégâts afin de rétablir la situation et de prévenir, dans la mesure du possible, d'éventuelles nouvelles crues. A l'ex-

ception des dommages causés aux immeubles, couverts par les assurances spécifiques, le canton veut entreprendre les travaux d'entretien et de curage aux cours d'eau nécessaires. Une opération dévisée à 5,3 millions de francs, dont 51% à la charge de la Confédération, le solde étant couvert, par moitié, par le canton et les communes. D'où la demande d'un crédit de réparation des dommages de 1.298.500 francs.

Dans le district de Neuchâtel, peu touché, il s'agira de réaliser quelques travaux d'entretien courant, par contre, les dégâts ont été importants dans le district de Boudry où le pont de Boudry a été mis hors d'usage alors que de nombreux ouvrages sur l'Areuse, barrages ou ponts, ont été sérieusement détériorés. Il faudra reconstruire.

ÉROSION

L'érosion des berges et des dégâts aux ponts ont été constatés dans le Val-de-Travers, il faudra



Dans la région des Grandes Crosettes, à La Chaux-de-Fonds, les inondations ont été spectaculaires...

(Impar-Gerber)

curer les dépotoirs et consolider les endroits où les glissements de terrain se sont avérés dangereux. Dans le Val-de-Ruz, le canal du Ruz Chasseran et du Seyon a été remis à ciel ouvert à Villiers. Au Locle, des travaux de curage et de réfection du lit et des berges du Bied se sont avérés

nécessaires, enfin, dans le district de La Chaux-de-Fonds, les inondations ont été provoquées par la capacité réduite d'évacuer l'eau par les empoisseurs bouchés par la neige et la glace.

Toutes ces démarches sont d'utilité publique, il va sans dire.

Plus de vacances, moins de congés...

L'Instruction publique s'adapte à la pratique

Cinq rapports ayant trait à l'école seront soumis aux députés. Le plus important concerne la révision de la loi sur l'organisation scolaire, la référence en matière de loi cantonale au chapitre de l'Instruction publique, dont les propositions de révision faites par le Conseil d'Etat porte sur quatre points essentiels.

Au chapitre de l'organisation de l'année scolaire, la loi précise qu'elle débute après les vacances d'été et comprend 40 semaines d'enseignement pour 12 de vacances. Pour couper le long trimestre d'hiver, entre autres sous la pression sociale croissante, en 1985 déjà, le Conseil d'Etat accordait aux commissions scolaires le droit de disposer de cinq jours de relâche supplémentaires, souvent utilisés pour faire le «pont» autour du 1er Mars ou du vendredi de l'Ascension.

Mais en accordant ce droit, l'Exécutif cantonal précisait qu'une coordination par région

était indispensable lors de l'octroi d'une relâche, ce qui, dans la pratique, s'est avéré difficile. Aussi, pour coller à la réalité des faits et couper court aux arrangements locaux parfois trop librement appliqués, le Conseil d'Etat propose d'accorder 13 semaines de vacances tout en supprimant purement et simplement le quota des jours de relâche.

TITRES

Dans la foulée, l'Etat a décidé de revoir les titres requis pour exercer la profession d'enseignant au niveau primaire et secondaire inférieur. Pour le primaire, il faudra être au bénéfice d'un diplôme d'instituteur ou d'un brevet spécial, pour le secondaire, les licences et diplômes en lettres et en sciences devront comprendre au moins deux disciplines figurant au programme des écoles secondaires.

Les diplômes de mathématicien, de physicien ou de sciences

naturelles délivrés par une école polytechnique seront également valables, ainsi que les brevets spéciaux et le diplôme d'instituteur pour la section préprofessionnelle.

Autre nouveauté, les dépenses des communes dans l'enseignement particuliers dispensés à des élèves étrangers seront pris en charge exclusivement par le canton par soucis d'équité. Enfin, l'Etat prendra désormais à sa charge la moitié des traitements légaux dans l'enseignement primaire et un quart de ceux des directeurs et des services administratifs.

COMMUNALISATION

Dans un second rapport, la commission du Grand Conseil chargée d'examiner les projets de loi concernant l'Instruction publique propose de ne pas entrer en matière sur le projet de loi du député Jean-Claude Leuba (soc) consistant, pour l'essen-

tiel, à modifier la loi concernant les autorités scolaires, transférant les compétences du Conseil d'Etat dans l'élaboration du plan d'études et des modalités d'appréciation du travail des élèves aux commissions scolaires des communes.

Un procédé qui aboutirait à la multiplicité des plans d'études et des échelles de valeur... L'Etat est le garant de l'unité de l'enseignement dans le canton, il n'y a aucune raison objective de changer la formule.

TROP CHER

Autre projet de loi rejeté par la commission: celui du député André Buhler (soc) demandant que l'on institue dans tout le canton l'école enfantine pour les deux ans qui précèdent la scolarité obligatoire. Dans la pratique, 99,8% des enfants de cinq ans se rendent à l'école enfantine, alors que 40% des enfants de quatre ans fréquentent à la

demi-journée un jardin d'enfants communal.

Vouloir officialiser l'école enfantine à quatre ans provoquerait un coût supplémentaire de l'ordre de 4 millions de francs par année, dont la moitié à charge des communes. Si personne ne conteste les bienfaits d'une préparation à l'école obligatoire, elle ne peut se faire à n'importe quel prix.

SPORT

Cette même commission a, par contre, unanimement approuvé le projet de loi Jacques Weiss pour favoriser les contacts entre enseignants et étudiants des institutions de formation primaire et secondaire, ainsi que celui du groupe libéral-ppn et Didier Burkhalter (rad) proposant qu'il soit institué un mouvement Jeunesse et Sport, à caractère facultatif, à l'attention de tous les jeunes entre 12 et 20 ans, destiné à compléter leur entraînement sportif.

«Superphénix» inquiète les Neuchâtelois

Le 26 juin 1989, le député François Bonnet (gpp) déposait un projet de décret demandant que le canton de Neuchâtel s'oppose, par tous les moyens légaux, à la remise en fonction du surgénérat «Superphénix», de Creys-Malville, près de Genève. Le Conseil d'Etat a examiné la requête sous l'angle juridique et politique, arrivant à la conclusion qu'il n'était pas souhaitable d'entrer en matière sur la question, malgré l'avis favorable de la commission législative.

Fruit du syndrome de Tchernobyl, la proposition Bonnet est fondée sur le fait qu'en cas d'explosion du surgénérat, victime à plusieurs reprises de défaillances, les vents de sud-ouest rabattraient les retombées radio-actives sur notre pays, à fortiori notre canton.

Pour l'essentiel, le Conseil d'Etat estime qu'il n'appartient pas à une autorité cantonale d'intervenir dans un problème qui regarde avant tout les gouvernements français et suisse, qui plus est, l'ingérence dans les affaires intérieures de notre voisin serait fort peu appréciée et, vraisemblablement, sans effet...

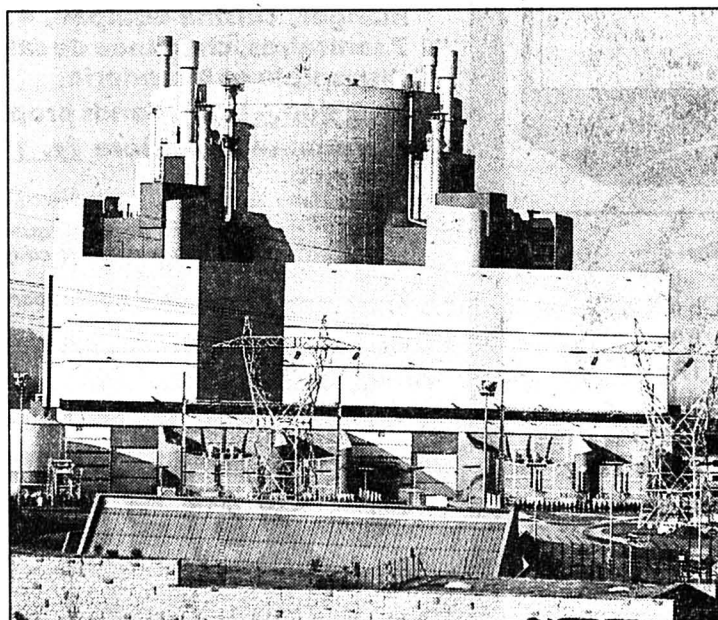
Par contre, le Conseil d'Etat serait prêt à s'inquiéter des mal-fonctionnements du surgénérat, et des conséquences désastreuses que pourraient avoir un accident nucléaire grave, auprès

des autorités fédérales compétentes qui entretiennent des liens avec les responsables français.

Si le Grand Conseil adoptait pourtant le décret tel que présenté, le canton devrait s'associer à la procédure en cours faite, entre autres, par dix collectivités publiques de Suisse, dont la ville de La Chaux-de-Fonds, sans pouvoir en influencer le contenu déjà élaboré par d'au-

tres. Les préoccupations neuchâteloises ne sont pas forcément de même nature.

Sur le plan financier, le décret précise que la dépense dans une procédure ne pourra dépasser 150.000 francs. Une proposition étrange dans la mesure où il n'est pas possible d'évaluer ce que peut coûter une démarche juridique internationale dont la portée et la durée sont des facteurs variables...



La centrale de Creys-Malville: sa sécurité est au cœur de nombreuses polémiques. (ASL)

Expulsion des étrangers: nouvelle procédure

Sur le plan cantonal, l'application de la loi fédérale sur le séjour et l'établissement des étrangers (LSEE), de 1931, passe par deux départements: celui de la police des étrangers, et celui de l'Economie publique pour tous ce qui a trait à la main-d'œuvre étrangère. Lors de la révision de la loi, en juin 1986, on s'était surtout penché sur le problème du renvoi et de l'expulsion des étrangers, ainsi que de leur admission provisoire ou même de leur internement, en cas de besoin.

C'est de l'introduction dans la loi neuchâteloise de ces dernières dispositions que devront débattre les députés, puisque les cantons doivent tenir compte de modalités d'exception dans leur législation, comme la possibilité d'ordonner la mise en détention pour plus de 48 heures d'un étranger condamné à l'expulsion, mais au maximum à 30 jours. Il fallait aussi désigner une autorité de décision compétente.

JUGE

Le projet neuchâtelois consacre le principe de la répartition actuelle des compétences entre les départements de Police et de l'Economie publique qui donnent entière satisfaction dans la pratique. Il propose aussi que ce soit le juge d'instruction qui soit l'autorité judiciaire compé-

tente pour prolonger, en cas de nécessité, la mise en détention préalable. Car, même dans un domaine relevant du droit administratif, il apparaît comme judicieux de faire intervenir un «homme de terrain», les juges d'instruction connaissant bien les problèmes liés à la privation de liberté.

La mise en détention proprement dite en vue du refoulement doit satisfaire impérativement aux exigences de la Convention européenne de sauvegarde des droits de l'homme et des libertés fondamentales qui prévoit également une autorité de recours, le Tribunal administratif en l'occurrence.

EXCEPTION

Il faut savoir, que depuis le 1er janvier 1988, une cinquantaine de cas ont nécessité la mise en détention, pour moins de 48 heures, aucun cas n'ayant donné lieu à une prolongation. D'où une possibilité qui demeure tout à fait exceptionnelle. Mais il est évident que lorsque l'on est en présence d'une personne sans papiers, il convient de lui en fournir, le délai pouvant excéder 48 heures...

Pratiquement, la nouvelle procédure se veut plus rapide et doit faciliter l'application de la loi fédérale. L'important, en l'espèce, étant qu'il n'y ait pas de failles permettant des abus de part et d'autre.

1er Août férié

Notre Confédération célèbre cette année le 700e anniversaire de sa création, un événement qui donnera lieu à diverses animations et festivités dans le canton de Neuchâtel comme ailleurs. A ce propos, le Conseil d'Etat, à l'instar de nos autorités fédérales, souhaite voir le 1er Août 1991 célébré de façon particulière, en le rendant jour férié légal. D'où le projet de décret que les députés sont priés de ratifier. A toute fin utile, le 1er Août tombe un jeudi...

EN BREF

De multiples objets seront encore soumis à l'appréciation de nos députés, certains ayant déjà fait l'objet de présentations plus détaillées dans nos colonnes. En voici la substance en bref:

● **Protection des locataires.** – Le Conseil d'Etat a examiné, à la lumière des lois fédérales en la matière, s'il y avait lieu de fixer des dispositions légales cantonales pour protéger les locataires lors de travaux de transformation dans le logement qu'ils habitent. Le propriétaire a le droit de procéder à des transformations, sans résilier le bail, mais en veillant à ne pas gêner exagérément son locataire lors de l'exécution. Aussi le Conseil d'Etat propose-t-il de ne pas introduire d'autres dispositions.

● **785.000 francs pour les archives.** – Le manque de place est le cauchemar des archivistes, celui de l'Etat compris. Afin de donner un peu d'air aux précieux documents tout en réaménageant les locaux les plus vétustes au Château, un crédit de 785.000 est demandé pour améliorer sensiblement les conditions d'archivage et la surface de rangement.

● **Règlement revu.** – Non moins de cinq projets de loi émanant des diverses formations politiques du Grand Conseil ont été déposés l'an passé dans le but de réviser le règlement du Grand Conseil pour en améliorer le fonctionnement et modifier quelques procédures. La commission législative en propose l'examen.

● **Fermes à rénover.** – L'Etat est propriétaire de plusieurs domaines agricoles, gérés par le département de l'Agriculture. Ces domaines font l'objet d'entretiens réguliers pour en assurer l'exploitation dans des conditions décentes et réalistes. Aussi, c'est un crédit de 1,44 million de francs qui est demandé pour divers travaux aux bâtiments des domaines de la Galandruce (territoire des Planchettes), de la Ferme Modèle (Les Brenets), des Fous (Les Brenets) et des Maillards (La Chaux-de-Fonds).

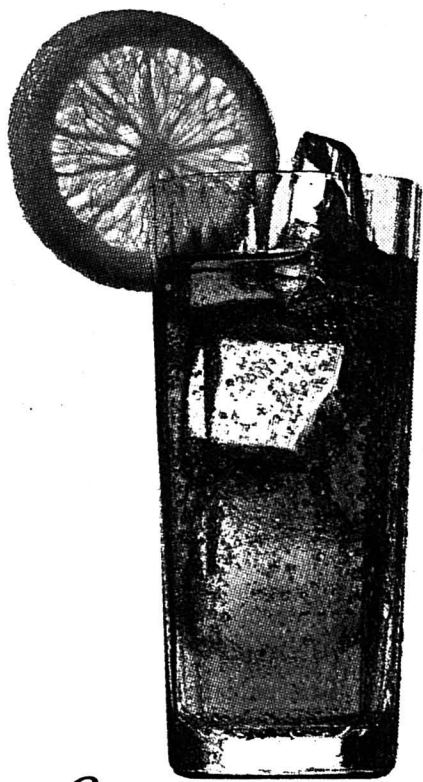
● **Tribunaux surchargés.** – Le problème de la surcharge des tribunaux est une réalité admise par tous. Pour venir à bout de dossiers toujours plus nombreux et complexes, qu'il s'agisse de droit civil ou pénal, le Conseil d'Etat propose de réviser la loi d'organisation judiciaire en nommant quatre présidents au Tribunal de district de Neuchâtel, trois à La Chaux-de-Fonds et deux à Boudry. Le statu quo étant maintenu pour les trois autres districts qui fonctionnent avec un unique président chacun. D'un point de vue financier les incidences sont modestes puisqu'il y avait déjà des suppléments à plein temps ou à temps partiel dans les districts les plus chargés.

● **Code pénal.** – Toujours dans le domaine judiciaire, un projet de loi propose aux députés d'entériner l'adaptation du code pénal neuchâtelois à la législation fédérale en vigueur.

● **Droits politiques.** – La commission législative a livré ses deux rapports concernant la révision de la loi sur les droits politiques au travers des élections au système majoritaire et de l'abaissement du quorum, ainsi que de la suppression de l'apparentement.

● **Propositions.** – A l'ouverture de cette seconde session de l'année, quelque cinq interpellations, un projet de loi et 37 motions sont en liste d'attente. (ms)

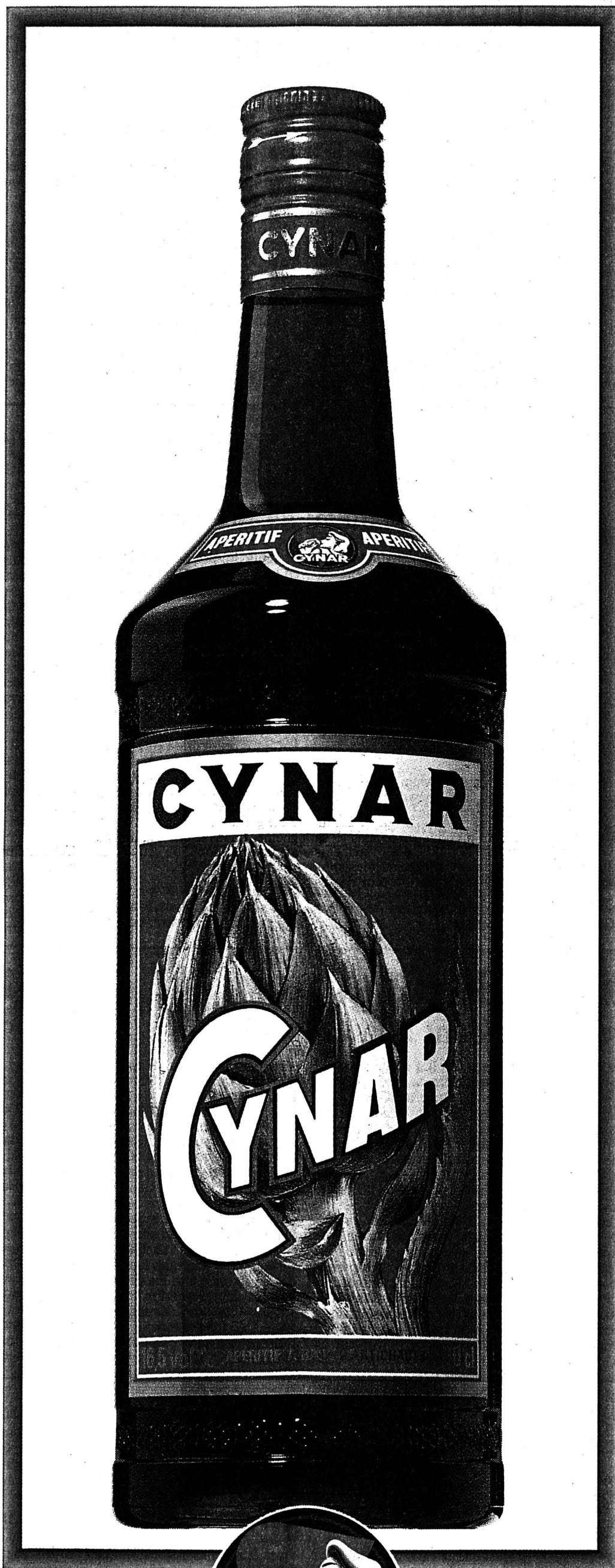
TRY A LONG ONE



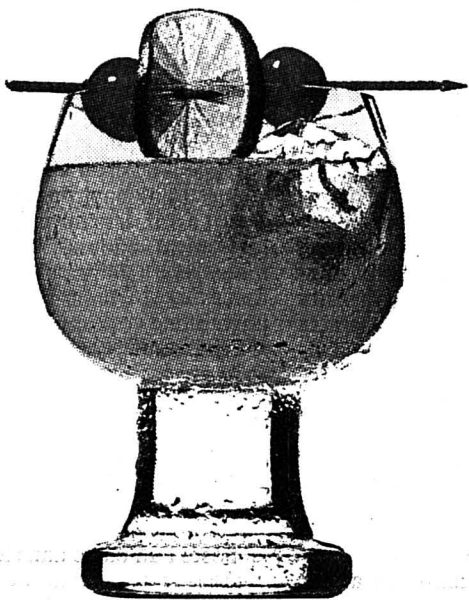
LONGDRINK CYNAR
4 cl Cynar, glaçons, eau minérale



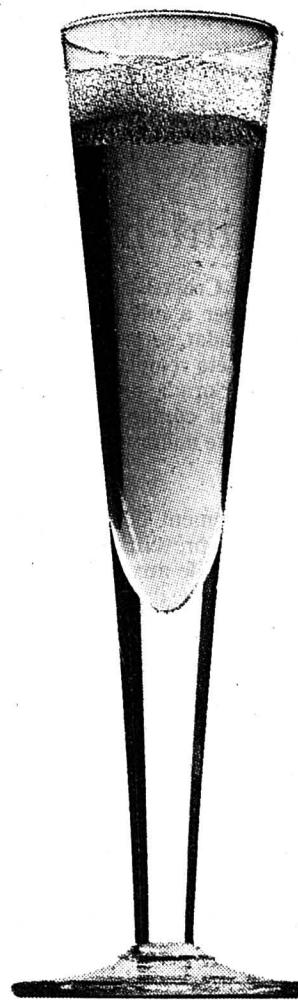
ORANGE CYNAR
4 cl Cynar, glaçons, boisson à l'orange



CYNARINA
4 cl Cynar, on the rocks



LEMON CYNAR
4 cl Cynar, glaçons, Lémonsoda ou Citron



CHAMPAGNE CYNAR
2 cl Cynar, Champagne



CYNAR COLA
4 cl Cynar, glaçons, Cola



CYNAR... RAFRAÎCHISSANT, NATUREL. INCOMPARABLE AU GOÛT

La section Neuchâtel change de nom

Nouveau président de l'Association suisse des invalides

Dorénavant, la section du bas du canton de l'Association suisse des invalides (ASI) ne s'appellera plus «Neuchâtel et environs». Samedi, au Buffet de la gare du chef-lieu, son assemblée a voté à l'unanimité pour la dénomination «section du Littoral neuchâtelois».

Au cours de la rencontre, un autre changement important est intervenu, celui de la présidence, assurée pendant trois ans par Georges Annen. Son successeur, Michel Broillet, a été unanimement plébiscité par l'assemblée qui n'a pas manqué de manifester par ailleurs sa reconnaissance au président sortant.

G. Annen œuvrera encore pour l'association en assumant l'intérim du service social qu'il a mis sur pied, jusqu'à l'engagement d'un (ou d'une) assistant social (nous en reparlerons).

RICHESSE DES ACTIVITÉS

La richesse des activités de la section est apparue au fil de l'ordre du jour.

On y relèvera notamment les activités sportives, menées par Michel Bogdanski, qui ont été marquées par des cours et des participations à des manifestations.

Philippe Boisadan a donné des informations sur les foyers

qui logent actuellement 17 personnes. Il a par ailleurs annoncé le logement prochain de 8 à 9 personnes à Serrières, puis a parlé des ateliers d'occupation.

Ces ateliers (qui occupent 130 personnes) ont subi l'an dernier un excédent de charges de 99.000 francs, par rapport aux 1.631.000 francs inscrits aux comptes. Ils se situent à une période de développement, avec l'aménagement des locaux légués par l'entreprise Suchard, à Serrières.

Opérationnels dès le mois de juin prochain, ces nouveaux ateliers feront l'objet d'une inauguration officielle dans le courant de l'automne, lorsque la réfec-

tion de l'ensemble des bâtiments sera terminée.

COMPTES BÉNÉFICIAIRES

Les comptes de la section se sont soldés par un bénéfice de 603 francs 45. L'ensemble du comité a été reconduit dans son mandat. Il se compose de Greta Cavin, Anita Tissot, Yvonne Burgener, Michèle Evard, Philippe Boisadan et Yvan Siggen. Elena Popescu a été nommée trésorière, remplaçant Ernest Rognon.

L'assemblée a encore pris connaissance avec enthousiasme de l'initiative «700e» de la section du Bas-Valais qui invite ses amis neuchâtelois à une course le 12 juillet prochain. A.T.

Le Moulin continue de tourner

La pétition pour le domaine bevaisan circule

Bilan positif pour l'exposition sur le domaine du Moulin, à Bevaix. Démarches auprès du canton. Pétition communale bientôt déposée: le Moulin continue de tourner...

Lors de sa dernière réunion, le Groupement pour la sauvegarde du Moulin a tiré un bilan positif de l'exposition. Quelque 600 personnes l'ont visitée, à Bevaix. L'intérêt des visiteurs est corroboré par les signatures au livre d'or et de la pétition. Elle compte déjà 1800 signatures et sera remise aux Autorités communales le 18 mars, deux mois

après sa mise en circulation. Les Autorités cantonales ont à nouveau été sollicitées pour accepter une expertise fédérale, demandée en janvier par le groupement de sauvegarde et la section neuchâteloise du Heimatschutz. Le Groupement attend aussi avec impatience les réponses aux questions posées lors de la dernière session du Grand Conseil. Il espère que le département des Travaux publics ne se prononcera pas sur la démolition avant que le Grand Conseil ne soit entré en matière, et le plan de quartier accepté. (AO-comm.)



Un thé dansant où «tout le monde joue le jeu en se mettant sur son trente et un». (Comtesse)

Les aînés au bal

Pro Senectute au Château de Boudry

Ils étaient déjà nombreux, dimanche vers 13 h 30, les aînés à attendre que ne s'ouvrent les portes du Château de Boudry, une heure avant le début du huitième bal de la saison organisé par Pro Senectute. Venu des quatre coins du canton de Neuchâtel, de Grandson, du Vully et même du Jura, ils se sont retrouvés plus de cent pour passer un après-midi ensoleillé et dansant.

«Si les gens viennent si nombreux aux thés-dansants que nous organisons tous les mois, c'est parce qu'ils s'y trouvent à leur aise et qu'il y flotte un climat de bonheur, de confiance et de complicité», expliquait Daniel Guillaume-Gentil, du service d'organisation de Pro Senectute.

«Tout le monde joue le jeu en se mettant sur son trente et un ou en faisant preuve de fantaisie vestimentaire».

Chaque année, d'octobre à mars, huit bals sont organisés par l'association. On les suit assidûment, même si l'on est handicapé car c'est toujours l'occasion de nouvelles connaissances ou de retrouvailles.

Certains des aînés suivent les cours de danse organisés à La Chaux-de-Fonds et au Val-de-Travers avec l'aide de professionnels. D'autres n'ont pas oublié les pas d'antan. Mais pour tous un seul maître, la bonne humeur qui règne à loisir.

A preuve: même ceux qui hier sont restés assis battaient allègrement la mesure. (ics)

Agression à main armée

Acte de banditisme dans un garage à Champion

Le juge d'instruction de Cerlier et la police cantonale bernoise communiquent:

Dimanche soir, vers 19 h 00, un couple a commis une agression à main armée dans le garage Seeland à Champion. L'auteur a menacé d'un couteau le détenteur du garage qui se trouvait seul, l'a entraîné dans le bureau et exigé, dans un français hésitant d'ouvrir la caisse. Il s'est emparé de plusieurs centaines de francs. La femme, ayant le visage couvert d'un foulard à carreaux, observait la scène depuis l'extérieur des locaux.

Les deux inconnus ont pris la fuite en direction de Berne, ou de Cudrefin, dans une «Opel Kadett» caravane beige qui, durant l'agression, était stationnée sur l'ancienne «Landstrasse». Les recherches

immédiates n'ont pas permis jusqu'à présent d'identifier les auteurs.

L'inconnu, de type méridional, âgé d'environ 20 à 25 ans et mesurant environ 170 cm, devait avoir des cheveux noirs, légèrement ondulés, une fine moustache noire, des yeux foncés et un teint basané. Il portait une veste en cuir noire.

L'inconnue, svelte, entre 20 et 25 ans, avait une taille d'environ 150 à 165 cm. Elle s'exprimait dans une langue non identifiée (év. arabe ou turque). Elle portait un long manteau foncé.

Toute personne pouvant fournir des renseignements au sujet de cette agression à main armée est priée de prendre contact avec la police cantonale à Bienne (☎ 032/27.17.17), ou avec le poste de police le plus proche.

Opération «Bleu nuit»

Saint-Blaise: nouveau président à la Croix-Bleue

Le président de la Croix-Bleue Bertrand Nussbaumer a mis un terme à son long mandat, samedi, à Saint-Blaise. Il a été remplacé par Claude-Alain Cornuz dans une lourde tâche qui comprend bien des activités et de nombreux soucis.

On connaît l'engagement de la Croix-Bleue dans la prévention de l'alcoolisme et l'aide aux alcooliques. Il se manifeste dans le terrain par des actions avec la jeunesse, des visites, des entretiens, des animations, des débats, sans oublier les activités des fanfares et la gérance du chalet de La Roche. Une équipe d'une disponibilité remarquable

fournit tout ce travail avec une foi inébranlable dans sa mission inspirée des Evangiles.

Parmi les thèmes qui ont été abordés samedi, lors de l'assemblée des délégués, nous avons plus particulièrement retenu l'opération «Bleu nuit» dont le but est d'offrir au public un service gratuit d'accompagnement à la maison des conducteurs éméchés. Cette idée généreuse, généralement applaudie, a toutefois de la peine à se réaliser.

Dans un rapport concernant cette opération, Pierre-Alain Cornuz a déclaré que les chauffeurs de taxis, les cafetiers, la police locale et cantonale se sont montrés positifs à l'égard du

projet, mais il a ajouté: «Notre gros problème actuellement est de trouver une assurance pour couvrir le tout, ainsi que des conducteurs bénévoles» et si possible en dehors de la Croix-Bleue dont les membres sont déjà surchargés.

Répondant à un certain souci légitime, il a affirmé: «Non! nous n'encouragerons pas les gens à boire avec cette action. Tout d'abord parce que ce n'est pas une soirée un peu trop arrosée qui compte beaucoup dans le processus d'alcoolisation d'une vie, sauf si la personne a un accident de voiture». Ensuite, parce que des liens se noueraient au cours du temps avec des «habi-

tués» et qu'un travail de prévention pourrait alors être entrepris.

Des jeunes se sont notamment investis dans cette opération. Ils se seraient distancés d'une fraction de la Croix-Bleue, mais bénéficieraient également de soutiens, à entendre le président Nussbaumer: «Sommes-nous prêts à sortir des sentiers battus et à renouveler notre engagement dans l'accueil et l'accompagnement des handicapés de l'alcool et dans diverses actions de prévention? C'est dans ce sens que le comité cantonal a décidé de soutenir l'opération «Bleu nuit» prévue par la jeunesse». A.T.

Mesure de protection

Cornaux: création d'une zone réservée à l'étude

La création d'une zone réservée, à l'ouest de l'ancienne localité de Cornaux, sera étudiée ce soir par le Conseil général. Cette démarche a été motivée par un projet de construction qui ne s'harmonise pas avec le vieux village.

Lors de cette même séance, les conseillers procéderont à cinq nominations et seront particulièrement accaparés par des questions touchant aux Services industriels. Ils se prononceront sur une majoration des tarifs de l'électricité, puis sur une révision du règlement pour la fourniture de l'eau potable, ainsi que sur une révision des

tarifs de fourniture de l'eau. Dans la même optique du «qui consomme paye» appliquée à la consommation de l'eau et de l'électricité, la perception d'une taxe d'épuration, prélevée au prorata des mètres cubes d'eau consommés, sera examinée au cours de la même séance.

En outre, le législatif se prononcera sur une demande de crédit de 40.000 fr pour l'achat d'appareils de transmission (destinés au corps des sapeurs-pompiers) et sur deux motions demandant respectivement une révision de l'échelle fiscale et une meilleure sécurité le long du chemin des Etroits. (at)

Les tourbières à l'Uni

Colloque d'envergure nationale à Neuchâtel

Organisé conjointement par l'Institut sur la forêt, la neige et le paysage de Birmensdorf et les laboratoires d'écologie animale et d'écologie végétale de l'Université de Neuchâtel, le 4e colloque suisse sur les tourbières se déroulera demain au grand auditorium de la faculté des sciences. Dès 9 h, quelque 150 chercheurs sont attendus à Neuchâtel pour débattre de la protection, de l'inventaire et de la gestion des tourbières. Seize conférences sont

prévues au programme. Plus particulièrement, pour les tourbières neuchâteloises, Pierre-Alain Rumley et Yvan Matthey aborderont le thème de leur protection en tant que processus de planification et concept scientifique de base pour la définition précise des recherches à mener. Gilles Mulhauser, Richard Vernier, Catherine von Ballmoos et Willy Geiger traiteront eux des aspects éco-faunistiques de ces biotopes particuliers. (comm-cp)

SERVICES

NEUCHÂTEL

Collège latin: 20 h 15. «Entre lac et Jura: La Béroche», conf. avec dias de Robert Porret.

Université, faculté des lettres: 20 h, «Un peu d'Indonésie: métiers

traditionnels de Java», par M. Garin.

Plateau libre: 22 h, Florence Chitacumbi (funk).

Pharmacie d'office: Coop, rue du Seyon, jusqu'à 21 h. Ensuite ☎ 25.10.17.

En l'absence des deux personnes accusées d'exercice illégal de la médecine, le tribunal a tenu compte du fait que l'étiopathe, qui prodigue des massages doux, et la voyante ignoraient

Une voyante devant la justice

Au Tribunal de police de Neuchâtel

Bien que le canton connaisse un régime très restrictif concernant l'exercice de professions paramédicales, le Tribunal de Neuchâtel a exempté jeudi de toute peine un étiopathe et une voyante français renvoyés devant la justice. En revanche, la codirectrice d'un centre de gymnastique douce à Neuchâtel, qui leur avait fait de la publicité, a été condamnée à une amende de 150 francs.

que leurs professions étaient interdites dans le canton, d'autant qu'en 1990, ils participaient sans être inquiétés à un festival de la voyance à Neuchâtel.

RÈGLES DIFFÉRENTES SELON LES CANTONS

Il a également estimé que les règles différentes d'un canton à l'autre, d'un pays à un autre pouvaient plaider en faveur d'une certaine tolérance. Enfin, le tribunal s'est demandé si l'interdiction de ces professions était toujours adaptée à la situation actuelle.

De fait, le canton de Neuchâtel est actuellement en train de

revoir les dispositions réglant la pratique des professions paramédicales.

UNE NOUVELLE LOI SUR LA SANTÉ

Une nouvelle loi sur la santé devrait remplacer celle de 1952. Dans ses grandes lignes, le projet prévoit de laisser la liberté à chacun de décider qui il entend consulter.

Se basant sur le fait que son client ne procédait à aucun diagnostic et exerçait légalement son métier en France, l'avocate du prévenu avait demandé de le libérer de toute peine. (ats)

CELA VA SE PASSER

Entre lac et Jura, La Béroche

Grâce au soutien de la Fondation pour le rayonnement de Neuchâtel en collaboration avec l'Office du tourisme de Neuchâtel et environs, une nouvelle série de conférences sur le patrimoine neuchâtelois a pu être mise sur pied. Données par Robert Porret, elles auront lieu à la salle circulaire du Collège latin aujourd'hui, le 19 et le 26 mars à 20 h 15. Avec successivement pour thème «Entre lac et Jura, La Béroche», «Les forêts et domaines de la ville de Neuchâtel» et «Les hameaux et villages de l'Entre-deux-Lacs». (comm)

Publicité intensive, publicité par annonces

Le feuilleton continue

SOS Chats: acte 22, devant le Tribunal de police

«Surtout, ne donnez pas d'argent à ces femmes, elles l'utilisent pour boire. L'autre jour, elles étaient saoules au point de devoir se cramponner à leur voiture». Voici les propos tenus par R. J. à une dame venue faire un don aux responsables de SOS Chats à Noiraigue. Pour diffamation, le Tribunal de police a condamné hier R. J. à 300 fr d'amende.

22e round, hier, entre R. J. et l'association SOS Chats. En moins de dix ans, ces deux parties se sont retrouvées plus de 20 fois, pour différentes affaires, au Tribunal de police de Môtiers. Qui dit mieux?

Autant dire que le président Schneider est quelque peu exaspéré par ce feuilleton. S'adressant à R. J., il lui demande: «Pourquoi racontez-vous des choses comme cela? C'est du «chenit» ces affaires, vous avez plus à faire dans vos champs qu'au tribunal». R. J. lui rétorque: «Je me suis laissé dire qu'elles aimaient le whisky». «Moi aussi», lui répond le juge.

BOUTEILLE-TÉMOIN

Et pour faire bonne mesure, R. J. brandit une bouteille de champagne et la pose sur le bureau du président. «Voilà ce que j'ai trouvé dans mon champ», s'exclame-t-il. Avant d'ajouter

que les deux responsables de SOS Chats lui en font voir de toutes les couleurs. Il aurait même reçu des coups de téléphones anonymes. En mai dernier, SOS Chats avait retiré sa plainte. R. J. s'excusant. Mais moins d'un mois après, il remet ça. Faisant fuir une donatrice potentielle de SOS Chats en accusant les responsables du foyer d'être prises de boisson.

Hier, pas de retrait de plainte. L'avocat des plaignantes demande même au juge de prononcer une peine privative de liberté, sans s'opposer au sursis. Ainsi, R. J. aurait une épée de Damoclès au-dessus de sa tête et ferait quelques jours à l'ombre en cas de récidive. Tout en rappelant que malgré les accusations de R. J. celui-ci n'a jamais déposé plainte pénale contre ses clientes.

ACCUSATIONS TOUS AZIMUTS

Le représentant de R. J. parle quant à lui de provocations: boîtes de nourriture de chats retrouvées sur ses pâturages, portail laissé ouvert, etc... Et de demander au président Schneider de tenir compte de l'état d'esprit de son client qui n'est qu'un simple paysan. Les plaignantes ayant des titres universitaires.

Cependant, R. J. n'a pas laissé son mandataire s'exprimer seul. S'en prenant à l'avocat des plaignantes, il a accusé ce dernier d'avoir, lors d'une visite, ouvert les fils de son pâturage pour parquer son véhicule. Sans les refermer à son départ. Faits niés par l'homme de loi. Mais les propos du prévenu ont irrité le juge Schneider qui a élevé la voix. R. J. manquant de peu de se retrouver avec une nouvelle plainte sur le dos...

Le président du tribunal a rendu immédiatement son verdict. Les faits ayant été admis par le prévenu, le juge Schneider a estimé que le choix du langage n'était pas en question. Les fausses accusations de R. J. portant préjudice à l'activité de SOS Chats, il ira au-delà de la réquisition du ministère public (200 fr d'amende). Mais sans suivre l'avocat des plaignantes, ni pour l'emprisonnement ni pour une indemnité de dépens. R. J. écope d'une amende de 300 fr à laquelle s'ajoutent des frais pour 200 francs.

Fin de l'acte 22. La suite au prochain épisode... MDC

● *Composition du tribunal: Bernard Schneider, président; Anne-Lise Bourquin, subs. greffière.*

Noiraigue: longs débats au législatif

Vendredi soir, le législatif de Noiraigue a débattu trois bonnes heures durant. A l'ordre du jour figurait notamment la nomination d'un conseiller communal en remplacement d'Eugène Christen.

Lorsqu'un membre de l'exécutif ne remplit plus son mandat, il devient démissionnaire d'office. C'est ce qui arrive à Eugène Christen, absent de son poste

depuis novembre dernier. Le cas semble courant à Noiraigue, puisque pendant cette législature deux autres conseillers communaux, Jean-Noël Bovard et René Jeannot, ont été démissionnés. Finalement, le remplaçant de M. Christen sera connu à une prochaine séance.

Le législatif n'aurait accepté le budget 91, présentant un bénéfice de 990 fr. Une commis-

sion des bâtiments a été nommée, elle pourra ainsi empoigner le problème de la réfection du collège en rade depuis belle lurette. La modification du tarif de vente de l'énergie électrique a été approuvée, tout comme l'introduction du bordereau unique, le crédit de 35.000 fr pour le surfacage des routes communales et la modification du règlement du service du feu. (mdc)

Beaucoup d'invitations, peu de répondants

Fleurier reçoit ses nouveaux citoyens



Les jeunes à la découverte de leurs nouveaux droits.

(Favre)

La commune de Fleurier a pour habitude d'accueillir ses nouveaux citoyens le jour du lancement du Carnaval. Ainsi, 45 jeunes filles et jeunes gens ayant dix-huit ans cette année ont été invités, vendredi soir, à une petite cérémonie pour marquer l'événement. Seule une quinzaine a répondu à l'appel. Désintérêt de la chose publique? Crainte de s'engager dans la vie politique? La question reste posée.

Cette manifestation est l'occasion pour les autorités de présenter leur travail au sein du village. Elles convient également une personne concernée par les problèmes de la jeunesse, dont le rôle est de conduire un débat. Directeur de la maison du théâtre de Couvet, Gérard Bétant,

qui s'occupe par ailleurs d'une école de théâtre a été tout désigné pour discuter des préoccupations de la nouvelle génération d'adultes.

En guise d'introduction, le président de commune Henri Helfer souligne que, «pour la première fois, cette entrée dans la vie civique coïncide avec une innovation: le droit de vote sans restriction. Une façon d'obtenir sa panoplie de citoyens à cent pour cent avec ses nombreux avantages, mais aussi ses inconvénients. Le paiement des impôts ou des cotisations AVS, pour ce citer que ces deux exemples».

PLUS DE POUVOIRS

Puis chaque membre de l'exécutif de passer en revue ses dic-

tères. Services sociaux, Travaux publics, Services industriels, Police, Forêts... sont autant d'activités que tous estiment variées et passionnantes. Et l'un d'entre eux de relever avec un brin d'ironie dans la voix que «la tradition du Carnaval veut que les autorités rendent leurs clés durant les festivités. Elles perdent ainsi leurs pouvoirs». Rassurez-vous, elles les retrouvent bien vite, sitôt que les derniers flonflons se sont tus. (paf)

SERVICES

VAL-DE-TRAVERS

Hôpital de Couvet, maternité et urgences: ☎ 63.25.25. Ambulance: ☎ 117.

Val-de-Ruz

Un stage chez Frédy Girardet

De Chézard-Saint-Martin à Crissier

Pour Pierre-Olivier Botteron, 23 ans, habitant de Chézard-Saint-Martin, actuellement domicilié à Lausanne, une page vient de se tourner.

Etudiant du cours «A» de l'Ecole hôtelière du Chalet-à-Gobet (études techniques supérieures en hôtellerie et restaura-



Pierre-Olivier Botteron a choisi le prestige. (privé)

tion), il vient de terminer un stage de service, partie intégrante de sa formation, chez Frédy Girardet à Crissier. Ce fut pour lui la réalisation d'un rêve d'enfant que de pouvoir côtoyer l'un des plus grands chefs de notre époque.

Envisageant plus tard le management hôtelier, il a décidé d'accomplir les différentes étapes de sa formation dans des établissements de renommée. Les cours de l'Ecole hôtelière, de cinq mois chacun, sont en effet immédiatement suivis d'une application pratique des connaissances acquises, sous la forme d'un stage de même durée, dans un établissement choisi par l'étudiant.

HAUT DE GAMME

C'est ainsi que Pierre-O. Botteron a effectué son premier stage, l'an dernier, dans les cuisines de l'un des plus prestigieux restaura-

nt genevois, l'«Auberge du Lion d'Or» à Coligny (deux étoiles au guide Michelin). Pour sa seconde année, consacrée au service, il a choisi le «temple» de la nouvelle cuisine à Crissier. Il débute à la fin du mois, le troisième cours de l'EHL (le programme en compte quatre de cinq mois chacun) et partira en stage dès l'été prochain. Serait-il intéressé par un stage de relations publiques dans un hôtel de haut niveau à l'étranger. Il est très attiré par Hong Kong où il a déjà quelques contacts.

Mais pour l'instant, il se remémore les cinq mois passés à Crissier, avec une grande admiration pour celui qui fut nommé Cuisinier du siècle en 1988 par le guide «Gault et Millau» et qui figure, honneur non négligeable, dans le Petit Larousse, Frédy Girardet.

P.-O. Botteron a vu passer bon nombre de célébrités, ve-

nant d'horizons divers, allant du chanteur Patrick Bruel, du musicien Jean-Michel Jarre, en passant par la reine mère de Jordanie, la présidente de l'Islande, le producteur de disques Eddy Barclay, tous plus ou moins sympathiques, perdus dans la foule des illustres inconnus, habitués ou non à déguster les plats proposés par Frédy Girardet et sa brigade.

Toutefois, la personnalité qui a le plus impressionné M. Botteron reste le maître des lieux, cuisinier passionné et perfectionniste, qui, malgré sa célébrité, a su rester d'une grande simplicité. De nombreux souvenirs remplissent la mémoire de ce jeune homme ambitieux. Une page se tourne, que nous réserve le prochain stage?: «La suite de cette grande aventure je l'espère, je n'ai en tout cas pas l'intention de changer de catégorie d'établissement.» (ha)

Un don et une mission

Approche originale de la guérison au Louverain

La guérison: un sujet qui intéresse de plus en plus le public. Aussi fut-il nombreux à prendre le chemin du Louverain, vendredi dernier, pour y écouter les propos du professeur Walter J. Hollenweger, l'un des promoteurs de la guérison par imposition des mains.

Ancien collaborateur du Conseil œcuménique des églises (COE), Walter J. Hollenweger, spécialiste du mouvement Pentecôtiste, professeur à l'Université de Birmingham, était l'hôte du Louverain, vendredi soir. Thème abordé: la guérison par imposition des mains.

En effet, depuis quelque temps, des cultes comportant cette pratique sont organisés dans le canton de Neuchâtel et il était intéressant d'en cerner le pourquoi et le comment avec le conférencier.

Pour le professeur Hollenweger, l'essentiel est qu'il existe des

«dons de guérison hors et dans le christianisme, ainsi qu'hors et dans la médecine. Selon lui, plusieurs modes de guérison existent, tous sont naturels, mais les uns sont mieux connus que les autres.»

Si l'Organisation mondiale de la santé (OMS) prend en charge la médecine, la liturgie chrétienne intègre également des modes de guérison. D'où l'importance de la communauté en prière. Selon l'orateur, il convient d'aborder le problème de manière interdisciplinaire au moyen de la théologie, de la médecine, de l'ethnologie et de la psychologie.

La journée de samedi a poursuivi sur ce thème, avec la participation de Nathalie Calame, médecin, de Jean-Louis Christinat, ethnologue, et de Pierre Buhler, théologien. Une table ronde réunissant tous les intervenants a clos le débat. (ha-imp)

Ivresse multiple au volant

Audience du Tribunal de police du Val-de-Ruz

F.d.S. comparait devant le Tribunal de police sous les préventions d'infractions LCR-OCR et ivresse au volant. Le 18 décembre 1990 vers 15 h 30, F.d.S. circulait sur la route cantonale de Valangin - Coffrane. Au lieu-dit Botte, à la sortie d'une courbe droite, il a perdu la maîtrise de son véhicule, qui s'est mis en travers et en a heurté un autre venant en sens inverse. Suspecté d'ivresse, F.d.S. a été soumis à une prise de sang qui a révélé au taux moyen de 1,90 g/kg.

A l'audience, F.d.S. a déclaré qu'il revenait d'une fête de chanter et qu'il n'avait pas l'impression d'être sous l'influence de l'alcool et qu'il n'avait pas senti le choc. Il a précisé en outre qu'il n'avait pas l'habitude de boire.

Le prévenu a été condamné à 10 jours d'emprisonnement. Compte tenu de l'absence d'antécédent et des bons renseignements généraux, un sursis avec délai d'épreuve de 2 ans lui a été accordé. Il s'est également vu infliger une amende de 550 fr et

s'acquittera des frais de justice arrêtés à 364,50 fr.

J.-B. G. revenait d'un repas quelque peu arrosé le 8 janvier 1991 vers 18 h 30. Sur le trajet entre La Chaux-de-Fonds et La Vue-des-Alpes, il a perdu la maîtrise de son véhicule qui est monté sur un tas de neige. Suspecté d'ivresse, J.-B. G. a été soumis au test de l'éthylomètre qui a donné un résultat de 1,6‰. Prenant en considération les antécédents du prévenu, le tribunal l'a condamné à une peine de 14 jours d'emprisonnement ferme,

une amende de 100 fr ainsi qu'aux frais de justice par 256 francs.

Enfin, le tribunal a condamné G.V., prévenu d'ivresse au volant, et compte tenu des bons renseignements sur son compte, à la peine réduite de 8 jours de prison, avec sursis pendant 2 ans, assortie de 150 fr d'amende et de 429 fr 50 de frais. (pt)

● *Le tribunal était placé sous la présidence de M. Daniel Jeanneret assisté de Mlle Yvette Paroz, greffière.*

Le poste d'animateur est vacant

Pour remplacer Jean-Denis Renaud comme animateur au Louverain, le comité avait fait appel à Otto Schäfer-Guignier. Il aurait dû entrer en fonction en septembre de cette

année. Pour des raisons personnelles, ce dernier s'est démissionné. Ainsi, le Louverain est de nouveau à la recherche d'un animateur ou d'une animatrice à mi-temps. (ha)

SERVICES

Service de garde pharmacie et médecin: en cas d'urgence, ☎ 111 ou gendarmerie ☎ 24.24.24. Hôpital et maternité, Landeyeux: ☎ 53.34.44. Ambulance: ☎ 117.

DÉCÈS

CORTAILLOD
Mme Louise Treyvaud, 1901
SAINT-BLAISE
M. Yves Stolz, 1937
M. André Haussener, 1904

Copieurs
Canon.

Virtuoses
du noir-blanc.

Virtuoses
de la couleur.

Venez vous en convaincre
par vous-même
dans notre salle
d'exposition.

WalterRentsch
La maîtrise de l'information.

2035 Corcelles NE
Rue des Courtils 1
Tél. 038/30 2155

138-105524

**ATELIER
DE TERMINAGE**
cherche
séries régulières

Discrétion assurée.

Ecrire sous chiffres 28-464429
à Publicitas, place du Marché,
2302 La Chaux-de-Fonds.



Municipalité
de Saint-Imier

Cours de natation pour adultes

La commission d'exploitation des installations sportives met sur pied, en collaboration avec Mlle Martine Courvoisier, instructeur suisse de natation, un cours de natation pour adultes.

COURS A:

Cours de natation pour débutants (adultes);
8 leçons de 40 minutes - Fr. 60.- (entrée comprise).
Début du cours: lundi 15 avril 1991 à 20 heures.

COURS B:

Cours AQUAFIT - GYMNASTIQUE ET MUSCULATION DANS L'EAU
(adultes). 8 leçons de 40 minutes - Fr. 60.- (entrée comprise).
Début du cours: lundi 15 avril 1991 à 20 h 45

Remarques:

Il n'est pas nécessaire de savoir bien nager pour s'inscrire à ce cours, mais ne pas avoir trop peur de l'eau. La gymnastique dans le milieu aquatique est une façon merveilleuse de retrouver souplesse et condition physique avant la belle saison. Elle permet également de se muscler tout en douceur, en utilisant l'élément liquide comme résistance à l'effort.

Inscrivez-vous! C'est sensationnel!

Les inscriptions aux 2 cours mentionnés ci-dessus doivent parvenir à Mlle Martine Courvoisier, Agassiz 10, 2610 Saint-Imier, jusqu'au mercredi 3 avril 1991. Les renseignements concernant ces cours peuvent être obtenus aux numéros de téléphone suivants: 039/41 26 04 ou 41 11 90.

COMMISSION D'EXPLOITATION
DES INSTALLATIONS SPORTIVES

06-12119

Région Brigue

dominant vallée du
Rhône, appartement
dans chalet, dès
230.-/semaine.
021 312 23 43
Logement City
300 logements de va-
cances!

18-1404/4x4

**Publicité
intensive,
Publicité
par annonces**

Hôtel - Restaurant Combe - Grède

2613 Villeret - ☎ 039/41 27 51

Visitez notre salon gastronomique et
**dégustez notre nouveau menu gastronomique:
les 8 plats pour seulement Fr. 56.-**

Au bistrot, tous les soirs:
steak de cheval, pommes frites fraîches, salade
au prix incroyable de **Fr. 12.-**

Fermé le dimanche

006-502711

● mini-annonces

● demandes d'emploi

TECHNICO COMMERCIAL plusieurs années d'expérience mécanique, bâtiment, industrie, cherche emploi. Région indifférente. Ecrire sous chiffres 28-470138 à Publicitas, 2400 Le Locle

Etudiante cherche **TRAVAIL** période 25 mars au 8 avril 1991, région La Chaux-de-Fonds. ☎ 039/41 53 36 repas-soir

28-464510

Jeune femme cherche **PLACE EN USINE OU VEILLEUSE DE NUIT.**
☎ 0033/846 548 26

28-464533

SOMMELIER titulaire permis, cherche place début avril. ☎ 0033/81 43 59 42 après 22 heures.

28-464534

CADRE 30 ANS, ingénieur ETS en électronique, cherche changement de situation, sans agence intermédiaire. Région La Chaux-de-Fonds. Ecrire sous chiffres 28-464531 à Publicitas, place du Marché, 2302 La Chaux-de-Fonds

DAME, CFC employée de commerce cherche emploi dans bureau ou magasin à temps complet ou partiel. ☎ 039/53 13 94

28-127238

Dame, avec permis C, cherche au Locle **HEURES DE MENAGE.**
☎ 039/31 63 29

28-470119

● cours privés

Donne **LEÇONS PRIVÉES** de piano, classique, folklore argentin. Ecrire Subilibia Fernando, côte 9, 2300 La Chaux-de-Fonds

28-464538

● marché de l'occasion

Vends **FOURGON FORD TRANSIT**, 1978, refait à neuf, expertisé. Prix à discuter. ☎ 039/23 68 74, repas.

28-464435

Vends **SUZUKI GSX-R 1100**, 1990, 10 000 km, expertisée, prix à discuter. ☎ 039/28 50 76

28-127243

● immobilier

A louer Bournot 33, Le Locle, **PLACE GARAGE**, jour et nuit. Accès facile. Libre 1er mai. ☎ 039/31 40 55

28-470136

A louer **LOCAL 30 M² AVEC VITRINE**, rez. Midi 1 Le Locle, Fr. 450.-
☎ 039/28 34 35

28-464541

A louer centre La Chaux-de-Fonds, **APPARTEMENT RÉNOVÉ DE 3 PIÈCES**, côté ouest, loyer de Fr. 1450.- + charges Fr. 120.-. Ecrire sous chiffres 28-464530 à Publicitas, place du Marché, 2302 La Chaux-de-Fonds

A louer début avril **STUDIO**, Corbusier 16, Le Locle. ☎ 032/91 95 66

28-464537

Famille, avec 3 petits enfants, cherche **APPARTEMENT 4-5 PIÈCES**, loyer raisonnable. Ecrire sous chiffres 28-464478 à Publicitas, place du Marché, 2302 La Chaux-de-Fonds.

● à vendre

VELO MONTAGNE dame adulte Cilo, **VELO MONTAGNE** 6 à 8 ans Orizon.
☎ 039/31 18 18

28-464539

● nos amies les bêtes

ÉGARÉ quartier Midi Le Locle CHAT noir-blanc avec collier rouge.
☎ 039/31 70 83

28-470137

Trouvé **CHAT NOIR** avec 2 tâches blanches, avenue Léopold-Robert. A placer: chats divers. SPA 23 32 70 ou 26 51 93

91-5897

PERSAN-PEDIGREE-CRÈME, yeux oranges, cherche petite femme pour fonder famille. ☎ 039/63 12 79, 10 h à 12 heures.

28-464532

**Tarif 90 ct le mot
(min. Fr. 9.-)**
Annonces commerciales
exclus

● offres d'emploi

PARTNER
Job
107, av. L.-Robert, La Chaux-de-Fonds

Offrez-vous le plaisir
de bien choisir!

Pour plusieurs entreprises régionales,
nous cherchons des

monteurs électriciens

avec CFC.

- Travail indépendant et varié.
- Salaire à la hauteur de vos capacités.
- Engagement immédiat ou à convenir.
- Places temporaires ou stables.

Pour de plus amples
renseignements,
téléphonez à M. Hasler.

91-176

Tél. 039/23 22 88

Entreprise de mécanique du Locle
cherche

responsable

atelier de fabrication

ayant:

- expérience et bonne connaissance de l'usinage;
- contrôle;
- montage mécanique;
- capable de diriger de façon autonome une équipe.

Engagement tout de suite ou à convenir.

Faire offre sous chiffres 28-975190 à Publicitas, 2400 Le Locle.

● immobilier

Urgent! cherche à louer
au Locle (pas centre ville)

appartement 5 à 6 pièces

avec éventuellement place de parc
ou garage.

Burkhalter Willy,
☎ 039/31 82 80 heures bureau

28-14086

**L'annonce,
reflet vivant du marché**

● offres d'emploi

Votre avenir nous passionne

Nous cherchons pour une entreprise horlogère
de la région:

un(e) comptable

entre 30 et 40 ans pour les tâches suivantes:
comptabilité générale, débiteurs, créanciers,
boucllements, salaires.

Une expérience de quelques années dans un
poste similaire est souhaitée ainsi que de bonnes
connaissances en informatique.

Si ce poste vous intéresse, contactez Martine
Ryser afin de fixer un rendez-vous.

91-584

OK PERSONNEL SERVICE
Placement fixe et temporaire
Votre futur emploi sur VIDEOTEX * OK #

Av. Léopold-Robert 65 • 2300 Chaux-de-Fonds • 039/23 04 04

EH Maîtrises fédérales
Bernard Schneider
Pierre-Alain Widmer
Electricité des Hêtres sa

Entreprise jeune et dynamique
avec prestations sociales modernes cherche

monteurs électriciens avec CFC

Date d'entrée: immédiate ou à convenir.

et

apprentis monteurs électriciens

Date d'entrée: août 1991

Prendre contact au 039/28 37 55

91-653

● offres d'emploi

SECRÉTAIRE

VOUS êtes bilingue ou trilingue;
VOUS dominez parfaitement **L'ALLEMAND**;
VOUS avez de très bonnes connaissances d'anglais;
VOUS êtes une femme de tête;
VOUS avez des dons d'organisation;
VOUS avez quelques années d'expérience;
VOUS êtes apte à tenir un secrétariat.

Alors,

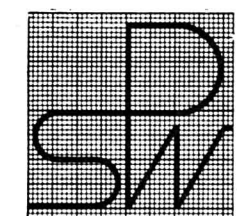
Nous vous attendons pour vous proposer une place de
SECRÉTAIRE DE DIRECTION variée, intéressante et
motivante.

Prenez rendez-vous ou envoyez votre dossier à Laetitia
Locatelli et Isabelle Koller.

idealjob à bientôt
Conseils en personnel
28-12610

Tél. 23 63 83

31, av. Léopold-Robert
2300 La Chaux-de-Fonds
Neuchâtel 038/25 13 16



Outillage spécial et de précision S.A.

Nous sommes une entreprise en pleine expansion. Nous fabri-
quons des moules pour jantes en alliage léger, des moules pour
l'injection de matières synthétiques, ainsi que des prototypes.
Nous cherchons pour nos départements fraisage,
érosion

des mécaniciens

avec CFC

Nous exigeons: pouvoir réaliser et contrôler des pièces selon
plans, de manière indépendante.

Formation CNC par nos soins.

Conditions: prestations sociales d'une grande entreprise.

Entrée: tout de suite ou à convenir.

Veillez adresser votre offre manuscrite à l'adresse suivante:

PSW SA, allée des Défricheurs 1,
2300 La Chaux-de-Fonds, ou téléphoner durant les heures de
bureau au 039/26 03 46.

91-533

Le grand rendez-vous
des nouveautés
61^e Salon de l'Auto Genève
et Accessoires
7-17 mars 1991

Information Salon: Orgexpo 022-798 11 11

CFF Au salon avec le Forfait Salon - (train et entrée)

Palexpo

430 1500

CELTOR passe au compost

Les premières tournées vertes en avril

CELTOR SA - Centre d'élimination et de traitement des ordures - constitué en 1978 et dont le capital actions est détenu par 32 communes du Jura bernois, se lance dans un essai de compostage régional centralisé. Dès avril prochain, les premières tournées vertes seront effectuées sur l'axe Moutier - Tavannes - Tramelan, à une fréquence que déterminent les besoins et possibilités de la période expérimentale. Parallèlement, la société attend avec une certaine impatience les permis qui lui permettront d'ouvrir une décharge pour matériaux inertes de chantier.

CELTOR exploite la décharge de Ronde-Sagne, sise sur des terrains propriétés des bourgeois de Tavannes et de Tramelan et où ont été stockés jusqu'ici quelque 350.000 mètres cubes de déchets, la moyenne s'élevant actuellement à environ 360 kg par habitant et par an.

Et comme partout, on se préoccupe de l'augmentation de la montagne de déchets, tout en s'adaptant aux principes directeurs édictés dans ce domaine par le canton. Principes auxquels CELTOR est d'autant mieux à même de répondre qu'il avait créé en 87 une commission appelée à étudier les moyens de diminuer et de revaloriser les déchets. Information des citoyens et tout particulièrement des écoliers, participation des partenaires à la recherche de solutions, mise en route de méthodes telles que le compostage, incitation au tri, font partie des actions menées dans ce sens.

JUSQU'EN 2005 ENVIRON
Le dépôt des ordures ménagères, à Ronde-Sagne, sera

poursuivi jusqu'au remplissage final de la décharge, soit vers 2005 environ, date depuis laquelle les déchets urbains s'en iront vers l'UIOM de Bienne, l'une des quatre usines d'incinération du canton. Parallèlement, on espère bien que la période expérimentale du compostage sera arrivée en phase active définitive, tandis que seront triés et stockés, sur le nouveau site ad hoc, les déchets de chantier tels que gravats, tuiles, bris de verre, bois, etc. A relever que pour ces deux secteurs, la possibilité d'une extension, hors du périmètre actuel de CELTOR, n'est pas exclue; cette extension permettrait à l'un ou aux deux domaines de s'autofinancer, voire de permettre à la société de continuer à offrir à ses communes actionnaires des prix inférieurs à la majorité des autres centres d'élimination.

LE NERF DE LA GUERRE
Dans une séance d'information destinée à toutes ses communes actionnaires, CELTOR présentait hier tous ses projets et actions en cours. Et dans le débat qui suivait, on se rendait notamment compte que l'argent demeure le nerf de la guerre, en matière de déchets aussi, les personnes ou communautés qui effectuent elles-mêmes un compostage n'étant guère prêtes à participer aux investissements nécessaires - environ 1,5 million - pour un compostage régional.

Par ailleurs, il ressort de telles discussions que le tri demeure capital, quand bien même l'écoulement de certains matériaux n'est pas forcément encore réglé, tel que c'est le cas du papier par exemple. (de)

Au chevet du bilinguisme

Une motion Boillat presque acceptée par l'Exécutif

Le gouvernement bernois propose au Parlement d'accepter la motion Hubert Boillat (radical, Tramelan), intitulée «Bilinguisme, quo vadis?», en souhaitant cependant qu'elle soit transformée en postulat. Mieux qu'un refus pur et simple, jugera sans doute l'intéressé...

Dans cette motion, déposée en novembre dernier, Hubert Boillat rappelait que le gouvernement répète souvent «combien les droits de sa population de langue française lui tiennent à cœur et qu'il est soucieux du res-

pect de la territorialité des langues, etc.».

UN FOSSÉ...

«Pourtant, quelle fossé entre les intentions théoriques et les réalisations pratiques», affirme le député tramelot, avant de se pencher sur un cas précis - et une preuve de plus à son sens - en l'occurrence le rapport de l'Inspection de la protection de la nature pour 1989, largement diffusé en août 1990 par la Direction des forêts. Un rapport de 57 pages, dont aucune ne comporte un mot dans la langue de Rousseau, pas même celles qui

concernent le Jura bernois souligne Hubert Boillat.

Dès lors, le motionnaire suggérerait diverses mesures, à savoir: publier en français au moins les pages consacrées au Jura bernois; publier un résumé tout en français; ou alors s'abstenir de toute publication «monolingue» qui ne peut que léser l'autre partie et coûte inutilement de l'argent au canton.

ON VERRA...

Dans sa réponse, le gouvernement rappelle que les rapports études et expertises d'intérêt public, ordonnés par les Directions

ou par des services administratifs, doivent contenir, s'ils sont diffusés, un chapitre intitulé «Résumé» rédigé dans les deux langues.

Alors? Alors on verra... En effet, le Conseil exécutif se dit «disposé à examiner si et à quel titre, il convient de diffuser le rapport de l'Inspection de la protection de la nature et à prendre les mesures correspondantes sur le plan des deux langues officielles». En proposant au Parlement, rappelons-le, d'accepter cette intervention sous la forme plus restreinte du postulat. (de)

Double jubilé, deux concerts

L'Orchestre du Foyer de Moutier dans le Vallon

En cette fin de semaine, l'Orchestre du Foyer, de Moutier, marquera son 75e anniversaire par deux concerts, l'un à Corgémont et l'autre en Prévôté. Mais cet anniversaire se double d'un autre jubilé: les 20 ans de direction d'Urs-Joseph Flury!

Pour l'occasion, le chef troquera sa baguette contre un archet, qui œuvrera en tant que violoniste soliste.

Urs-Joseph Flury, né en 1941, est le fils du compositeur Richard Flury et c'est donc dans la maison paternelle qu'il reçut les premières impulsions musicales, qui le rattachèrent à la tradition néo-romantique-impresionniste. Après l'obtention de sa maturité, il étudia le violon avec Walter Kägi, au Conservatoire de Bienne. Parallèlement à des études universitaires - philosophie, histoire de l'art et musicologie - il suivit les cours de ma-

îtrise de Hansheinz Schneeburger, tout en jouant au sein de l'orchestre de chambre de Bâle.

U.-J. Flury enseigne ensuite durant quelques années la théorie au Conservatoire de Bienne. A présent, il est professeur de

violin à l'Ecole cantonale de Soleure, où il dirige également l'orchestre de chambre. A côté de cela, il se consacre surtout à la composition, la plupart de ses œuvres étant destinée à la musique de chambre ou d'orchestre.

Placés pour la circonstance sous la direction d'Eugen Huber, les musiciens proposeront au public des œuvres baroques, classiques et contemporaines, soit l'ouverture «Lo Speziale», de Haydn, le Concerto pour violon en ré mineur de G. Tartini, le Concertino Veneziano de Urs-Joseph Flury - composé en 1973 et dont l'un des mouvements est un hommage au maître vénitien Vivaldi - ainsi que, année Mozart oblige, le Concerto pour violon en la majeur KV 219. Il s'agit du dernier et du plus populaire concerto pour violon de Mozart, œuvre appelée aussi «Turc». (comm-de)

● **Vendredi 15 mars, 20 h 15, Temple de Corgémont (location ouverte à 19 h 45) et dimanche 17 mars, 17 h, Collégiale de Moutier (16 h 30): concerts du 75e par l'Orchestre du Foyer, de Moutier.**



20 ans de direction pour Urs-Joseph Flury qui troquera pour une fois sa baguette contre un archet. (privée)

Incendies volontaires

Bienne: le pyromane passe aux aveux

Le juge d'instruction I du district de Bienne et la police cantonale bernoise communiquent:

Les six incendies qui se sont déclarés au cours de la période du 3 décembre 1990 au 26 février 1991, au deuxième sous-sol du parking «Rüschli» situé près du faubourg du Lac à Bienne, étaient intentionnels.

L'auteur est identifié et a passé aux aveux. Après avoir mis le feu, il participait lui-même à la lutte contre l'incendie.

Les premiers résultats de

l'enquête ont permis d'établir que l'auteur, aux jours en question, aurait été chaque fois sous l'influence de l'alcool, lorsqu'il allumait au hasard, avec son briquet, des matières combustibles et causait un début d'incendie, notamment dans deux voitures, dans une armoire, dans un conteneur à ordures et dans un dépôt.

Les incendies avaient à chaque fois été rapidement circonscrits par les premiers secours de la police municipale de Bienne.

Les dégâts ont été estimés à environ 33.000 francs. (comm)

Un événement pour le Vallon

Ordination de deux prêtres à Saint-Imier

Le 16 juin prochain et pour la première fois de son histoire, la paroisse catholique-romaine de Saint-Imier vivra un événement exceptionnel: l'ordination de deux prêtres. Il s'agit de Christian Schaller, de Tavannes et de Jean-Jacques Theurillat, de Porrentruy, qui aura vécu quatre mois de stage pratique dans le Vallon.

La préparation de cette fête concerne toute la paroisse. C'est pourquoi une soirée d'information et de débat est organisée mardi prochain le 19 mars, dès 20 h, au Centre paroissial Saint-Georges.

Les ordinations de prêtres sont devenues aujourd'hui assez rares, vu la diminution du nombre des vocations. L'ordination de deux nouveaux prêtres constitue donc déjà un événement. Mais celui-ci se double d'une première: jusqu'à ce jour, la paroisse de Saint-Imier n'avait jamais vécu une telle célébration. Dans le passé, les ordinations avaient lieu à la cathédrale, à Soleure; et cela ne fait que quelques années qu'elles se célèbrent dans d'autres paroisses.

Si l'évêque de Bâle a souhaité que ces ordinations aient lieu à

Saint-Imier, c'est pour donner l'occasion aux communautés du Jura bernois de vivre un tel rassemblement d'Eglise.

Une ordination est en effet une fête pour toute la paroisse qui l'accueille et chacun est appelé à se mettre en route pour une telle occasion.

POUR LES RENCONTRER

Dès lors, la soirée d'information et d'échange de mardi prochain constitue une chaleureuse invitation, pour tous les paroissiens du Vallon, à venir rencontrer Christian Schaller et Jean-Jacques Theurillat, afin de décou-

vrir le sens de leur engagement: le prêtre est envoyé en mission pour et avec une communauté.

D'autres intervenants éclaireront la situation pastorale de la région et proposeront des pistes de réflexion pour la vie de chacun. Enfin, des informations pratiques seront dispensées quant à l'organisation et à la préparation matérielle de la journée du 16 juin.

Ainsi, tous ceux qui veulent en savoir un peu plus sur la vie de l'Eglise catholique ces prochaines années, sont invités à se retrouver à Saint-Imier.

(comm)

La Chorale ouvrière de Tramelan en pleine forme

Un succès de plus à mettre à l'actif de la Chorale ouvrière qui samedi, à l'occasion de son concert, a su offrir un spectacle haut en couleurs, aussi bien pour la partie musicale que théâtrale.

En première partie, les choraliens tramelots, sous la conduite de Hans Stork interprétaient un programme varié, avec un accompagnement au piano par Mme Isabelle Frêne-Gerber: la Ballade des baladins de Bécourt, Toute la Fontanelle arrangé par Ch. A. Huguenin ou encore Michèle de J. Lenon et P. Mc Cartney, Hava Nagilah, Exodus, Brasil etc.

Martial Miche, président, se faisait un plaisir de mettre à l'honneur 3 choraliens pour leur fidélité à la société: Charles Joye était félicité pour sa participation aux 40 concerts de la Chorale, Albert Baumann pour ses 45 ans de sociétariat et Fritz Graber qui totalise 32 ans de fidélité et autant de prime d'assiduité.

Brimé par son épouse qui ne lui laisse aucun répit, même pas pour aller retrouver sa maîtresse, ce pauvre Jacky tente de prétexter une rencontre de foot. Mais hélas pour lui, rien ne marchera et au travers de «gags» fort hilarants, le public put se défouler, puisque les rires fusaient de toutes parts.

Des acteurs qui, en interprétant la pièce de J. M. Besson et J. Thareau, ont visé juste. Ils auront fait passer à l'assistance, au travers de cette joyeuse comédie, une bien agréable soirée, qui se poursuivait d'ailleurs avec l'orchestre «The Rados». (vu)



Un plaisir de chanter évident pour les choraliens tramelots. (vu)

SERVICES

Médecin de service (St-Imier et Haut-Vallon): ☎ 111, jour et nuit. **Pharmacie de service:** ☎ 111. **Hôpital et ambulance:** ☎ 42.11.22. **Médecins:** (Bas-Vallon) Dr Chopov, ☎ 039/44.11.42, Dr

Ruchonnet, ☎ 44.10.10, à Courtelary - Dr Ennio Salomoni, ☎ 032/97.17.66 à Corgémont - Dr Ivanó Salomoni, ☎ 032/97.24.24 à Sonceboz et Dr de Watteville, ☎ 032/97.11.67 à Corgémont.

Médecins: (Tramelan) Dr Graden ☎ 032/97.51.51, Dr Meyer ☎ 032/97.40.28, Dr Geering ☎ 032/97.45.97. **Pharmacies:** H. Schneeburger ☎ 97.42.48; J. von der Weid, ☎ 032/97.40.30.

Pèlerinage à 6000 mètres

Espace Noir de Saint-Imier: conférence de François Hans

Ce mercredi 13 mars, Espace Noir propose une conférence, agrémentée d'un diaporama et présentée par le Chaux-de-Fonnier François Hans. «Pèlerinage au Mont Kailash», tel est le thème de cette soirée.

Voyageur impénitent, François Hans a commencé par nourrir sa passion en direction de l'Ethiopie, voici une dizaine d'années. Et c'est en 86, qu'avec quelques compagnons, il part pour le Tibet.

Objectif du voyage: le pèlerinage du Mont Kailash, dans le Tibet occidental, près de la frontière avec le Népal et l'Inde. Montagne sacrée, culminant à 6000 mètres et d'accès difficile, le Kailash est le nombril du monde, dans la religion hindoue. C'est d'ailleurs sur ses pentes que naissent les fleuves

nourriciers que sont le Brahmapoutre et l'Indus.

DEPUIS 50 ANS...

L'expédition qui sera présentée mercredi est la deuxième effectuée au Mont Kailash, la seule autre connue ayant eu lieu il y a une cinquantaine d'années.

A relever que cette soirée sera la première d'une série, qui comprendra notamment les thèmes suivants: «Islande, terre volcanique à cheval sur deux continents», «Traversée de l'Islande en hiver», «Les volcans actifs d'Italie», «Pèlerinage aux sources du Gange», «Pèlerinage d'Amarnath» (Inde), «Des monastères du toit du monde aux portes du Bhoutan» (Tibet). (ff)

● **Mercredi 13 mars, Espace Noir, 20 h 30: conférence-diaporama de François Hans.**

Les deux milliards dépassés

La fortune fiscale des Jurassiens sous la loupe

Comme indiqué dans notre édition du 9 mars, la fortune fiscale des contribuables jurassiens a dépassé pour la première fois les 2 milliards, en augmentation de 100 millions.

Moins du tiers des 40.000 contribuables déclarent une fortune imposable. Le nombre des millionnaires a passé de 140 à 154 entre 1989 et 1990. La nouvelle évaluation des actions de plusieurs sociétés jurassiennes, qui ont connu des années prospères, explique en partie l'augmentation de la fortune globale. Quant à l'augmentation des revenus, qui atteint 80 millions, elle découle en grande partie de l'augmentation des revenus moyens des salariés (de 38.228 à 41.931) et des indépendants (de

51.292 à 55.258 francs). Le revenu moyen des agriculteurs passe de 33.745 à 36.260 ce qui donne raison à la fois à ceux qui prétendent que ce revenu est inférieur à la moyenne générale et à ceux qui affirment que les normes fiscales constituent un rabais déguisé dont profitent les agriculteurs...

Le revenu moyen des rentiers est lui en légère diminution de 18.525 à 18.276 francs.

LES REVENUS MOYENS AUGMENTENT

Le nombre des contribuables de 1990 (40.235) étant presque identique à celui de 1989 (40.337), la comparaison par catégorie de revenus est probante. On compte plus de 8200 revenus inférieurs à 5000 francs, soit des

étudiants et apprentis avant tout. La tranche de 7500 à 25.000 diminue fortement de 13.345 à 11.772, ce qui confirme que l'augmentation générale se produit aussi dans le bas de l'échelle. Entre 30 et 50.000 francs, c'est le quasi-statu quo ante, avec 14.230 en 1990 contre 14.116 un an auparavant.

En revanche, il faut se réjouir de la notable progression des revenus oscillant entre 50 et 100.000 qui passent de 4282 à 5320. L'impôt qu'ils paient se gonfle de 500.000 francs. L'accroissement est de la même veine jusqu'à 250.000 francs, soit de 470 à 626 et un million supplémentaire, idem au-delà de 300.000 francs, avec 69 au lieu de 56 contribuables et un rendement accru d'un million. On

constate donc que le rendement accru de l'impôt et la hausse des revenus proviennent surtout des revenus élevés supérieurs à 100.000 francs et des revenus moyens oscillant entre 50 et 100.000 francs.

LE RENDEMENT DE L'IMPÔT

Le rendement de l'impôt par catégorie professionnelle augmente de 100.000 francs ou 3% concernant les agriculteurs. Il croît de 1,3 million ou 11% concernant les indépendants. Il augmente aussi de 4,5 millions, soit 8% concernant les salariés, ce qui confirme une hausse générale du revenu des salariés. Il progresse enfin de 5,3% chez les rentiers.

V. G.

En légère augmentation

Situation du chômage en février

A fin février, le Jura comptait 398 chômeurs (+ 13), soit 200 hommes (moins 4) et 198 femmes (+ 17). Il y a 173 chômeurs dans le district de Delémont (+ 2), 177 à Porrentruy (+ 5) et 48 aux Franches-Montagnes (+ 6). Le taux des sans-emploi atteint 1,3% des personnes actives.

Cette légère augmentation qui fait suite à celles des deux mois précédents est accompagnée d'une nouvelle augmentation du nombre des emplois vacants, qui passent de 215 à 261. Cela laisse espérer un renversement de la tendance du chômage le mois prochain.

Le chômage augmente chez les travailleurs âgés de 25 à 40 ans et diminue parmi les plus jeunes. Par profession, il diminue dans l'industrie des machines (40, moins 8), et augmente dans l'horlogerie (50, + 5) le bâtiment (21, + 4), le bureau (69, + 9), la vente (23, + 3) et l'hôtellerie (35, + 7). Il n'y a pas de variations notables dans les localités.

Les données ci-dessus concernent aussi bien les chômeurs complets qui sont au nombre de 376 que les chômeurs à temps partiel qui ne sont que 22 à fin février 1991. V. G.

FRANCHES-MONTAGNES

Le printemps annoncé sur scène

Représentation théâtrale aux Bois

Comme il est maintenant de coutume, le groupe théâtral du village des Bois annonce l'arrivée du printemps en vous présentant son spectacle annuel.

La pièce à l'affiche cette année est une comédie en deux actes écrite par Maria Pacôme et intitulée «On m'appelle Emilie...»

Cette comédie, interprétée notamment par Patrick Bruel et Maria Pacôme elle-même, a été créée en 1984 au théâtre St-Georges à Paris, où elle connut un énorme succès.

L'histoire met le doigt sur notre éternel besoin d'évasion et de liberté. Un monde de squatters et de clochards, aujourd'hui très courant dans les grandes villes, est conté sans tomber dans le piège de la vulgarité même si, comme dans la vie, Emilie et Jaja parlent parfois très cru...

Mais n'en révélons pas davantage. Venez vous divertir à la salle communale des Bois lors de l'une des quatre représentations les 15, 16, 22 et 23 mars prochains, à 20 h 15.

Votre présence récompensera le travail de longue haleine de cette jeune troupe d'amateurs. Le groupe théâtral vous adresse d'ores déjà une cordiale bienvenue. (comm-bt)

Deux ouvertures de classes

Aux Bois, l'école manque de place

Après les douloureuses fermetures de classes des années 80, la tendance s'est inversée. Avec l'augmentation de la population, le taux de natalité est en hausse.

L'ouverture d'une classe enfantine a déjà été décidée en décembre dernier. Le canton vient d'autoriser une sixième classe primaire pour l'année 92-93, pour autant que les effectifs restent stables.

Ces bonnes nouvelles sont le fruit des démarches que la commission scolaire a entreprises

dès avril 90, appuyées par une pétition de parents en juillet et par le Conseil communal. Pour les tout-petits, l'urgence était évidente. Cette année, les 4 ans n'ont pas été reçus en raison des effectifs. Pour la période scolaire 91-92, une solution provisoire a été trouvée dans l'ancien local du bureau de vote, à la halle communale. Reste encore à nommer une enseignante à mi-temps. Le poste est actuellement au concours jusqu'au 15 mars.

Quatorze enfants bénéficieront de cet enseignement. Dix-

neuf autres entreront dans la classe des 5 ans.

L'effectif des primaires passera de 82 à 95 élèves. Se pose dès lors le problème des locaux, avec la 6e classe à l'horizon. Une commission spéciale est déjà en travail. Toutes les solutions sont envisagées, de l'agrandissement du bâtiment actuel à la construction d'un nouveau complexe.

Mais il est encore trop tôt pour voir se dégager une option. Il faut attendre l'aboutissement de ces travaux d'étude. (bt)

La Croix-Rouge prépare son gala

Franches-Montagnes variétés: un plateau «maison»

Longtemps en veilleuse, la section des Franches-Montagnes de la Croix-Rouge suisse a repris vie il y a cinq ans à l'initiative des autorités cantonales. C'est pour fêter ce 5e anniversaire qui coïncide avec les 125 ans de la Croix-Rouge suisse, que son dynamique comité a décidé la mise sur pied d'un grand gala qui se déroulera le samedi 25 mai, à la halle-cantine de Saignelégier.

En grande première, les initiateurs ont eu l'excellente idée de réunir un plateau composé exclusivement d'artistes francs-

montagnards aux talents les plus divers, mais tous reconnus bien au-delà du district. A l'enseigne de «Franches-Montagnes variétés», on pourra applaudir tour à tour, Antoine Flück et ses amis, la chanteuse d'origine brésilienne Mildred Aubry, le chœur d'enfants «Les P'tits Amis», du Noirmont, l'auteur-compositeur Vincent Vallat, l'humoriste Gérard Comment et enfin La Castou et son accompagnateur Gérard Kummer.

Sur proposition de Jean-René Petignat, de Fréquence Jura, les organisateurs ont engagé une

équipe de spécialistes pour assurer la sonorisation et l'éclairage du spectacle afin de mettre en valeur les productions des artistes. La vénérable halle-cantine va s'embraser sous le feu des projecteurs et des lasers. Un tout grand spectacle à voir et à entendre, le 25 mai. Il sera suivi d'un bal animé par Vincent Vallat et ses musiciens.

Pour assurer la réussite de ce gala exceptionnel un comité d'organisation est au travail depuis quelques semaines. Il est présidé par le maire de Saignelégier, Pierre Paupe. (y)

La fête se prépare déjà

La Sainte Cécile en assemblée à Saignelégier

La quasi totalité des membres du chœur mixte Sainte Cécile ont participé à leur récente assemblée générale présidée par François Wermeille et en présence des abbés François Fleury et Jean-Pierre Renard. Ils ont rendu hommage à la mémoire de Mme Elisabeth von Allmen, organiste et marraine de la bannière, et approuvé différents rapports.

Après la lecture du procès-verbal rédigé par Germaine Nagels, la directrice du chœur, Marie-Louise Paratte, a fait le bilan des prestations de l'année et des

trente-trois répétitions. Elle a exprimé sa satisfaction pour le travail et les progrès accomplis tout en insistant sur la nécessité de progresser encore. Elle a souhaité que de jeunes chanteurs viennent renforcer les rangs de la société.

Paul Simon, organiste, a félicité les membres pour leurs efforts concrétisés par de réels progrès et a dit son plaisir de collaborer avec eux. L'assemblée a approuvé les comptes présentés par Alice Leuenberger. Le bilan est équilibré et la situation financière est saine.

Le président François Wermeille a présenté son premier rapport d'activité sur la marche de la société, après quoi il a récompensé les membres les plus assidus: Madeleine Brossard, Frieda Köhli, Amédée Chételat, Laurent Frésard, Denis Noirat, Marie-Louise Paratte, Marguerite Frésard, Bernadette Frésard, Alice Leuenberger, Pascal Varin.

Aucune admission n'est malheureusement venue compenser les trois démissions enregistrées. A la demande de la Fédération jurassienne, la société organise-

ra le dimanche 9 juin prochain, la Fête des Céciliennes du Jura. Un comité d'organisation a été mis sur pied sous la présidence de Lucien Jobin.

Il est à l'œuvre depuis quelques mois déjà pour faire de cette importante manifestation une réussite totale. La messe du jour sera présidée par Mgr Otto Wüst.

L'abbé François Fleury a apporté le message d'encouragement et de gratitude de l'équipe pastorale, mettant en évidence l'importance du rôle joué par la chorale. (y)

CARNET DE DEUIL

LE NOIRMONT. - Samedi en début d'après-midi, on apprendit le décès de Mlle Marguerite Erard, décédée à l'hôpital de Saignelégier, dans sa 83e année. Sa santé nécessita l'hospitalisation depuis le 7 janvier de cette année.

Mlle Marguerite Erard est née le 11 juillet 1908 au Noir-

mont. Elle fit toutes ses écoles au village puis s'occupa des travaux du ménage aidant ainsi sa maman, Marie Luthy-Erard, qui partait pour effectuer des journées de lessive.

Attachée à sa maman, Marguerite a eu la douleur de la perdre au mois de février 1963. Avec patience, elle continua de

s'occuper des travaux quotidiens et de vivre avec Antoine Luthy.

Personne modeste et serviable, Marguerite Erard en raison de sa myopie, n'exerça pas d'activités en dehors de sa famille. Les funérailles auront lieu mardi 12 mars à 14 h 30 en l'église Saint-Hubert. (z)

La BIMO approche

Delémont se prépare à accueillir la foire-exposition

L'Association jurassienne des professionnels de la bureautique, de l'informatique, du mobilier et de l'organisation de bureau met sur pied, du 20 au 23 mars, dans la halle des expositions de Delémont, la 3e BIMO.

Il s'agit d'une foire-exposition qui groupera dix-sept exposants dont treize membres de l'association.

La BIMO consacrera une soirée à une conférence-débat sur le thème très actuel de la protection des données.

L'an dernier, le débat consacré à l'ergonomie avait connu un beau succès, ce qui a conduit

les organisateurs à maintenir une telle forme d'animation.

Les divers stands permettront aux visiteurs de découvrir, outre les accessoires ordinaires de bureau, des objets tels que des coffres-forts antifeu, une station de paiement sans numéraire, un progiciel d'ordres de paiements, des planches à dessin, toute la gamme des machines informatiques, des logiciels de dessin, de gestion, de gérance immobilière, d'atelier de décolletage et de mécanique, de cabinet médical, de physiothérapeute, ces derniers constituant une présentation en première dans le canton du Jura.

V. G.

Un coup de pouce au bois

Lignum Jura tiendra ses assises à Courroux

Lignum Jura, association de promotion du bois, tiendra ses assises annuelles le 22 mars à Courroux. Au cours de celles-ci, les participants visiteront une menuiserie-ébénisterie à Delémont et un bâtiment agricole à Courroux. Dans ces deux constructions, le recours au bois a été la dominante.

Le rapport d'activité fait état du tassement conjoncturel qui pourrait avoir des répercussions sur l'utilisation du bois, notamment dans la construction. Les dégâts naturels ont en outre induit une diminution des rendements et un recul du prix du bois brut. Mais le pessimisme n'est pas de mise, au contraire.

Lignum Jura se félicite

d'avoir été reconnue par le Gouvernement qui lui alloue une subvention annuelle de 5000 francs. Elle s'est manifestée lors de plusieurs expositions. Elle se fonde sur un rapport qui conclut à la réalisation possible d'une usine de fabrication de contreplaqués. La réalisation est toutefois reportée à une période jugée plus favorable.

Sur le plan financier, les comptes de Lignum Jura sont équilibrés. La fortune se monte à 12.615 francs. Lignum Jura attend enfin beaucoup de l'étude conduite par des experts et définie comme sa «Stratégie de promotion du bois». Nous aurons l'occasion d'y revenir plus en détails.

V. G.

Un vrai serpent de mer

Miécourt recourt à la Cour constitutionnelle

La désignation de deux nouveaux membres du Conseil communal de Miécourt, après deux démissions, prend l'allure d'un véritable serpent de mer. Les deux candidats désignés par le Parti démocrate-chrétien avaient été refusés par le Conseil, faute d'un nombre suffisant de signataires de la lettre annonçant leur désignation. Sur recours, le juge administratif impartit au parti local un délai lui permettant de présenter un acte de candidature conforme. Mais

le Conseil n'accepte pas ce jugement et vient de déposer un recours auprès de la Cour constitutionnelle.

Toute cette procédure est en fait dirigée contre l'ancien candidat indépendant au Gouvernement Pierre Pheulpin que beaucoup ne voient pas d'un bon œil entrer au Conseil communal, étant donné son caractère entier. Vu les antagonismes, on ne peut exclure que l'affaire aboutisse au Tribunal fédéral...

V. G.

SERVICES

JURA

Saignelégier: Hôpital, maternité: ☎ 51.13.01. Service ambulance: ☎ 51.22.44. Médecins: Dr Boegli, ☎ 51.22.28; Dr Bloudanis, ☎ 51.12.84; Dr Meyrat,

☎ 51.22.33 à Saignelégier; Dr Baumeler, ☎ 53.11.65; Dr Bossion, ☎ 53.15.15. Le Noirmont: Dr Tettamanti, Les Breuleux, ☎ 54.17.54. Pharmacie des Franches-Montagnes: ☎ (039) 51.12.03.

Au présent,
les signes
du futur

L'Impartial

COMMUNIQUÉS

**Groupe d'Olten
Le RJ solidaire**

Dans un communiqué, le Rassemblement jurassien (RJ) se déclare solidaire des écrivains du Groupe d'Olten qui refusent de participer aux festivités des 700 ans de la Confédération. Ces hommes de lettres entendent protester contre plusieurs scandales qui ont récemment éclaté. Si on y ajoute «le Jura coupé en

deux», le devoir de chacun apparaît clairement, selon le RJ: se tenir à l'écart de ces réunions et festivités.

En acceptant de venir dans le Jura en 1992, mais pas dans l'année du 700e, le Groupe d'Olten marque la frontière entre la littérature et la propagande, conclut le RJ. (comm-Imp)

FAITS DIVERS

NEUCHÂTEL

Recherche d'une conductrice...

Hier à 18 h 35, une moto conduite par M. Y. M. de Neuchâtel circulait rue de l'Evole en direction du centre de la ville derrière une VW Golf blanche. A la hauteur du No 39, la conductrice de cette voiture a freiné à la vue d'un trolleybus conduit par M. R. H. de Haute-rixe qui arrivait en sens inverse. De ce fait M. M. a freiné et sa moto est partie en dérapant contre le flanc gauche du bus. La conductrice de la voiture VW Golf blanche ainsi que les témoins de cet accrochage sont priés de prendre contact avec la police cantonale à Neuchâtel, tél. (038) 24.24.24.

... et d'un conducteur et témoins

Le conducteur qui, hier vers 9 h, circulait de Rochefort à Corcelles et qui, à environ 500 m en dessous du passage à niveau de Bregot, dans un virage à droite, a perdu la maîtrise de sa voiture qui a heurté un talus et un arbre à gauche de la chaussée, pour ensuite se retourner sur le toit et finir sa course sur la voie montante, et qui a quitté les lieux, ainsi que les témoins et les personnes qui auraient pris cet automobiliste en stop sont priés de prendre contact avec la police cantonale à Peseux, tél. (038) 31.43.16).

Question d'identité

Dans un communiqué, le Rassemblement jurassien évoque une recherche financée par le Fonds national de la recherche scientifique à raison de 300.000 francs, dans le cadre des 700 ans de la Confédération.

Le RJ critique la «signification lilliputiennne» que M. Bernard Prongué, auteur d'une étude, attribue au terme d'identité d'un peuple.

Selon le RJ, l'identité d'un être ne dépend pas de ses idées politiques. C'est pourquoi «l'effort du Jura-République en ce qui concerne l'intégration à l'Europe et la coopération transfrontalière contient implicitement la dimension jurassienne, réunification comprise.

Ne pas comprendre cela, conclut le RJ, c'est se servir de la recherche prétendument scientifique en vue de brouiller les esprits». (comm-Imp)

EN SOUVENIR



Philippe JULLERAT

1986 - 12 mars - 1991

Cher Philou déjà cinq ans. Tu nous as quittés trop vite, ton souvenir reste à jamais présent dans nos cœurs.

Que ceux qui t'ont aimé aient une pensée pour toi en ce jour.

Ta maman
Ton papa
Olivier, Chantal et Maïéva,
Dominique et Silvana.

28-464338

DOMBRESSON



Que ton repos soit doux comme ton cœur fut bon.

Madame Marie-Claire Masset-Lauener, à Dombresson, ses enfants et petits-enfants:

Monsieur et Madame Mario Masset-Perinat et leurs enfants Coralie, Grégoire et Margot, à Cheyres,

Madame et Monsieur Christian Bouilloux-Masset et leurs enfants Virginie et Antony, en France,

Madame et Monsieur Patrick Durand-Masset et leurs enfants Aurélie et Séverine, en France;

Madame et Monsieur Raymond Deillon-Masset, à Neuchâtel;

Ses frères et sœurs, en Italie;

Monsieur et Madame André Lauener-Tschanz, leurs enfants et petits-enfants, à Sonvilier;

Madame et Monsieur Louis Schopfer-Lauener, leurs enfants et petits-enfants, à Corseaux-sur-Vevey,

ainsi que les familles parentes, alliées et amies, ont le chagrin de faire part du décès de

Monsieur

Giovanni MASSET

leur très cher époux, papa, beau-papa, grand-papa, frère, beau-frère, oncle, parrain, parent et ami, enlevé à leur tendre affection, à l'âge de 59 ans, après quelques jours de maladie.

2056 DOMBRESSON, le 11 mars 1991.
(Faubourg 8a)

Dieu nous a donné la vie éternelle, et que cette vie est dans son Fils.

I Jean 5: 11

La messe de sépulture sera célébrée à l'église Saint-Nicolas de Vauseyon, Neuchâtel, mercredi 13 mars, à 9 heures, suivie de l'ensevelissement.

Domicile mortuaire: pavillon du cimetière de Beauregard, Neuchâtel.

R.I.P.

Cet avis tient lieu de lettre de faire-part.

SAINT-BLAISE

Quand je marche dans la vallée de l'ombre de la mort, je ne crains aucun mal, car tu es avec moi.

Ps. 23: 4.

Madame Marguerite Haussener-Zeller, à Saint-Blaise; Roland Haussener, Les Geneveys-sur-Coffrane, ses enfants et petite-fille;

Luc et Raymonde Haussener-Mauerhofer, à Saint-Blaise, et leurs enfants;

Dorette et Aldo Fabbri-Haussener, à Peseux, leurs enfants et petite-fille;

Charlotte et Claude Rohrbach-Haussener, à La Chaux-de-Fonds, et leurs fils;

Max Blank, à Enges.

Les familles Haussener, Leuenberger, André Jungel, parentes, alliées et amies, ont la tristesse de faire part du décès de

Monsieur

André HAUSSENER

leur très cher époux, père, beau-père, grand-père, arrière-grand-père, frère, beau-frère, oncle, parrain, cousin, parent et ami, qui s'est endormi paisiblement, dans sa 87e année.

2072 SAINT-BLAISE, le 11 mars 1991.
(Chair d'Ane 8)

Ce n'est pas un esprit de timidité que Dieu nous a donné, mais un esprit de force, d'amour et de sagesse.

2 Tim. 1: 7.

La cérémonie religieuse sera célébrée au temple de Saint-Blaise, mercredi 13 mars, à 14 heures, suivie de l'incinération sans suite.

Selon le désir du défunt, veuillez penser au service des soins à domicile (Dispensaire) Saint-Blaise, ccp 20-5801-0.

Cet avis tient lieu de lettre de faire-part.

LE GARAGE ET MACHINES AGRICOLES CLAUDE ROHRBACH

Les Joux-Derrière, La Chaux-de-Fonds sera fermé le mercredi 13 mars et jeudi 14 mars pour cause de deuil.

LA SECTION NEUCHÂTELOISE GRAPHIA ET LE COMITÉ ont la grande tristesse de faire part du décès de

Mademoiselle Isabelle GROB

fille de Bernard Grob, membre actif du comité et de la section.

LE LOCLE

Heureux l'homme qui supporte patiemment l'épreuve; car après avoir été éprouvé, il recevra la couronne de vie que le Seigneur a promise à ceux qui l'aiment.

Jacques 1, v. 12

Madame Hélène Perrin-Vouga:

Madame et Monsieur Chris Pyle-Perrin et leurs filles Catherine et Marianne, en Angleterre,

Madame et Monsieur Charles Jann-Perrin et leurs fils Daniel et Olivier, à Chézard,

Monsieur Pierre-Denis Perrin;

Monsieur et Madame Alfred Perrin-Maurer, à Valangin, leurs enfants et petits-enfants;

Monsieur et Madame Jean Perrin-Margot, à Neuchâtel, leurs enfants et petits-enfants;

Monsieur et Madame André Perrin-Jost; Mademoiselle Ida Vouga, à Neuchâtel;

Madame et Monsieur Martin Grosjean-Vouga, à Bienne, leurs enfants et petits-enfants;

Madame et Monsieur Raymond Mange-Vouga, à Lausanne, leurs enfants et petit-fils,

ainsi que les familles parentes et alliées ont le très grand chagrin de faire part du décès de

Monsieur

Eric PERRIN

leur très cher époux, papa, beau-père, grand-papa, frère, beau-frère, oncle, cousin, parent et ami, enlevé subitement à leur tendre affection, dans sa 70e année.

LE LOCLE, le 11 mars 1991.

Le culte sera célébré le mercredi 13 mars, à 14 heures, au Temple du Locle suivi de l'incinération sans cérémonie.

Le corps repose à la chambre mortuaire de l'Hôpital du Locle.

Domicile de la famille: Jeanneret 39
2400 Le Locle.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire-part.

28-14004

LA SOCIÉTÉ DE TIR LES CARABINIERS DU STAND LE LOCLE

a la tristesse de faire part à tous ses membres du décès de

Monsieur

Eric PERRIN

membre du comité

secrétaire des convocations et des feuilles de stand.

Nous garderons de cet ami tireur un souvenir ému.

Pour les obsèques prière de se référer à l'avis de la famille.

28-140175

TAVANNES



Avec tous ceux qui l'ont connu et aimé, nous vous invitons à prier le Seigneur pour

Monsieur

Philippe GIGANDET

ingénieur forestier retraité

notre cher papa, beau-père, grand-papa, frère, beau-frère, oncle, parrain, cousin, parent et ami, qui nous a quittés dans sa 67e année, muni des sacrements de l'Eglise.

Qu'il trouve auprès de Dieu, la paix et la joie.

Madame Myriam et Monsieur Giuseppe Costantino-Gigandet et leurs fils Léo et Yvo;

Mademoiselle Fabienne Gigandet;

Madame Elisabeth Gigandet et sa fille Laure;

Monsieur Vincent et Madame Nathalie Gigandet-Guinchard,

ainsi que les familles parentes et alliées.

La messe d'enterrement aura lieu en l'église du Christ-Roi à Tavannes, le mercredi 13 mars, à 13 h 45.

2710 TAVANNES, le 9 mars 1991.

Domicile mortuaire: 14, chemin de la Côte
Tavannes

En place de fleurs, pensez à l'œuvre de la sœur garde-malade, La Rochette, Tavannes, ccp 25-5314-6.

Cet avis tient lieu de faire-part pour les personnes involontairement oubliées.

LES CONTEMPORAINES 1934 DE SAINT-IMIÉ

ont la douleur de faire part du décès de

Madame

Odette WALTHER

dont elles garderont le meilleur souvenir.

6-850101



Société éditrice et imprimeur:
L'Impartial S.A.
La Chaux-de-Fonds.

Rédaction et administration:
L'Impartial, rue Neuve 14,
2300 La Chaux-de-Fonds.
☎ (039) 211 135 - Tél. 952 114.
☎ (039) 211 135 - Télex 952 114.
Fax: Rédaction 039-285 852.
Fax: Administration 039-281 419.
Tirage contrôlé (REMP) 31.072.

Régie des annonces:
Publicitas
La Chaux-de-Fonds ☎ (039) 283 476
Le Locle ☎ (039) 311 442

Madame Marie-Louise Herrmann-Arduni;
Claude et Christine Herrmann-Bernhard et Damien,
et famille

très touchés par l'hommage rendu à leur cher époux, papa, grand-papa et parent

MONSIEUR JEAN-PIERRE HERRMANN

expriment leur profonde reconnaissance à toutes les personnes qui ont pris part à leur deuil, par les présences, les messages, les envois de fleurs ou les dons, leur apportant le réconfort de leur amitié et de leur sympathie.

28-12418

Les présences
Les messages
Les fleurs
Les dons

Autant de témoignages qui nous ont touchés pendant ces jours de pénible séparation, lors du décès de notre cher époux, papa et grand-papa

MONSIEUR ANDRÉ KENNERINGUE

Merci de votre amitié.
Merci de nous avoir réconfortés.

MADAME GINETTE KENNERINGUE-PASQUALI,
JOSIANE ET JEAN-RODOLPHE
KIENER-KENNERINGUE ET LEUR FILLE.

28-12418

Suisse romande	TCR Téléciné	France 1	a2 France 2	France 3	RTN-2001
<p>8.55 Petites annonces 9.00 TJ-flash 9.05 Top models (série) 9.25 Mademoiselle (série) 9.50 L'aventure des plantes La guerre ou la paix. 10.15 Vidéomania 10.30 Magellan 11.00 Surprise sur prise 11.55 Les jours heureux (série) 12.20 Madame est servie (série) 12.45 TJ-midi 13.15 Le cercle de feu (série) 13.40 Dallas (série) 14.30 On ne vit qu'une fois (série) 15.15 La rançon mexicaine Téléfilm de R. Young, avec A. Hepburn, R. Wagner. 16.50 Pif et Hercule (série) 17.00 Les Babibouchettes et le kangourou 17.10 Les oursons volants 17.40 Rick Hunter (série) 18.35 Top models (série) 19.00 Journal romand 19.15 Téléchance 19.30 TJ-soir 20.05 Le système Navarro Comme des frères.</p>	<p>13.30* Ma sorcière bien-aimée 14.00 La bête noire Drame français Patrick Choput, avec Richard Bohringer, Philippe Sfec et Sabine Haudepin, (1983). Dernière diffusion. 15.40 Jeunesse: Les Mystérieuses citées d'or; Sharky et Georges; Dinky Dog. 16.30 Mac et moi Comédie fantastique américaine de Stewart Raffill, avec Christine Ebersole et Jade Category, (1988). 18.05 Melancholy Baby Comédie dramatique française de Clarisse Gabus, avec Jane Birkin et Jean-Louis Trintignant, (1979). Ils se ressemblent... mais vont-ils pouvoir s'aider? Olga est jeune, belle, riche et oisive. Elle a tout pour être heureuse. Pourtant, sa rencontre avec Claude, chômeur, va lui faire prendre conscience de l'inutilité de son existence. 19.40* Ma sorcière bien-aimée 20.06* Les bébés 20.09* Ciné-journal suisse</p>	<p>8.25 Téléshopping 8.55 Haine et passion (série) 9.30 Passions (feuilleton) 10.00 En cas de bonheur (série) 10.30 Clips 10.40 Côté cœur (série) 11.00 Méaventures (série) 11.30 Jeopardy 12.00 Tournez... manège 12.30 Le juste prix 13.00 Journal, météo, la Bourse 13.35 Les feux de l'amour (feuilleton) 14.25 Côte ouest (série) 15.20 Tiercé-quarté-quiné plus à Enghien 15.30 Tribunal (série) 16.00 La comtesse de Charny (feuilleton) 16.55 Club Dorothee 17.40 Chips (série) 18.30 Une famille en or 19.00 Santa Barbara (feuilleton) 19.25 La roue de la fortune 19.55 Pas folles les bêtes 20.00 Journal 20.35 Tiercé-quarté-quiné plus 20.40 Météo - Tapis vert</p>	<p>6.05 Rue Carnot (feuilleton) 6.30 Télématin 8.30 Amoureuxmeent votre (feuilleton) 9.00 Top models (série) 9.20 Matin bonheur 9.20 Eve raconte Mata Hari. 11.30 Motus 12.00 Dessinez, c'est gagné 12.30 Les mariés de l'A2 13.00 Journal 13.35 Météo 13.40 Générations (feuilleton) 14.25 Les enquêtes du commissaire Maigret Maigret et le clochard. Un soir d'été, à Paris, un clochard est assis au bord de la Seine, juste en face du quai des Orfèvres. Violentement frappé à la tête, il bascule dans l'eau. 16.00 Orient-Express (série) Jenny. 17.05 Giga 18.10 Des chiffres et des lettres 18.30 Alf (série) La nuit, tous les Alf sont gris. 19.05 Mac Gyver (série) L'enfant désiré. 20.00 Journal 20.45 Météo</p>	<p>8.00 Continentales 11.00 Questions pour un champion 11.27 Droit de cité 11.53 Histoire des trains Les grands travaux. 12.00 Les titres de l'actualité 13.00 Sport 3 images 14.05 Chers détectives (série) 15.05 Thalassa 16.05 Zapper n'est pas jouer 17.30 Amuse 3 18.10 C'est pas juste 18.30 Questions pour un champion 19.00 Le 19-20 de l'information 19.12 Editions régionales 20.05 La classe 20.30 INC</p>	<p>Montagnes neuchâteloises: FM 97.5 Littoral: 98.2 Val-de-Ruz/Val-de-Travers: 93.9</p> <p>6.00 Infos SSR. 6.10 L'œuf a la cote. 6.45 Infos RTN-2001. 7.00 Infos SSR. 7.10 L'œuf a la cote. 7.45 Infos RTN-2001. 8.00 Infos SSR. 8.15 Revue presse SSR. 8.20 L'œuf a la cote. 9.00 Arc-en-ciel. 10.00 Infos SSR. 10.05 Arc-en-ciel. 12.00 La dolce vita. 12.30 Infos SSR. 13.00 Dédicaces. 13.30 La dolce vita. 15.00 Infos SSR. 15.05 La dolce vita. 16.00 Hit-Parade. 17.00 Infos SSR. 17.05 Hit-Parade. 18.00 Infos SSR. 18.30 Infos RTN-2001. 19.00 2001 puces (1er mardi du mois). 19.30 Entre deux. 20.00 Sports ou Au gré des vents. 22.45 Pacific 431. 24.00 Infos SSR. 0.05 Couleur 3.</p>
<p>A 21 h 35 Viva A la veille de la grande messe du patinage qui se déroule cette année à Munich, Viva a examiné tous les sports qui, aujourd'hui, sont contaminés par le virus de la danse.</p>	<p>20.15 L'énigme blanche Téléfilm dramatique français de Peter Kassowitz, avec Jean Rochefort, Bulle Ogier et Bruno Cremer, (1985).</p>	<p>A 20 h 50 Rocky III, l'œil du Tigre Film de Sylvester Stallone (1982), avec Sylvester Stallone, Talia Shire, Burt Young, Rocky Balboa, champion du monde de boxe, défié par un boxeur noir, qui l'accuse de participer à des matches truqués, remet son titre en jeu.</p>	<p>A 20 h 50 Les bronzés Film de Patrice Leconte (1978), avec Josiane Balasko, Michel Blanc, Marie-Anne Chazel, etc. La chronique d'un groupe de cadres moyens en quête d'aventures sentimentales dans un club de vacances en Côte-d'Ivoire. Durée: 90 minutes.</p>	<p>A 20 h 35 Marie Curie: une femme honorable Téléfilm de Michel Boisrond, avec Marie-Christine Barrault, Roger Van Hool, Jean-Luc Moreau, etc. Première partie. L'extraordinaire destin d'une petite Polonaise qui révolutionna le monde de la science en découvrant le radium.</p>	<p>La Première 9.05 Petit déjeuner, par P. Ferla. 10.05 5 sur 5. 12.30 Journal de midi. 13.00 Les 4 Suisses répondent. 13.03 Saga. 14.50 Enigme géographique. 15.05 Objectif mieux vivre! 16.05 Ticket chic. 16.30 Les histoires de la musique. 17.05 Zigzag. 17.30 Journal des régions. 18.00 Journal du soir. 19.05 Baraka. 22.05 Ligne de cœur. 23.30 Emmène-moi au bout du monde. 0.05 Couleur 3.</p>
<p>22.25 TJ-nuit 22.40 Spécial session Reflets des travaux des Chambres fédérales. 22.50 Fans de sport Hockey sur glace, Championnat de Suisse. 23.35 Bulletin du télétexte</p>	<p>21.45 La guerre d'Hanna Drame américain de Menahem Golan, avec Maruschka Detmers. Elle Burstyn et Donald Pleasance, (1988). 0.15 Cobra Film d'action de George Pan Cosmatos, avec Sylvester Stallone, Brigitte Nielsen et Reni Santoni, (1986).</p>	<p>22.35 Ciel, mon mardi! 0.30 Au trot 0.35 TF1 dernière 0.50 Météo - La Bourse 0.55 TF1 nuit 1.20 C'est déjà demain (série) 1.45 Info revue 2.30 L'année noire (feuilleton) 3.25 Histoires naturelles 4.15 Musique 4.40 Histoires des inventions 5.35 Les chevaliers du ciel (série)</p>	<p>22.25 Cinéma, cinémas Alain Rocca - A la recherche des rushes perdus. 23.25 Journal 23.45 Météo 23.50 Jazz à Antibes Spécial Tony Williams.</p>	<p>22.15 Soir 3 22.40 Programme régional 23.35 Eurotop 0.25 Espace francophone 0.50 Carnet de notes</p> <p>Demain à la TVR 9.05 Top models 9.25 Mademoiselle 9.55 Les espions 10.40 Ballade 10.55 Spécial cinéma 11.55 Les jours heureux 12.20 Madame est servie 12.45 TJ-midi</p>	<p>Espace 2 9.15 Magellan. 9.30 Les mémoires de la musique. 11.05 Espace 2 questionne: Einstein, encore et toujours. 11.30 Entrée public. 12.30 Méridienne. 14.05 Divertimento. 15.05 Cadenza. 16.30 Divertimento. 17.05 Magazine. 18.05 JazzZ. 19.05 Magazine de la musique. 20.05 Plein feu. 20.30 Les dossiers d'Espace 2. 22.30 Perspectives musicales. 23.50 Novitads. 0.05 Notturmo.</p>

La Cinq 7.15 Matinée sur la Cinq 12.45 Le journal 13.30 Arabesque 14.25 Le renard 15.30 Bergerac 16.30 Youpi, l'école est finie 18.40 K 2000 20.00 Le journal 20.45 Sale temps pour un flic Film d'A. Davis. 22.25 Ciné 5 22.35 Le vertige des sens Téléfilm d'E. Cabot. 0.15 Les polars de la Cinq	Suisse alémanique 8.30 Schulfernsehen. 12.55 Tagesschau. 13.00 Das Buschkrankenhaus. 13.50 Nachschau am Nachmittag. 16.00 Tagesschau. 16.05 Treffpunkt. 16.50 Kinder- und Jugendprogramm. 17.55 Tagesschau. 18.00 Pfarrerinnen Lenau. 19.00 Schweiz aktuell. 19.30 Tagesschau. 20.00 Derrick. 21.05 Kassensturz. 21.30 Übrigens. 21.50 Zehn vor zehn. 22.20 Sport.	Allemagne 2 14.10 Europäische Universitäten. 14.40 Herten - Kinder und Kohle. 15.10 Ollies Artistenshow. 16.03 Wickie... 16.25 Logo. 16.35 Spreepiraten. 17.00 Heute. 17.15 Tele-illustrierte. 17.45 Forsthaus Falkenau. 19.00 Heute. 19.30 Die Reportage. 20.15 Scotland Yard jagt D' Mabuse (film). 21.45 Heute-Journal. 22.10 Apropos Film. 22.40 Das kleine Fernsehspiel.	Suisse italienne 12.20 A come animazione. 12.30 Bis. 13.00 TG tredici. 13.15 Nautilus. 14.00 Ordine e disordine. 14.30 Plinio Martini. 15.20 L'oro nero di Lornac. 16.10 Dossier ecologia. 16.40 Alfazeta. 16.55 Passioni. 17.30 I mesi del professor Ciliegia. 17.35 Ducktales. 18.00 Sister Kate. 18.25 In bocca al lupo! 19.00 Il quotidiano. 20.00 Telegiornale. 20.25 T.T.T. 21.20 Il secolo dei detective. 22.10 TG sera. 22.40 Martedì sport.	tve Internacional 7.45 Carta de ajuste. 8.00 Programa informativo. 8.30 Gimnasia. 8.45 Videomix. 9.05 TV educativa. 10.00 Noticias. 11.00 La hora de... 12.05 El río amarillo. 13.00 Los mundos de Yupi. 13.30 La barraca. 14.30 No te rias que es peor. 15.00 Telediaro 1. 15.30 Estadio 2. 16.00 Diario de la guerra. 16.30 Esta es su casa. 17.25 Los hijos del frío. 18.00 Los mundos de Yupi. 18.30 Circo pop. 19.00 Mec Mec. 19.30 Made in España. 20.00 A vista de pájaro. 20.30 Telediaro 2. 21.00 Nueva antología de la zarzuela. 23.00 Los trabajos y los días. 24.00 Diario noche. 0.30 Galeria de musica.	Suisse alémanique 6.40 Zum neuen Tag. 7.00 Morgenjournal. 7.20 Presseschau. 8.00 Espresso. 9.00 Memo. 9.05 Gratulationen. 10.00 Etcetera. 11.45 Kinderclub. 12.00 Rendez-vous. 12.30 Mittagjournal. 13.30 Gast/Serie. 14.00 Siesta. 17.00 Welle Eins mit Sport. 18.00 Regionaljournal. 18.30 Abendjournal. 19.15 Subito! 20.00 Singt mit 1991! 21.15 A la carte. 23.00 Tonspur. 1.00 Nachtclub.
La Six 7.10 Boulevard des clips 8.05 M6 boutique 8.20 Boulevard des clips 11.05 Aventures dans les îles 12.05 Papa Schultz 12.30 Ma sorcière bien-aimée 13.00 Aline et Cathy 13.25 Madame est servie 13.55 Cagney et Lacey 14.45 Boulevard des clips 15.40 Bleu, blanc, clip 16.40 Vegas 17.35 Zygomusic 18.05 Supercopter 19.00 La petite maison dans la prairie 20.00 Madame est servie 20.35 Le ventre creux (téléfilm) 21.30 Le cœur gros (téléfilm) 22.45 Le jardin secret (téléfilm) 0.40 Boulevard rock'n'hard 1.05 Boulevard des clips 2.00 Les nuits de M6	Allemagne 1 13.00 Tagesschau. 13.05 ARD-Mittagsmagazin. 13.45 Wirtschafts-Telegramm. 14.02 Zapp Zarapp. 14.30 Ein Hamster im Nachthemd. 15.03 Spass am Dienstag. 15.30 Allerhand. 16.03 Boing! 16.30 Die Trickfilmschau. 16.45 Der Doktor und das liebe Vieh. 17.10 Punktum. 17.15 Tagesschau. 17.25 Regionalprogramme. 20.00 Tagesschau. 20.15 Nur keine Hemmungen. 21.00 Report. 21.45 Dallas. 22.30 Tagesthemen. 23.00 ARD-Sport extra. 23.45 Tatort.	Allemagne 3 8.15 Gymnastik im Alltag. 8.30 Telekolleg II. 9.00 Schulfernsehen. 15.55 Der Hochdamm. 16.10 Cornwall. 16.30 The right magic. 17.00 Telekolleg II. 17.30 Sesamstrasse. 17.58 Menschen und Tiere. 18.26 Das Sandmännchen. 18.30 Abendschau. 19.00 Pssst... 19.30 Schlaglicht. 20.00 Die seltsamen Methoden des Franz Josef Wanninger. 20.25 Auszeit. 20.30 Bizz. 21.00 Nachrichten. 21.15 Nach Ladenschluss. 22.00 Wanted... Gesucht. 23.30 Spanien: Sprache, Land und Leute.	RAI Italie 1 13.30 Telegiornale. 14.00 Il mondo di Quark. 14.30 Cronache dei motori. 15.00 Quarantesimo parallelo. 15.30 L'albero azzurro. 16.00 Big! 17.55 Oggi al Parlamento. 18.05 Italia ore sei. 18.45 Missione Eureka. 19.40 Almanacco del giorno dopo. 20.00 Telegiornale. 20.40 TG1-Sette. 21.40 Microfono d'argento. 23.00 Telegiornale. 23.10 Concerto sinfonico. 24.00 TG1-Notte.	EUROSPORT 12.00 Handball. 13.00 NHL Eishockey. 14.00 Ski nordisch. 15.00 Bob. 15.30 Eiskunstlauf. 16.30 Basketball. 17.30 Skisport. 18.00 Fussball. 18.30 Leichtathletik. 19.30 Eurosport news. 20.00 Freeclimbing. 20.30 Eiskunstlauf live. 22.30 WWF wrestling.	France musique 7.10 Le point du jour. 9.05 Le matin des musiciens. 11.00 Le concert. 12.05 Jazz d'aujourd'hui. 12.30 Concert de l'Orchestre philharmonique tchèque. 14.00 Le grand bécarre. 14.30 Les salons de musique. 18.00 Quartz. 18.30 6 1/2. 19.07 Un fauteuil pour l'orchestre. 20.00 Haiku. 20.30 Concert de l'Orchestre philharmonique de Radio France. 23.07 Poussières d'étoiles.

TV - À PROPOS

Navarro: comme des frères

Patrick Jamain signe la mise en scène de ce nouveau numéro de la collection «Le système Navarro», «Comme des frères». Cette collection est-elle en passe de devenir un succès francophone ou même plus large? Si oui, pour quelles raisons? Navarro, proche de la soixantaine, c'est Roger Hanin, avec sa force physique, la vivacité de son regard, la nervosité de ses réactions, une certaine tendresse dans ses comportements. Cet homme, veuf ou divorcé (cela doit bien avoir été dit - trou de mémoire...), élève seul sa fille qu'il adore, dans un fort bel appartement. Il y a Ginou (Catherine Allegret), la bistrotière, son amie (et un peu plus?), qui parfois l'aide un peu comme le fe-

rait une assistante sociale, dans son travail, dans des moments de doute. Navarro est un personnage fort. Un récent voyage en Suisse n'a pas donné le meilleur de la collection. Navarro doit œuvrer sur son terrain de prédilection, Paris, dans des milieux sociaux précis, ceux du commissariat avec ses «mulets», du bistrot de Ginou, et d'autres, dans lesquels se déroule le principal sujet du jour (souvent étrangers). Le meurtre d'une jeune femme; un suspect rapidement découvert: Frank Cilmino, d'origine espagnole (?), vit son père tué suite à une bavure policière. Ses frères, petits délinquants, semblent accepter de se ranger dans la récupération des voi-

tures. Ils forment un clan où domine la mère et son substitut, la sœur aînée. Frank est arrêté; ses frères veulent le libérer. Entrée en force dans le commissariat, prise d'otages, négociations, meurtre, tension, suspens, violence: mais la mise en scène donne finalement le dernier mot à Navarro et son sens de la négociation. C'est spectaculaire et efficace.

Mais il faut souligner un autre aspect de la réussite de la série. Dans presque tout polar dont un commissaire est la figure centrale, on suit une seule enquête, de ses débuts à la fin (comme chez Maigret par exemple). Ici, d'autres affaires parallèles subsistent. Certaines silou-

ettes secondaires sont bien dessinées (le concierge ancien maton / le suspect qui trahit son racisme d'un «comment avez-vous dit?» quand il se rend compte qu'il sera interrogé par un policier noir). Intéressant aussi le personnage d'Agnès, qui fut violée, refuse de parler puis accepte de le faire sur le conseil de Ginou en identifiant son violeur. Mais prise en otage avec lui et d'autres, elle doit subir un ignoble chantage. Donc il y a bien les frères du titre, mais aussi les autres. C'est là l'excellente idée d'écriture... confirmée par une mise en scène correcte.

Freddy LANDRY

● TSR, ce soir à 20 h 05

La sept
10.00 et 12.00 Anglais. 16.30 Voyage en Amérique sur un cheval emprunté. 17.30 Orchestre de Paris. 19.10 Allegro barbero. 19.30 Enfance. 19.55 Le dessous des cartes. 20.00 Turbulences (film). 20.30 Ici bat la vie. 21.00 Mégamix. 22.00 Dynamo. 22.30 La maison dans la dune.

La locomotive nouvelle va arriver

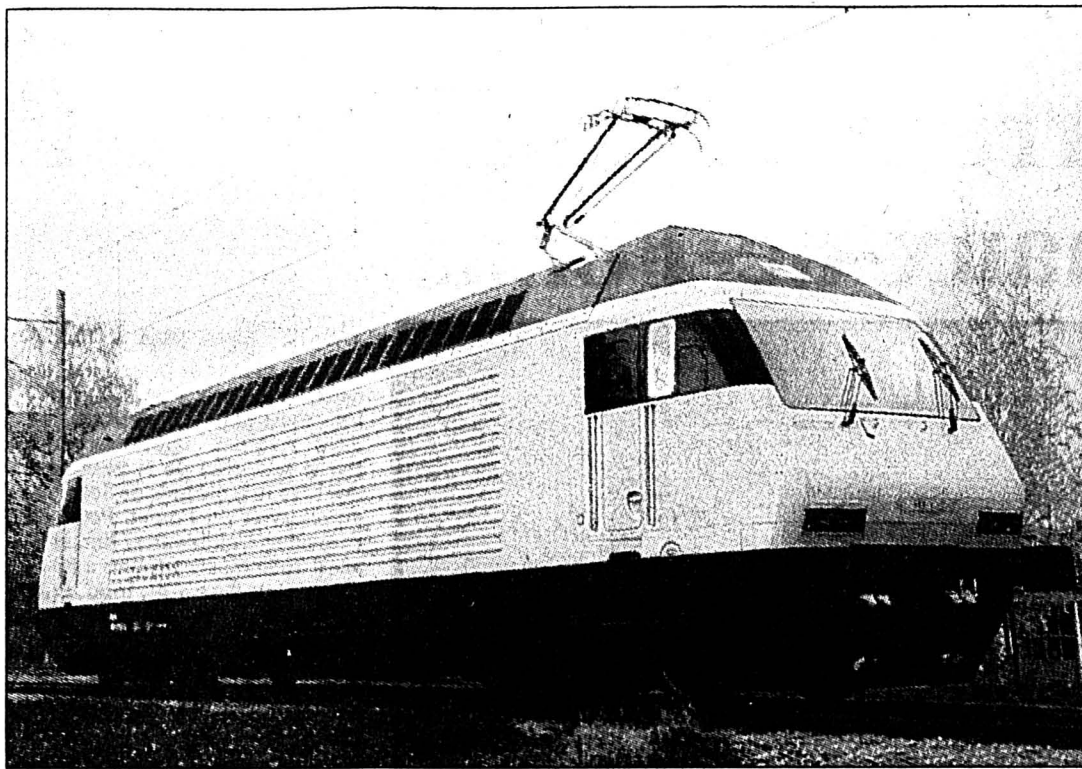
Chevaux de course et cheval de trait de Rail 2000

A fin mai prochain, l'industrie livrera aux CFF la première unité d'une série qui comptera une centaine de locomotives 2000 «Re 4/4 460», fer de lance du système Rail et Bus 2000. Selon le «Courrier CFF», la première des machines produites par le consortium formé de la Fabrique suisse de locomotives (SLM) et de Asea Brown Boveri (ABB) prendra du service, après quelques mois d'essai, sur les lignes Genève-Zurich et Loetschberg-Simplon.

En même temps chevaux de course et chevaux de trait, les Re 4/4 460, d'une puissance maximale de 6,1 mégawatts (env. 7900 CV) seront capables d'atteindre une vitesse de quelque 230 km/h et de tracter des trains

de 650 tonnes. D'un poids de 80 tonnes – soit 20 tonnes par essieu – ces locomotives pourront développer une force de traction maximale à la jante de près de 30 tonnes (275 kN). D'un prix de 6,8 millions de francs, ces machines, selon les CFF, sont à même de fournir un gros effort de traction au démarrage et une bonne accélération à haute vitesse. Elle seront livrées à raison de une à quatre unités par mois entre mai 1991 et juin 1994.

Outre de nombreuses caractéristiques particulières (bogies à essieux orientables, fixation élastique du moteur, caisse autoportante entièrement soudée, notamment), la locomotive 2000 se distinguera encore par sa cabine de conduite entière-



La locomotive 2000, fleuron des CFF.

(Magazine CFF)

ment en matière synthétique renforcée de fibres de verre. Outre un gain de poids, le plastique renforcé offre une meilleure isolation phonique et thermique. Pour éviter les fortes augmentations de pression lors de croisements, la cabine est étanche et climatisée. Les vitres frontales sont capables de résister à l'impact d'une pierre de 1 kg lancée à 140 m/s.

S'agissant de la partie électrique, les moteurs sont alimentés en courant de fréquence variable (un convertisseur par bogie), ce qui autorise un réglage en continu et sans à-coups de la vitesse. L'électronique de commande fait largement appel aux microprocesseurs qui régleront notamment le freinage avec récupération.

Les 24 premières machines seront attribuées, selon le «Courrier», au 1er arrondissement, vraisemblablement au dépôt de Lausanne. Les 75 autres machines circuleront sur l'axe du Saint-Gothard. Rouges et aérodynamiques – elles ont été testées en soufflerie – les locomotives-fleuron ont, assurent les CFF, «l'avenir devant elles».

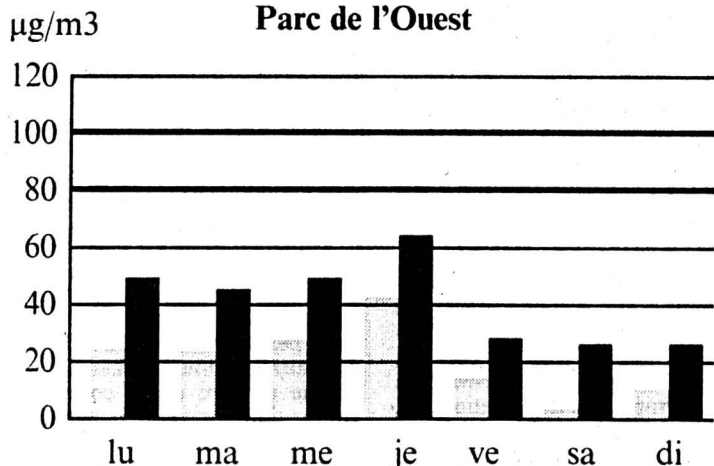
(-ap)

ENVIRONNEMENT

La qualité de l'air

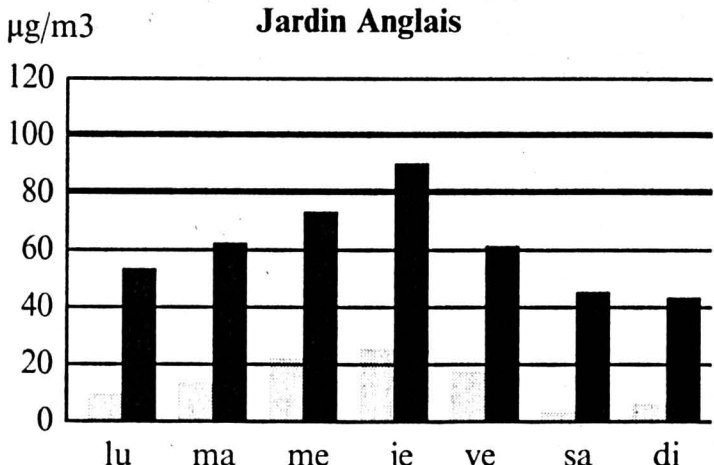
du 4 au 10 mars 91

La Chaux-de-Fonds Parc de l'Ouest



Quant à l'ozone, les moyennes horaires ont varié entre 0 et 85 µg/m³ et la limite de 120 µg/m³ n'a pas été dépassée.

Neuchâtel Jardin Anglais



Quant à l'ozone, les moyennes horaires ont varié entre 0 et 77 µg/m³ et la limite de 120 µg/m³ n'a pas été dépassée.

SO₂ (Dioxyde de soufre)

■ NO₂ (Dioxyde d'azote)

- µg/m³ = microgramme par mètre cube
- 100 = limite SO₂
- 80 = limite NO₂

(Transmis par le Service cantonal de la protection de l'environnement)

À L'AFFICHE

L'«Arlequintette» en concert

Musique classique au P'tit Paris



Composé de musiciens professionnels, l'ensemble «Arlequintette». (Photo Gafner)

Déjà taper ce nom à la machine est un plaisir! L'ensemble «Arlequintette», composé des instruments conventionnels du quintette à vent, joués par des musiciens professionnels romands, donnera un concert mercredi au P'tit Paris. Ah, l'excellente soirée en perspective!

Musiciens en classes de virtuosité au Conservatoire de Lausanne, ils ont créé l'ensemble en

septembre dernier. C'est à Christophe Migliorini, clarinetiste chaux-de-fonnier et membre du groupe, que l'on doit le passage d'«Arlequintette» à La Chaux-de-Fonds. Théo Gafner, joue la flûte traversière, Geneviève Huot, le cor, Antoinette Bähler, le basson, Marc Bourquin, le hautbois.

Au programme, des œuvres originales pour une telle formation, de Haydn, Nielsen, un sextuor, piano en plus, de Poulenc.

Dominique Lehmann, pianiste, se joindra au groupe.

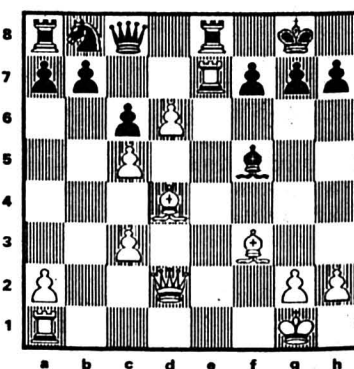
Quant aux Danses de Farkas, il s'agit d'un arrangement, du compositeur, de danses anciennes slaves pour un quintette à vent. La fin du concert se situe dans les tonalités plus légères, extraits de la «Panthère rose» et rags de Scott Joplin.

«Arlequintette», un ensemble différent. DdC

● Cave du P'tit Paris
Mercredi 13 mars, 21 h

ÉCHECS

Chronique No 125



Cette position provient d'une partie entre amateurs inconnus, mais est instructive quant à la mise en action des forces, blanches en l'occurrence, qui vont amener tout droit les Noirs à l'abandon en 3 coups, tandis que le mat s'obtient 2 ou 3 coups plus tard.

Les Noirs viennent de jouer Tf8-e8. Que leur arriva-t-il?

Visiteur inattendu

Solution de la chronique No 124

1... Te3! 2. Fxe3 fxe3 3. bxc5 (3. Cfd1 De5 menaçant Dg3+ ou 3. Cd3 Fg4 gagnent) 3... De5 4. Dd3 exf2+ 5. Rd1 (5. Rxf2 Dxc3! 6. Dxc3 Cxe4+) 5... Cxd5! 0-1. Si 6. Cxd5 Fg4+ 7. Fe2 Dxa1 mat, ou 6. exd5 De1 mat.

SUR GRAND ÉCRAN

La Chaux-de-Fonds

abc: 20 h 30, Hiroshima mon amour. (A. Resnais), 16 ans.

Corso: 21 h, Les Arnaqueurs (S. Frears, Angelica Huston) 16 ans; 18 h 45, Un flic à la maternelle (I. Reitman), 12 ans.

Eden: 21 h, On peut toujours rêver (P. Richard), pour tous; 18 h 15, Havana (S. Pollack, R. Redford), 12 ans.

Plaza: 20 h 30, Le Parrain III (Coppola, Pacino, Keaton), 16 ans; 18 h 30, V.O. Halfaouine (F. Houghedir) 12 ans.

Scala: 18 h 30, 21 h, L'expérience interdite, (J. Schumacher).

Neuchâtel

Apollo 1: 15 h, 20 h, Danse avec les loups, (K. Costner); 2: 15 h, 17 h 45 V.O., 20 h 15, Green card, (P. Weir, G. Depardieu); 3: 15 h, 17 h 45, 20 h 30, Havana, (S. Pollack, R. Redford).

Arcades: 15 h, 20 h 15, Le Parrain III (Coppola, Al Pacino, D. Keaton).

Bio: 15 h, 18 h, 20 h 30, Alice (Woody Allen, Mia Farrow), toutes les séances en V.O., 12 ans.

Palace: 16 h 15, 18 h 30, 20 h 45, Un flic à la maternelle, (I. Reitman, A. Schwarzeneger), 12 ans.

Rex: 15 h, On peut toujours rêver, (P. Richard), pour tous; 18 h, 20 h 30, L'opération Corned beef (J.-M. Poiré, C. Clavier, J. Reno).

Studio: 15 h, 18 h 15, 20 h 45, Tels pères, telle fille (Ardolino, T. Selleck).

Couvet

Cinéma Colisée: 20 h 30, Le mystère von Bulow, (B. Schroeder), 16 ans.

AGENDA CULTUREL

LA CHAUX-DE-FONDS

Théâtre: 20 h 30, «François Silvant et ses dames».

NEUCHÂTEL

Théâtre: 20 h 30, «Voltaire's Folies», d'après Voltaire, réalisation J.-F. Prévand.

ÉPHÉMÉRIDE

Événements historiques

1988 – Bousculade dans un stade de football au Népal: plus de 90 morts. Le gouvernement sud-africain interdit un mouvement d'opposition, dirigé par l'archevêque Desmond Tutu, qualifié de «menace pour la sécurité puque».

1972 – Londres et Pékin décident d'échanger des ambassadeurs, 22 ans après la reconnaissance de la Chine Populaire par la Grande-Bretagne.

1968 – L'île Maurice, possession britannique, accède à l'indépendance.

1966 – Investiture en Indonésie du général Suharto après la chute du président Sokarno.

1956 – Le Parlement français accorde à Guy Mollet les pouvoirs spéciaux en Algérie.

1854 – La France et l'Angleterre s'allient avec la Turquie contre la Russie.

Ils sont nés un 12 mars

– Le danseur russe Vaslav Nijinski (1889-1950)

– Liza Minelli, actrice et chanteuse américaine (1946)

CONTRÔLE CONTINU DES INSTALLATIONS DE CHAUFFAGE

(degrés-heures hebdomadaires DH)

Semaine du 18.2.1991 au 25.2.1991

Littoral + 2,6 (2586 DH)

Val-de-Ruz + 4,1 (2336 DH)

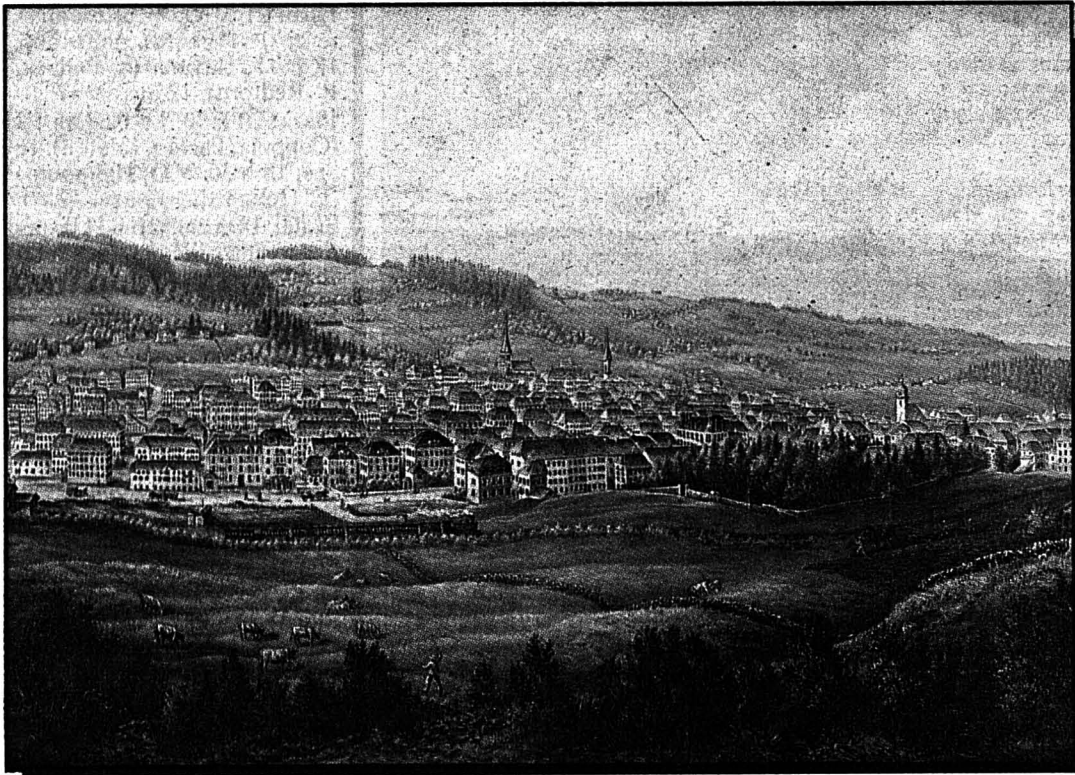
Val-de-Travers + 1,4 (2794 DH)

La Chx-de-Fds + 1,5 (2777 DH)

Le Locle + 2,0 (2689 DH)

Renseignements: Service cantonal de l'énergie, Château, 2001 Neuchâtel, tél. (038) 22 35 55.

1887! Arrivée triomphale de l'eau à La Chaux-de-Fonds



LA CHAUX-DE-FONDS EN 1886

Cette grande peinture à l'huile qui orne le vestibule d'entrée du Musée d'histoire perpétue la tradition des védutistes. D'abord un premier plan agreste avec personnages d'époque, troupeaux, scène de labour, excellente présentation de la fameuse image de marque chère aux gens du lieu «la ville à la campagne». Ensuite, nouveauté bien centrée, le Progrès, illustré par le chemin de fer dévidant son écheveau de vapeur blanche attaché à la cheminée de la locomotive! Au coin à gauche, la nouvelle gare remplaçant celle du Jura industriel incendiée en 1877. Chrysalide de ville, le «grand village» aligne ses locatifs aux tuiles roses sur le valours des prés et des collines. Ses 25.000 habitants attendent l'arrivée de l'eau, élément décisif de son développement futur! (35.000 hab. en 1900).

Enfin, après tant de recherches et de projets avortés, 1882 voit apparaître le projet décisif, conçu par un homme aux vues larges, d'une audace frisant l'utopie, comme presque toujours ce qui contient une étincelle de génie! Cet homme s'appelle Guillaume Ritter, ingénieur à Neuchâtel, à qui revient l'honneur d'avoir conçu un projet d'alimentation en eau à partir du lac de Neuchâtel... pour la ville de Paris!



LE JET D'EAU DE 1887!

Pour n'être que provisoire avec son socle en planches décoré selon la tradition du lieu de dare et sans doute de roses en papier, il ne lançait pas moins allégrement son écharpe vaporeuse à plus de 50 m. de hauteur! Belle performance! Ajoutez-y les discours, les banquets, le cortège et, le soir venu, de superbes feux d'artifice comme on n'en avait jamais vu, vous aurez une idée de la fête du 27 novembre 1887. La liesse fut à la mesure du jet d'eau jailli à 1000 m. d'altitude dans une vallée sans autre eau que celle de ses puits et citernes et celle de la pauvre Ronde murée dès 1868 qui serait vouée à un total oubli si une rue pauvre et ancienne ne veillait sur sa tombe! Mais il lui arrive même à elle de ne même plus savoir l'origine de son nom!
(Collection de la Bibliothèque de la Ville).

Il s'agit dans notre cas d'un scénario bien plus modeste mais encore de trop grandes dimensions pour la scène où il devrait se jouer! G. Ritter propose au Conseil d'Etat d'alimenter en eau La Chaux-de-Fonds, Le Locle, le Vignoble et Neuchâtel au moyen du bassin souterrain de Noiraigue. Le pompage pour le Haut serait effectué par la force motrice de l'Areuse.

Le projet «Eau, force, lumière» de Ritter est renvoyé à une commission du Grand Conseil et, comme tant d'autres, finit dans un placard! Remarquons qu'il ne s'agit pas d'eau seulement, mais d'un projet global de création et de distribution d'énergie comprenant l'utilisation de l'électricité pour la lumière et sans doute les moteurs. C'était aux yeux des non-initiés un véritable saut dans l'inconnu!

Un projet

L'idée de Ritter concernant l'eau n'a pas échappé aux Chaux-de-Fonniers toujours avides de nouveautés et de défis. Une nouvelle commission municipale, nommée en 1884, prend contact avec l'ingénieur et lui demande un projet pour la seule Chaux-de-Fonds. L'eau potable serait fournie par les sources de la rive gauche de l'Areuse, aussi abondantes que pures, l'énergie de pompage par la rivière utilisant la dénivellation du saut de Brot (54 m) pour élever les eaux d'une hauteur de 500 mètres, des Moyats à Solmont. De là, elles descendraient vers le grand village par un aqueduc! Restait une question inquiétante; on débouche ici sur le jamais vu, jamais réalisé!

Peut-on garantir que des pompes et des conduites puissent élever de 500 mètres, 2 à 3000 litres/minute sans éclater et sans risque de panne? Oui, dit Ritter, oui, disent les experts consultés, la technique de 1880 est capable d'accomplir ce travail cyclopéen! Incroyable ou presque, si l'on songe qu'une colonne d'eau de 500 mètres de haut exerce à la base une pression de 50 atmosphères (50 kg par cm²). Si nos calculs sont justes, la colonne d'eau pèse 24 tonnes et la pression sur les parois du premier mètre de la conduite atteint 39 tonnes!

De Solmont aux Foulets

Ensuite, si tout se passe bien, les eaux élevées par 4 pompes à piston, actionnées elles-mêmes par deux turbines, vont descendre par le seul effet de la pesanteur des 1115 m d'altitude de Solmont au réservoir du Foulet. Pente de l'aqueduc 2/mille sur 17 km, arrivée à 1080 m, c'est-à-dire à 80 m environ au-dessus du fond de la vallée, où la pression atteindrait 8 atmosphères, de quoi culbuter le plus solide gaillard! Enfin de l'eau courante et musclée! Un aqueduc, c'est tout simple! C'est romain! On pense au pont du Gard, aux aqueducs de Rome ou de Tarragone! Très modernes en cela, les Romains, grands amateurs d'eau, avaient déjà imaginé de la conduire abondamment dans leurs cités au moyen de canaux en pente douce et régulière soutenues par de prestigieuses arcades de maçonnerie. Notre aqueduc de 17 km est certes plus modeste mais aussi plus complexe. Il traverse les crêtes de Solmont et du Mont Sagne dans deux tunnels, l'un de 1400 m, l'autre de 1088 m, total plus de 2 km.

par André TISSOT

Ancré dans le flanc méridional de la vallée de la Sagne, il franchit deux combes puis le vallon des Crosettes en catimini, grâce à des siphons de fonte capables de supporter les pressions dues aux dénivellations, s'écartant ainsi de la technique romaine. Notre aqueduc est entièrement souterrain. Chose curieuse, de Solmont à la Corbatière, le canal de béton n'a que 50 cm de largeur et 45 cm de profondeur. Le diamètre des siphons se limite à 35 cm et si les pompes pouvaient théoriquement élever 3000 litres/minute, le débit de l'aqueduc n'excédait pas 1000 litres/minute. On peut s'en étonner, admettre que les pompes ne fonctionnaient pas toutes à la fois, assurant ainsi une marge de sécurité. Enfin le flot pouvait s'écouler sans interruption pour alimenter le réservoir du Foulet d'une contenance de 4.600.000 litres. Les 1440 minutes comprises dans 24 heures permettaient de véhiculer 1440 m³, c'est-à-dire 1.440.000 litres d'eau. De quoi remplir journellement le tiers du réservoir. Cela fut sans doute jugé suffisant et, peut-être fut-on moins préoccupé de défaillances éventuelles dans l'amenée que dans le pompage de l'eau. Enfin au cours des premières années la consommation ne dépassait pas le cin-



GUILLAUME RITTER

Fils d'un maître maçon d'origine alsacienne, établi à Neuchâtel, il étudie à l'Ecole centrale des arts et manufactures de Paris. Il en sort avec le titre d'ingénieur, premier de sa promotion, à 21 ans. C'est une figure de proue, tournée vers l'avenir. Aucun projet n'est trop grand pour lui, mais presque toujours pour ses contemporains. Il connaîtra de graves déboires dont certains le conduiront à la ruine. Son audacieux projet d'adduction d'eau à La Chaux-de-Fonds trouve dans notre «village» l'esprit nécessaire à l'exécution d'un grand dessein. Il a bien mérité son titre de bourgeois d'honneur et la reconnaissance de la cité dont il fut l'un des grands artisans.

quième de celle d'aujourd'hui. En regard de la masse des obstacles traversés et de son parcours, l'aqueduc ressemble à une minuscule galerie de taupe s'obstinant sur 17 kilomètres!

L'alimentation de la ville

Enfin l'arrivée au réservoir serait vaine si l'on n'y ajoutait le vaste réseau de distribution prévu pour alimenter la ville! Encore de la fonte et de l'acier, des vannes et des robinets, des tuyaux enterrés à plus d'un mètre en raison du gel, escaladant allègrement les étages, des hydrants capables d'alimenter et de tendre le jet brandi contre le feu.

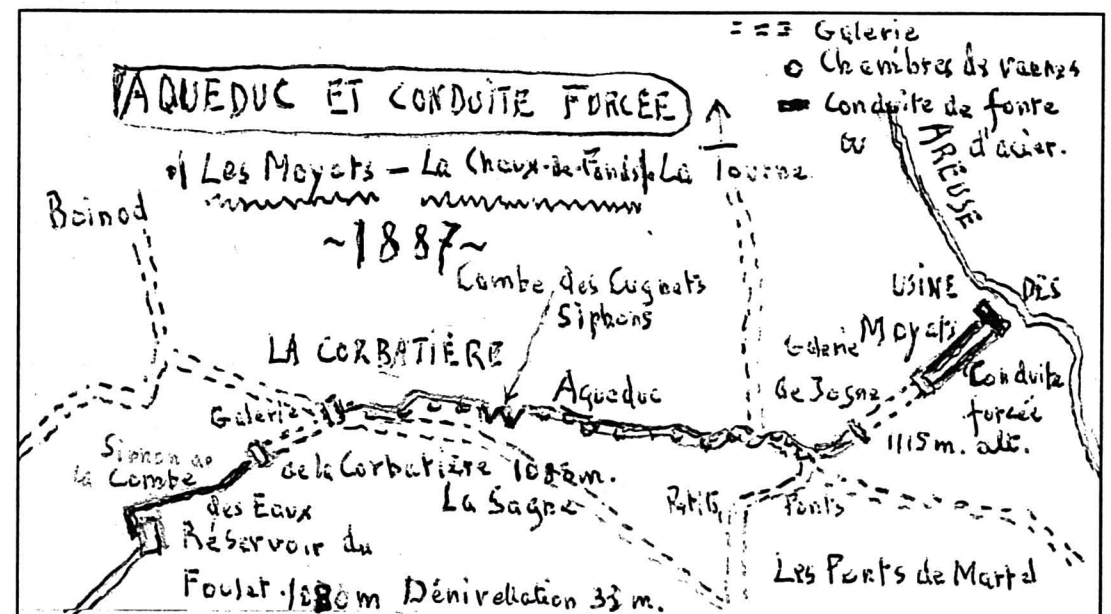
Sans doute, nos modernes ingénieurs et techniciens vont-ils s'amuser de la naïveté des questions posées ici. Peut-être comprendront-ils qu'on essaie bravement de se mettre dans la peau d'un homme quelconque de la fin du 19e siècle? Lui, il n'a pas vu marcher sur la lune, éclater la bombe d'Hiroshima ou percer le tunnel sous la Manche! Bien sûr il y avait déjà à La Chaux-de-Fonds le gaz, le chemin de fer, les tunnels, le télégraphe, le téléphone mais d'eau courante, point! Le projet Ritter-Mathys dut frapper l'imagination. Il donnait un avenir à la cité et apportait la deuxième réponse après le train, au désir de désenclavement de la région.

Crédit de 2 millions

En 1885, la population presque unanime vote un crédit de 2 millions de francs; les travaux menés au pas de charge aboutissent en deux ans. Dans la nuit du 8 au 9 novembre 1887, un ample panache d'eau pure bondit dans le réservoir du Foulet. Songez un instant à ce qu'aurait signifié l'échec d'une entreprise aussi risquée, alors qu'on avait engagé un crédit de 2 millions, trois fois les ressources annuelles de la Commune! On vivait alors d'espoir, de confiance, l'avenir brillait comme un soleil. Grâce à l'augmentation de ses pouvoirs par la technique, l'homme créait un avenir qui ne pouvait lui être que bénéfique. Il ignorait tout ou presque des «retombées» des «effets pervers» apparus dans notre siècle. A l'arrivée des eaux, la joie fut générale et s'exprima dans les fêtes de l'inauguration couronnées un an plus tard par le moderne symbole de la ville: la Fontaine monumentale.

Les citoyens de La Chaux-de-Fonds ne seront pas déçus: pendant un siècle, à une brève défaillance près, la machine fonctionnera parfaitement et la ville ne connaîtra aucune pénurie d'eau. Inutile de dire qu'en cours de route d'importantes améliorations furent apportées au système. L'idée fondamentale pour autant n'avait pas pris une ride!

A. T.



Ce petit schéma permet de mieux comprendre le cheminement de l'eau vers la ville. Il ne rend pas compte du rôle de la force motrice fournie par l'Areuse ni du captage des sources. L'eau motrice dérivée avant le Saut de Brot aboutit à une conduite forcée partant à 52 mètres au dessus de l'usine, capable de débiter 3000 litres seconde. L'eau entraîne les turbines couplées directement avec les pompes alors qu'aujourd'hui le couplage se fait par l'intermédiaire de l'électricité. En 1887, les captages fournissaient largement l'eau potable nécessaire. Depuis lors il a fallu recourir à de nouvelles sources et à des puits. Modernisé à maintes reprises, le système Ritter en tant que tel, n'en fonctionne pas moins depuis plus d'un siècle! Un haut fait de la technique digne d'être signalé ne serait-ce qu'en regard à sa longévité face à tant de ruines de moulins ou d'usines!